

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL**  
**(Séance publique)**

**Le 28 janvier 2022 à 19 h**

**Audioconférence**

Participer par téléphone

+1 (647) 317-3974,147349#

+1 (866) 772-2238,147349#

Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence : 647 244-9631

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la réunion et appel des membres**

- 1.1 Reconnaissance en mémoire
- 1.2 Reconnaissance des territoires des peuples autochtones

**2. Affaires courantes :**

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts
- 2.3 Adoption des procès-verbaux en séance publique des réunions antérieures :
  - 2.3.1 Réunion ordinaire du 19 novembre 2021
  - 2.3.2 Réunion d'organisation du 3 décembre 2021
- 2.4 Questions découlant des procès-verbaux en séance publique des réunions antérieures :
  - 2.4.1 Réunion ordinaire du 19 novembre 2021
  - 2.4.2 Réunion d'organisation du 3 décembre 2021

**3. Délégation (s'il y a lieu)**

#### **4. Rapport des élèves conseillères**

#### **5. Rapport de la présidence**

#### **6. Rapports de la direction de l'éducation par intérim**

- 6.1 Nouvelles du système
- 6.2 Mise à jour – COVID-19
- 6.3 Rapport annuel 2020-2021
- 6.4 Bilan du plan opérationnel 2020-2021

#### **7. Représentation des membres du Conseil**

- 7.1 Représentation au comité CDP (Comité de consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne)
- 7.2 Représentation à l'ACÉPO

#### **8. Rapports émanant des secteurs**

##### **8.1 Affaires**

##### **8.2 Éducation**

- 8.2.1 Rapport n° 3 (2021-2022) du Comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED) du 16 novembre 2021
- 8.2.2 Rapport n° 4 (2021-2022) du Comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED) du 16 novembre 2021
- 8.2.3 Rapport n° 5 (2021-2022) du Comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED) du 11 janvier 2022
- 8.2.4 Rapport No 1 (2021-2022) du CPP du 20 janvier 2022
- 8.2.5 Calendrier scolaire 2022-2023
- 8.2.6 Mise à jour - CDP (Comité de consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne)

## 8.3 SIEP

### 9. Révision des politiques

#### 9.1 Pour approbation

**9.1.1** Politique 2,20 - Code d'éthique pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement

**9.1.2** Politique 3,26 - Sorties éducatives

**9.1.3** Politique 3,31 - Programme « Bonne Arrivée » à l'école

**9.1.4** Politique 4,14 - Démission et retraite

#### 9.2 Pour consultation

**9.2.1** Politique 3,10 - Soutien aux élèves ayant des affections médicales prédominantes

### 10. Rapports de représentation

10.1 Association des conseils des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)

Mise à jour : ACÉPO

10.1.1 Rapport d'activités -ACÉPO (rapport verbal)

10.2 Fédération Nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

10.2.1 Mise à jour : (FNCSF) (rapport verbal)

10.3 Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)

10.3.1 Mise à jour – (AFO) (rapport verbal)

### 11. Avis de motion

**11.1** Réception de l'avis de motion déposé à la réunion ordinaire du 19 novembre 2021

### 12. Correspondance

12.1 Lettre en date du 24 novembre 2021, adressée aux familles Viamonde sur l'avancement du projet de la nouvelle école secondaire Toronto Est;

- 12.2 Lettre en date du 24 novembre 2021, adressée à Mlle Marème Diongue, élève conseillère du Conseil Viamonde afin de la féliciter du prix reçu lors de la Soirée Saphir de la Fondation franco-ontarienne;
- 12.3 Lettre en date du 3 décembre 2021, adressée aux familles Viamonde au sujet du dépistage antigénique rapide offert aux élèves pendant le congé d'hiver;
- 12.4 Lettre en date du 16 décembre 2021, adressée aux familles Viamonde concernant le congé des fêtes d'hiver;
- 12.5 Lettre en date du 21 décembre 2021, adressée à Mme Nancy Naylor, sous-ministre du MÉO sur le dossier du financement adéquat pour l'enseignement de cours en ligne pour la minorité franco-ontarienne.

### **13. Adoption des résolutions en séance à huis clos en séance publique**

- Point No 5.1.1 - Contrat de plus de 100,000 \$
- Point No 5.2.1 – Mises en disponibilité sans intérêt en séance publique
- Point No 5.3.1 - Changements au sein du personnel

### **14. Levée de la réunion ordinaire du Conseil**

## **POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

**NON-ADOPTÉ**

### **PROCÈS-VERBAL** **DE LA RÉUNION ORDINAIRE** **DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE** (Séance publique)

**Le 19 novembre 2021**

**Le Conseil se réunit en séance publique de 19h06 à 21h10 et de 21h20 à 23h30 par audioconférence seulement.**

#### **Membres présents :**

Conseillère Sylvie A. Landry <b>(Présidente du Conseil)</b>	Haliburton, Northumberland, Peterborough, Durham, Victoria et Hastings
Conseillère Geneviève Oger, <b>(Vice-présidente du Conseil)</b>	Toronto (Ouest)
Conseillère Véronique Emery	Niagara (Fort Érie, Port Colborne, Thorold, Welland, Niagara Falls, Pelham, Wainfleet, Niagara-on-the-Lake, St. Catharines)
Conseiller Benoit Fortin	Toronto (Est)
Conseiller Pierre Girouard	Hamilton-Wentworth, Halton et Brant
Conseiller Pierre Lambert	Oxford, Elgin, Lambton, Chatham-Kent
Conseiller Éric Lapointe	Bruce, Grey, Simcoe et Dufferin
Conseillère Karine Ricard	York
Conseillère Chloë Robert	Toronto (Centre)
Conseiller Yvon Rochefort	Peel
Conseillère Pascale Thibodeau	Waterloo, Wellington, Middlesex, Perth et Huron
Élève conseillère Marème Diongue	Élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires

## **POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique) \_\_\_\_\_ 19 novembre 2021

Élève conseillère Javan Mayrand

Élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires

### **Membres absents :**

Conseiller Guillaume Teasdale

Essex

### **Membres de l'administration présents :**

M. Sébastien Fontaine, directeur de l'éducation par intérim

M. Hugues Kamga Wambo, surintendant de l'éducation

M. Miguel Ladouceur, directeur du SIEP

M<sup>me</sup> Sonia N Likibi, directrice des ressources humaines

M<sup>me</sup> Mirela Lonian, adjointe à la surintendance temporaire

M. Jason Rodrigue, surintendant des affaires

M<sup>me</sup> Isabelle Turcotte, surintendante de l'éducation

M<sup>me</sup> Tricia Verreault, surintendante de l'éducation

M<sup>me</sup> Corine Céline, secrétaire de séances

### **Membres de l'administration absents:**

M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation

M. Roland Desloges, surintendant de l'éducation

M<sup>me</sup> Julie Vanghelder, directrice du secteur des communications et du marketing

### **INVITÉ :**

M Nicholas Scott, Directeur – Raymond Chabot Grant Thornton

## **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET APPEL DES MEMBRES**

### **1.1 RECONNAISSANCE EN MÉMOIRE**

Aucune

### **1.2 RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES DES PEUPLES AUTOCHTONES**

Mme Oger, vice-présidence du Conseil, énonce ce qui suit :

Depuis plus de 15 000 ans, de nombreuses personnes ont vécu sur la terre où se trouvent nos écoles et nos bureaux administratifs. Nous nous tenons sur le territoire des peuples autochtones de l'île de la Tortue où nous sommes uniquement dépositaires du territoire et que nous sommes tenus d'en assurer la pérennité pour les générations à

## **POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique) \_\_\_\_\_ 19 novembre 2021

venir. Les élèves, le personnel et les membres du Conseil scolaire Viamonde sont reconnaissants d'avoir l'occasion de travailler, de jouer et de s'épanouir sur ce territoire.

### **2. AFFAIRES COURANTES :**

#### **2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Conseillère Thibodeau, appuyée par conseiller Girouard, propose :

***QUE** l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.*

ADOPTÉE.

#### **2.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Aucune

#### **2.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU 15 OCTOBRE 2021**

Conseiller Girouard, appuyé par conseillère Ricard propose :

***QUE** le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 15 octobre 2021 soit approuvé.*

ADOPTÉE.

#### **2.4 QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU 25 JUIN 2021**

Aucune

### **3. DÉLÉGATION**

Aucune

## **POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique)

19 novembre 2021

### **4. RAPPORT DES ÉLÈVES CONSEILLÈRES SUR LES ACTIVITÉS DANS LES ÉCOLES**

En raison de la pandémie, les deux élèves conseillères présentent verbalement une lettre aux élèves.

Bonjour chers élèves,

Pendant le mois de novembre, les élèves ont eu l'occasion de participer à de multiples foires universitaires et collégiales ainsi qu'à des ateliers sur le marché du travail. Notamment la Foire des Universités Francophones de l'Ontario. La période à venir est très importante pour les élèves de 12e année qui commencent à envoyer leurs applications universitaires et collégiales ou pour obtenir des bourses. Nous souhaitons bon courage à tous ces élèves et nous encourageons les 11e à s'informer dès maintenant.

Nous avons eu l'honneur la semaine dernière de participer à la cérémonie du jour du Souvenir en tant que Maîtresses de Cérémonie. Le jour du Souvenir est un rappel pour nous tous des sacrifices et du courage dont ont fait preuve nos soldats et une occasion de les remercier. Les écoles ont toutes participé, avec des activités et le port du coquelicot. Nous tenons à remercier encore une fois les vétérans, mais aussi tous ceux qui ont combattu les différentes guerres dans lesquelles notre pays a contribué pour ramener la paix. Un grand merci aussi à ceux qui ont pu permettre d'organiser la belle cérémonie du 11.

Les élèves ont été très occupés lors de ce mois. À l'école Toronto-Ouest, le comité LEHNA a accompli plusieurs projets, tels que des formations sur le genre et la communauté LGBTQ+ offerts aux élèves et au personnel, ainsi que des présentations sur les perspectives autochtones et l'histoire des Noirs.

À l'école Franco-Jeunesse, les élèves ont organisé une levée de fonds pour Movember, un événement de reconnaissance des défis de santé mentale et physique des hommes. Ils ont vendu des collants en forme de moustache, et les enseignants ont accepté de se raser la barbe ou moustache si les élèves atteignent les objectifs de la levée de fonds.

Enfin, à Gaétan-Gervais, le conseil étudiant a préparé un festival d'automne excitant pour les élèves et les enseignants. Le festival a inclus une maison hantée, un film, un défilé de costumes, et un concours de bocal. Les élèves ont aussi amené des boîtes de conserve pour la banque alimentaire locale.

Un rappel que les restrictions de la Covid-19 sont toujours en vigueur. S'il vous plaît, continuez à respecter la distanciation, à porter vos masques et à vous laver fréquemment les mains pour diminuer la probabilité de transmettre le virus.

## **POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique)

19 novembre 2021

Si vous avez des questions ou inquiétudes, n'hésitez pas à nous les faire parvenir.

Chaleureusement, vos élèves conseillères, Javan Mayrand et Marème Diongue

Conseiller Fortin, appuyé par conseillère Robert, propose :

**QUE** le rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles secondaires du 19 novembre 2021 soit reçu.

ADOPTÉE.

### **5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

Mme Sylvie A Landry, présidente du Conseil présente son rapport aux membres en date du 19 novembre 2021.

#### **Mot de la présidence Sylvie Landry – novembre 2021**

Bonsoir et bienvenue aux membres du public, aux conseillers et aux membres de l'administration présents.

Je suis très heureuse d'être de retour avec vous ce soir. Merci à la vice-présidence d'avoir pris la relève en mon absence et M. Fontaine, et toute l'équipe administrative qui continuent de faire tous les efforts nécessaires pour que nos écoles restent ouvertes. En cette nouvelle année nous avons de nouveaux visages qui s'ajoutent à l'équipe afin d'assurer que notre Mission à Viamonde, « *Chef de file en éducation, se dédie à offrir des écoles novatrices à taille humaine où les élèves sont des citoyennes et citoyens du monde* » soit toujours notre priorité. La Bienvenue!

Depuis la dernière réunion du conseil, certaines activités parascolaires ont repris. Certaines sorties scolaires sont maintenant permises. C'est une excellente nouvelle pour l'épanouissement de nos élèves. Nous devons continuer de maintenir les gestes barrières et la distanciation sociale autant que possible. Si tout le monde fait un effort, nous allons maintenir la nouvelle normale.

Nous avons un automne bien occupé cette année. Nous avons pu observer la semaine de l'immigration francophone au Canada. Comme vous le savez, plusieurs de nos familles sont des nouveaux arrivants.

## **POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique)

19 novembre 2021

Nos écoles ont marqué comme à leur habitude la journée du souvenir le 11 novembre avec les élèves. Cette année marque le 100<sup>e</sup> anniversaire du coquelicot et donc comme à chaque année, à la 11<sup>e</sup> heure, du 11<sup>e</sup>, jour du 11<sup>e</sup> mois, nous nous rassemblons pour rendre hommage à tous ceux qui sont morts au combat. Ensemble, nous nous rappelons les sacrifices de ceux qui sont tombés au service de leur pays. Et nous saluons le courage de ceux qui sont présentement en service actif.

Il y a aussi eu l'inauguration officielle de l'Université de l'Ontario français la semaine dernière dont la vice-présidente, la direction de l'éducation, conseillère Ricard et moi-même ont participé. Des élèves de l'école Toronto Ouest ont chanté l'hymne « Notre Place » de Paul Demers. Bravo! C'est une étape très importante, *Historique!* Cette université permettra à plusieurs de nos élèves de poursuivre des études en français dans leur région.

Du 1<sup>er</sup> au 7 novembre, le Conseil a aussi marqué la semaine de reconnaissance des traités. Cette semaine rend hommage à l'importance des traités. Elle permet à nos élèves et au reste des Ontariens et Ontariennes de comprendre l'importance des droits issus des traités, et leur pertinence aujourd'hui.

Le mois de novembre est aussi le mois de la littératie financière. Le gouvernement ontarien exige depuis 2019 que les conseils scolaires renforcent la formation de nos jeunes dans ce domaine. Une bonne littératie financière permet aux élèves de mieux comprendre leurs finances personnelles, l'économie et les conséquences de leurs choix de consommation afin qu'ils puissent prendre des décisions financières éclairées tout au long de leur vie. J'espère voir dans des réunions du Conseil futures rapprochées les initiatives de nos jeunes en littératie financière.

Nous avons aussi eu de bonnes nouvelles au sein de notre conseil depuis le mois dernier. Le gouvernement de l'Ontarien a confirmé son appui au projet d'agrandissement de la garderie de l'École élémentaire Félix-Leclerc. Grâce à cet agrandissement des locaux existant, nous pourrons bientôt accueillir 49 enfants de plus, dans trois nouvelles salles. Il y aura surtout une salle pour les poupons, les enfants les plus jeunes, là où la demande est particulièrement forte au sein de notre communauté francophone.

Grâce au travail de tous et toutes, nous nous relevons lentement des effets de la pandémie. Il ne faut pas relâcher nos efforts. Nous devons continuer de maintenir les gestes barrières et la distanciation sociale autant que possible. Si tout le monde fait un effort, nous allons nous en sortir.

## **POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique)

19 novembre 2021

Mme Sylvie A. Landry  
Présidente du Conseil

Merci de votre attention.

Conseillère Ricard, appuyée par conseiller Girouard propose :

**QUE** le rapport verbal de la présidence du 19 novembre soit reçu.

ADOPTÉE.

### **6. RAPPORT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION PAR INTÉRIM**

#### **6.1 Nouvelles du système**

M Fontaine présente un résumé des événements marquants du Conseil et de ses écoles, survenus au cours des dernières semaines.

Le 10 octobre, le Conseil soulignait la **Journée mondiale de la santé mentale**. Ce fut l'occasion de partager les ressources en bien-être et santé mentale que nous mettons en place sur notre site internet et dans nos écoles.

Le 11 octobre était la **Journée internationale de la fille**, sur le thème: « Génération numérique, notre génération ». À cet effet, Viamonde a tenu à rappeler son engagement pour la réussite et le bien-être des filles, et pour la lutte contre les inégalités auxquelles elles font face aujourd'hui.

Pour marquer la **Journée internationale de sensibilisation au trouble développemental du langage (TDL)** qui a eu lieu le 15 octobre, l'équipe des services aux élèves a préparé un article sur ce trouble. Publié sur *Franchement Famille*, il explique ce qu'est le TDL et regroupe les ressources disponibles pour soutenir les élèves et leurs familles.

À l'occasion de la **Journée des travailleurs et des travailleuses des services éducatifs à la petite enfance** ce 21 octobre, le Conseil et les écoles ont remercié tous celles et ceux qui veillent au bien-être et l'épanouissement de plus jeunes membres de notre communauté scolaire. Les membres du personnel à la petite enfance ont chacun reçu une lettre individualisée les remerciant pour leur dévouement et leur excellent travail.

Le 25 octobre, nous avons reconnu la **Journée nationale des bibliothèques scolaires** et présenté une belle entrevue avec Eugenia Doval, technicienne en bibliothèque de l'École élémentaire Charles-Sauriol.

## **POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique)

19 novembre 2021

**La Journée Passez au mauve** s'est déroulée le 27 octobre. Au Conseil scolaire Viamonde, nous avons tous porté du mauve pour souligner que nous avons tous un rôle à jouer pour appuyer les enfants et les jeunes vulnérables, de même que rappeler aux familles de notre communauté notre engagement pour la sécurité et le bien-être de tous les enfants.

La 6<sup>e</sup> édition du **concours ARTMonie** a aussi été lancée le 27 octobre dans les écoles. Les élèves sont invités à réfléchir sur la question de l'intimidation par le biais de l'expression artistique, sur le thème « Micro-agressions, macro-problèmes ».

Viamonde a souligné **la Semaine de reconnaissance des traités** en Ontario, qui a débuté le 1<sup>er</sup> novembre. Des lectures, des vidéos, des activités thématiques et des ressources pédagogiques ont été proposées aux élèves tout au long de la semaine.

Le 4 novembre dernier, la **Journée internationale contre la violence et le harcèlement en milieu scolaire** était reconnue. Nous avons rappelé que Viamonde travaille chaque jour à créer des milieux d'apprentissage sécuritaires et inclusifs pour tous les enfants et adolescents de ses écoles élémentaires et secondaires.

Le Conseil scolaire Viamonde a célébré **la Semaine nationale de l'immigration francophone** en Ontario, qui a eu lieu du 7 au 13 novembre. Nous avons souligné l'importance de créer un environnement accueillant et inclusif pour les nouveaux arrivants francophones dans nos écoles en publiant deux articles à ce sujet. De plus, nous avons partagé une vidéo créée par l'École secondaire de Lamothe-Cadillac, dans laquelle les jeunes réalisent et partagent des plats internationaux francophones de leur pays d'origine.

Le 9 novembre, nous avons rendu hommage aux vétérans des Premières Nations, Métis et Inuit pour leur service et leurs sacrifices, hier et aujourd'hui, durant la **Journée des vétérans autochtones**.

Le 11 novembre, pour **le jour du Souvenir**, les écoles Viamonde se sont rassemblées durant une cérémonie virtuelle en direct pour rendre hommage à celles et ceux qui ont servi, et qui servent encore, pour la paix et la liberté.

Une élève de l'École secondaire Toronto Ouest est la lauréate 2021 du **Prix du pèlerinage de Vimy**. Elle nous a parlé de son coup de cœur pour l'histoire en 10<sup>e</sup> année et de son engagement communautaire. Son entrevue est disponible en ligne sur notre site *Franchement Famille*.

## **POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique) \_\_\_\_\_ 19 novembre 2021

Enfin, le 12 novembre, le Conseil scolaire Viamonde a souhaité une longue vie à **l'Université de l'Ontario français** à la suite de leur cérémonie d'inauguration officielle dans leurs locaux à Toronto!

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lapointe, propose :

***QUE** le rapport verbal de la direction de l'éducation par intérim sur les nouvelles du système soit reçu.*

ADOPTÉE.

### **6.2 Calendrier des réunions du Conseil pour 2022**

Les membres du Conseil prennent connaissance du calendrier des réunions du Conseil pour l'année 2022.

Le calendrier final est présenté pour adoption. Aucun lieu n'a donc été ciblé pour le moment ne sachant pas l'issue de la crise sanitaire.

Après une période d'explication, conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lapointe propose par la suite :

***QUE** le rapport en date du 19 novembre 2021 sur le calendrier des réunions du Conseil pour l'année 2022 soit reçu.*

***QUE** le Conseil approuve le calendrier des réunions du Conseil pour l'année 2022 tel qu'il figure à l'annexe A.*

ADOPTÉES

### **6.3 Mise à jour – COVID-19**

M Fontaine présente le rapport sur la Mise à jour COVID-19 en lien avec la crise sanitaire. Il passe à travers les grandes lignes qui comprend les suivis auprès des membres du personnel pour assurer la conformité aux exigences reliées à la divulgation du statut vaccinal et/ou à la soumission des résultats des tests antigènes rapides. Les portes ouvertes se dérouleront encore en mode virtuel cette année. Il donne quelques précisions sur les tests de l'OQRE qui sont de nouveau administrés cette année.

Après une période de questions, conseiller Girouard appuyé par conseiller Fortin, propose :

## **POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique) \_\_\_\_\_ 19 novembre 2021

**QUE** le rapport en date du 19 novembre 2021 intitulé « Mise à jour : COVID-19 » soit reçu.

ADOPTÉE.

### **7. RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS**

#### **7.1 AFFAIRES**

##### **7.1.1 États financiers 2020-2021**

M Rodrigue, surintendant des affaires présente le rapport sur les états financiers 2020-2021 aux membres du Conseil. Il passe à travers les, revenus, les dépenses et les excédents accumulés.

Le comité de vérification recommande au Conseil d'approuver les états financiers 2020-2021 tels qu'ils ont été présentés

Après une période de questions, conseiller Lapointe, appuyé par conseiller Fortin propose :

**QUE** le rapport et ses annexes en date du 19 novembre 2021 sur les états financiers 2020- 2021 soient reçus.

ADOPTÉES.

Conseiller Fortin, appuyé par conseillère Émery propose :

##### ***Approbation de l'affectation statutaire***

**QUE** l'affectation statutaire de 162 980 \$ soit affectée du surplus non disponible.

**QUE** le solde du surplus annuel de 2 091 141 \$ soit affecté à l'excédent de fonctionnements accumulés.

ADOPTÉES.

Conseillère Oger, appuyée par conseillère Thibodeau propose :

##### ***Approbation des affectations entre comptes de surplus***

**QUE** soit affecté de l'excédent de fonctionnements accumulés :

## **POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique)

19 novembre 2021

- 2 638 548 \$ au compte de surplus pour nouvelles écoles pour l'école secondaire de l'est de Toronto;

**QUE** soit affecté à l'excédent de fonctionnements accumulé :

- 610 000 \$ du compte de surplus pour les projets différés afin que le solde corresponde à la valeur des achats informatiques commandés mais non livrés en fin d'année ;
- 23 217 \$ du compte de surplus pour les intérêts sur la dette non-supportée;
- 69 056 \$ du compte de surplus du fonds d'amortissement du TDSB;
- 333 226 \$ du compte de surplus pour les projets d'immobilisation engagés pour la dépense d'amortissement associée;
- 134 300 \$ du compte de surplus pour nouvelles écoles pour l'achat d'équipement lors du projet de l'école David-Saint-Jacques;
- 263 303 \$ du compte de surplus pour la CSPAAT.

ADOPTÉES.

Conseiller Fortin, appuyé par conseillère Émery propose :

**QUE** soit affecté au surplus de projets d'immobilisation engagés :

- 344 962 \$ du compte de surplus pour les nouvelles écoles;

**QUE** le Conseil approuve les états financiers pour l'année scolaire 2020-2021, tels que présentés à l'annexe A, selon la recommandation du Comité de vérification à cet effet.

ADOPTÉES.

### **7.2 ÉDUCATION**

#### **7.2.1 Rapport No 1 (2021-2022) du Comité de consultatif de l'enfance en difficulté (CCED) du 12 octobre 2021**

Conseiller Fortin, président du comité présente aux membres du Conseil le rapport No. 1 du CCED qui porte sur le budget 2021-2022 de l'enfance en difficulté.

Après une période de questions, conseiller Lapointe, appuyé par conseiller Fortin propose :

## **POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique)

19 novembre 2021

***QUE** le rapport n<sup>o</sup> 1 du CCED (2021-2022) présenté en date du 19 novembre 2021 soit reçu.*

ADOPTÉE

### **7.2.2 Rapport No 2 (2021-2022) du Comité de consultatif de l'enfance en difficulté (CCED) du 12 octobre 2021**

Conseiller Fortin, président du comité présente aux membres du Conseil le rapport No 2 du CCED.

Après une période de questions, conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Fortin propose :

***QUE** le rapport no 2 du CCED (2021-2022) présenté en date du 19 novembre 2021 soit reçu.*

ADOPTÉE

### **SUSPENSION DE LA SÉANCE PUBLIQUE**

Conseiller Lapointe appuyé par conseiller Fortin, propose une pause de 10 minutes.

***QUE** la séance publique soit suspendue à 21h10.*

ADOPTÉE

Reprise de la séance publique à 21h20

### **7.2.3 Rapport No 4 du CPP du 8 novembre 2021**

Conseillère Thibodeau, présidente du comité CPP présente aux membres du conseil le rapport du CPP en date du 8 novembre 2021.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Fortin propose :

***QUE** le rapport n<sup>o</sup> 4 (2021) du CPP présenté en date du 19 novembre 2021 soit reçu.*

Conseillère Ricard, appuyée par conseiller Fortin propose :

***QUE** le Conseil approuve les nominations pour remplacer les vacances au sein du CPP dans les régions suivantes pour l'année 2022 :*

✓ **Robin Joly**, membre représentant la région du **Grand Toronto**

## **POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique)

19 novembre 2021

- ✓ **Nourredine Hail**, membre représentant la région du **Peel/Caledon**
- ✓ **Cédric Chevalier**, membre représentant la région du **Sud**
- ✓ **Célia Pennycook**, membre représentant la région du **Sud-Ouest**
- ✓ **Ginette Brace**, membre représentant la région du **Sud-Ouest**
- ✓ **Hatem Belhi**, membre représentant la région du **Grand Toronto**

ADOPTÉES

### **7.2.4 Plan de mise en œuvre du comité de consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne (CCÉDIDP)**

M Kamga, surintendant de l'éducation présente le rapport sur le plan de mise en œuvre du comité de consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne (CCÉDIDP).

Il passe à travers l'annexe A du rapport qui comprend le mandat du comité pour appuyer la mise en œuvre de la mission et la vision du Conseil et la composition du comité qui comprend les membres qui siégeront pour une durée de deux ans, renouvelable, de leurs rôles et responsabilités, des règles et procédures pour la tenue des réunions.

Il informe les membres du Conseil qu'il y aura une mise en candidature du 3 janvier au 3 février 2022 pour recruter des membres à travers différentes communications.

Il y eu une discussion entre les membres au niveau de la rémunération au point No 7.

À la demande des membres, le nom sera écourté pour CDP au lieu de CCÉDIDP.

Après une période de questions et de discussion, conseiller Fortin, appuyé par conseillère Oger propose :

**QUE** le rapport en date du 19 novembre intitulé « Plan de mise en œuvre du comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne du Conseil scolaire Viamonde » soit reçu.

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lapointe propose :

**QUE** le Conseil approuve le plan de mise sur pied du « Comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la

## **POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique) \_\_\_\_\_ 19 novembre 2021

*personne du Conseil scolaire Viamonde » et que l'administration revoie le point No 7.*

ADOPTÉES

### **8. RÉVISION DES POLITIQUES :**

#### **Politique pour approbation**

##### **8.1 Politique 1,01- Établissement des politiques et des directives administratives du Conseil scolaire Viamonde**

Les membres du Conseil prennent connaissance de la politique 1,01.

Après une période de discussion et quelques changements à la politique, conseiller Fortin, appuyé par conseillère Emery propose :

***QUE** le rapport en date du 19 novembre 2021 portant sur la Politique n°1,01 Établissement des politiques et des directives administratives du Conseil soit reçu.*

***QUE** le Conseil approuve la Politique n°1,01 Établissement des politiques et des directives administratives du Conseil telle que modifiée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.*

ADOPTÉES.

##### **8.2 Politique 3,12 - Recherche-action menée au sein du Conseil scolaire Viamonde.**

Les membres du Conseil examinent de la politique 3,12.

Après une période de discussion et quelques changements à la politique, conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lapointe propose :

***QUE** le rapport en date du 19 novembre 2021 portant sur la Politique n° - 3,12 Recherche-action menée au sein du Conseil scolaire Viamonde soit reçu.*

***QUE** le Conseil approuve la Politique n° -3,12 Recherche-action menée au sein du Conseil scolaire Viamonde telle que modifiée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.*

ADOPTÉES

## **POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique)

19 novembre 2021

- 8.3 **Politique 3,27-** Processus de sélection pour le choix du nom d'une école ou pour renommer une école

Après avoir examiné la politique 3,27, et quelques changements à la politique, conseiller Fortin, appuyé par conseillère Thibodeau propose :

***QUE** le rapport en date du 19 novembre 2021 portant sur la Politique n° - 3,27 Processus de sélection pour le choix du nom d'une école ou pour renommer une école existante soit reçu.*

***QUE** le Conseil approuve la Politique n° -3,27 Processus de sélection pour le choix du nom d'une école ou pour renommer une école existante telle que présentée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.*

ADOPTÉES

- 8.4 **Politique 4,04** – Recrutement et embauche

Les membres du Conseil prennent connaissance de la politique 4,04.

Après une période de discussion et des petits changements, conseillère Oger, appuyée par conseillère Thibodeau propose :

***QUE** le rapport daté du 19 novembre 2021, portant sur la Politique n°4,04 – Recrutement, sélection, embauche et promotion du personnel soit reçu.*

***QUE** le Conseil approuve la Politique n° 4,04 – Recrutement, sélection, embauche et promotion du personnel - telle que modifiée à l'Annexe B aux fins de diffusion et de mise en vigueur.*

ADOPTÉES

### **PROLONGATION DE LA DURÉE DE LA RÉUNION**

À 23 :00 Conseiller Fortin appuyé par conseillère Thibodeau propose de continuer la réunion jusqu'à 23h15.

ADOPTÉE

- 8.5 **Politique 4,27** - Conflits d'intérêts lors d'embauche et de dotation

Les membres examinent la politique 4,27, après une période de discussion, conseiller Fortin, appuyé par conseillère Thibodeau propose :

## **POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique)

19 novembre 2021

***QUE** le rapport daté du 19 novembre 2021, portant sur Politique n° 4,27 – Conflits d'intérêts lors d'embauche et de dotation soit reçu.*

***QUE** le Conseil approuve Politique n° 4,27 – Conflits d'intérêts lors d'embauche et de dotation - telle que modifiée à l'Annexe B aux fins de diffusion et de mise en vigueur.*

ADOPTÉE

### **PROLONGATION DE LA DURÉE DE LA RÉUNION**

À 23 : 15 Conseiller Fortin appuyé par conseillère Thibodeau propose de continuer la réunion jusqu'à 23h30.

ADOPTÉE

## **9. RAPPORTS DE REPRÉSENTATION**

9.1 Association des conseils des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)

9.1.1 Rapport d'activités -ACÉPO (rapport verbal)

Aucun

9.2 Fédération Nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

9.2.1 Mise à jour : (FNCSF)

Mme Oger présente un rapport verbal sur la Mise à jour FNCSF. Elle a assisté à l'AGA et informe les membres les informations suivantes, suite aux élections, M Denis Chartrand sera le président de FNCSF et succède à Louis Arseneault.

M Émile Galland devient 1er vice-président, Mme Marie-Pierre Lavoie 2e vice-présidente et Mme Johanne Lacombe 3e vice-présidente.

Le prochain congrès aura lieu au Yukon du 20 au 22 octobre 2022.

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lapointe propose :

***QUE** le rapport verbal en date du 19 novembre 2021 portant sur « La Mise à jour – FNCSF » soit reçu.*

ADOPTÉE

## **POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique) \_\_\_\_\_ 19 novembre 2021

9.3 Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)

9.3.1 Mise à jour – AFO

Aucun

### **10. AVIS DE MOTION**

Conseillère Thibodeau dépose un avis de motion à la Présidente du Conseil.

La motion sera revue par la Présidente du Conseil de concert avec le Directeur de l'Éducation par intérim afin de déterminer, d'une part, si la motion est recevable et d'autre part, selon le contenu, si la motion est étudiée à la prochaine réunion régulière du Conseil en séance publique ou en séance à huis clos.

### **11. CORRESPONDANCE**

Les membres du Conseil prennent connaissance de la Correspondance en date du 28 septembre au 12 novembre 2021.

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lapointe, propose :

**QUE** la correspondance soit reçue.

ADOPTÉE.

### **12. ADOPTION DE LA RÉOLUTION EN SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE**

Conseiller Girouard, appuyé par conseiller Fortin propose :

**QUE** la résolution de la séance à huis clos pour le point mentionné ci-dessous soit versée en séance publique.

ADOPTÉE.

## **POINT NO 2.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique) \_\_\_\_\_ 19 novembre 2021

### 12.1 **Point 5.3.1 Changements au sein du personnel**

***QUE** le rapport présenté en date du 19 novembre 2021 sur les changements au sein du personnel soit reçu.*

ADOPTÉE.

### **13. LEVÉE DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL**

Par la suite à **23h30**, les points à l'ordre du jour étant épuisés, conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lapointe propose :

***QUE** la réunion soit levée.*

ADOPTÉE.

**La direction de l'éducation  
par intérim et  
secrétaire du Conseil**

**La présidente du Conseil,**

**Sébastien Fontaine**

**Sylvie A. Landry**

## **POINT NO 2.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

**NON-ADOPTÉ**

### **PROCÈS-VERBAL** **DE LA RÉUNION D'ORGANISATION** **DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE** (Séance publique)

**Le 3 DÉCEMBRE 2021**

**Le Conseil se réunit en séance publique de 19h00 à 20h15 par vidéoconférence seulement.**

#### **Membres présents :**

Conseillère Geneviève Oger <b>(Présidente du Conseil)</b>	Toronto (Ouest),
Conseiller Benoit Fortin <b>(Vice-président du Conseil)</b>	Toronto (Est)
Conseillère Véronique Émery	Niagara (Fort Érie, Port Colborne, Thorold, Welland, Niagara Falls, Pelham, Wainfleet, Niagara-on-the-Lake, St. Catharines)
Conseiller Pierre Girouard	Hamilton-Wentworth, Halton et Brant
Conseillère Sylvie A. Landry	Haliburton, Northumberland, Peterborough, Durham, Victoria,
Conseiller Pierre Lambert	Oxford, Elgin, Lambton, Chatham-Kent
Conseiller Éric Lapointe	Bruce, Grey, Simcoe et Dufferin
Conseillère Karine Ricard	York
Conseillère Chloë Robert	Toronto (Centre)
Conseiller Yvon Rochefort	Peel
Conseiller Guillaume Teasdale	Essex
Conseillère Pascale Thibodeau	Waterloo, Wellington, Middlesex, Perth et Huron
Élève conseillère Marème Diongue	Élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires
Élève conseillère Javan Mayrand	Élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires

## **POINT NO 2.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Membres de l'administration présents :**

M. Sébastien Fontaine, directeur de l'éducation par intérim  
M. Roland Desloges, surintendant de l'éducation  
M. Hugues Kamga Wambo, surintendant de l'éducation  
M. Miguel Ladouceur, directeur du SIEP  
M<sup>me</sup> Sonia N Likibi, directrice des ressources humaines  
M<sup>me</sup> Mirela Lonian, adjointe à la surintendance temporaire  
M. Jason Rodrigue, surintendant des affaires  
M. Olivier St Maurice, surintendant de l'éducation par intérim  
M<sup>me</sup> Isabelle Turcotte, surintendante de l'éducation  
M<sup>me</sup> Tricia Verreault, surintendante de l'éducation  
M<sup>me</sup> Corine Céline, secrétaire de séances

### **Membres de l'administration absents:**

M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation  
M<sup>me</sup> Julie Vanghelder, directrice du secteur des communications et du marketing

## **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION D'ORGANISATION**

Le directeur de l'éducation par intérim, M Sébastien Fontaine, déclare la séance ouverte. En premier lieu, il souhaite la bienvenue à l'assemblée en cette réunion d'organisation du nouveau Conseil.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M Fontaine modifié l'ordre du jour en ajoutant deux points manquants, l'approbation de l'ODJ et les déclarations des conflits d'intérêts. N'ayant aucune déclaration de conflit d'intérêts, conseiller Girouard appuyé par Conseillère Émery propose :

***QUE** l'ordre du jour soit approuvé tel que modifié.*

ADOPTÉE

## **3. ÉLECTIONS**

### **3.1 Présentation des règles de procédures pour les élections**

À titre de président d'assemblée et ce, jusqu'à l'élection de la présidence du Conseil, M. Fontaine, directeur de l'éducation par intérim, présente d'abord les règles de procédures pour les élections, et ce, conformément aux Règlements administratifs du Conseil.

## **POINT NO 2.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **3.2 Nomination des scrutateurs et scrutatrices**

Sur recommandation du directeur de l'éducation par intérim, M Sébastien Fontaine propose que M. Rodrigue et Mme Verreault soient sélectionnés comme scrutateur et scrutatrice. Conseiller Lapointe appuyé par Conseiller Fortin propose :

**QUE** *M. Jason Rodrigue et M<sup>me</sup> Tricia Verreault soient les deux scrutateurs nommés pour les élections.*

ADOPTÉE

### **3.3 Élection de la présidence du Conseil**

M Fontaine invite les mises en candidature pour le poste de présidence du Conseil.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Rochefort propose la candidature de conseillère Sylvie A Landry comme présidente du Conseil.

Conseillère Émery, appuyée par conseiller Fortin, propose la candidature de conseillère Geneviève Oger comme présidente du Conseil.

N'ayant pas d'autres candidatures, les mises en candidature sont déclarées closes.

Conseillère Oger accepte sa mise en candidature.  
Conseillère Landry refuse sa mise en candidature.

Conseillère Oger est donc élu par acclamation à la présidence du Conseil.

Le directeur de l'éducation par intérim cède ensuite la présidence de la réunion à la Mme Oger, élue en tant que présidente du Conseil.

Après l'élection, Conseillère Oger accepte avec joie et humilité son 1<sup>er</sup> mandat à la présidence du Conseil Viamonde. Elle remercie les membres du Conseil pour leur confiance et de leur engagement à défendre notre système d'éducation laïque de langue française.

Avant de se retirer en tant que présidente du Conseil, Mme Sylvie A Landry, présente un mot de remerciement à l'équipe Viamonde.

« Merci à Conseiller Lambert de me proposer et Conseiller Rochefort d'appuyer ma nomination à la Présidence, mais je dois décliner.  
Je remercie la Conseillère Oger et Conseil Girouard ces dernières années pour m'avoir appuyé au poste de la Présidence.

## **POINT NO 2.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

Je remercie M. Bertrand qui a su apporter Viamonde à un nouveau niveau; je remercie Mme Longo qui a toujours eu l'élève et Viamonde, à Cœur et bien sûr M Fontaine, qui, ces derniers mois à relever le défi à la Direction de l'éducation et secrétaire par intérim au Conseil!

Merci au comité exécutif, vous êtes tous et toutes à assurer que nos élèves soient des citoyens et citoyennes épanouis; bienvenue aux nouveaux membres de l'équipe, vous avez parmi vous des membres du comité exécutif chevronnées qui sauront vous guider. Je remercie M. Rodrigues pour maintenir le cap sur nos Finances et M. Ladouceur, qui travaillent avec son équipe pour assurer que nos écoles soient des lieux propices à l'apprentissage!

À Corine et Martine, pour votre appui à la présidence, que ferais-je sans vous?

Et FINALEMENT, je vous remercie chers conseillers et conseillères, et chères conseillères étudiantes, ces dernières années nous avons pu ensemble accomplir un travail pour nos communautés, les élèves et le Conseil, même avec une pandémie jamais vue de nos vécus ».

Merci!

Sylvie A Landry

### **3.4 ALLOCUTION OFFICIELLE PRONONCÉE PAR CONSEILLÈRE OGER À TITRE DE PRÉSIDENTE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Chers collègues,  
Chers membres du personnel  
Chers amis,

Je vous remercie de m'accorder votre confiance.

Je prévois de remplir mes fonctions au meilleur de mes capacités, et en privilégiant l'écoute.

Le dialogue est notre outil de travail le plus important.

Ce dialogue doit rester ouvert, et respectueux des différences de personnes et de perspectives.

J'aimerais saluer le travail de notre présidence sortante Sylvie Landry.

Madame Landry a mené plusieurs évolutions dans nos pratiques, visant à rendre notre documentation plus transparente et plus compréhensible pour notre communauté.

J'ai appuyé ces ajustements, ainsi que l'accent qu'elle a mis sur les questions d'équité et de santé mentale. Elle a mis sa rigueur et sa ténacité au service de notre conseil.

## **POINT NO 2.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

Au nom de tous, je la remercie chaleureusement pour son dévouement et son leadership.

Je me réjouis qu'elle continuera de mettre toutes ses compétences au service de notre conseil.

Nous nous préparons à en entamer une année délicate.

La pandémie reste très présente.

Le personnel du conseil à tous les niveaux est encore très sollicité, tant au sein des écoles, qu'au sein de l'équipe administrative.

Je remercie cette équipe administrative pour son appui.

Je reconnais à quel point tous leurs efforts se font pour le bien de nos élèves.

Nous entamons aussi une année d'élection provinciale.

Certains dossiers épineux exigent un grand doigté politique, et aussi une capacité à imaginer les possibles autrement.

Notre conseil a plusieurs projets en cours.

Il y a le projet de construction de Paul Demers, un nouvel édifice pour notre école secondaire à Hamilton et la construction de la nouvelle école secondaire dans l'est de Toronto.

Sans compter les multiples projets d'agrandissement de services de garde.

Je suis très heureuse de continuer ce travail avec chacun de vous.

Je vous propose de maintenir l'esprit de collégialité qui caractérise notre prise de décision.

Je trouve notre communauté beaucoup plus présente dans nos discussions depuis un certain temps.

Je m'en réjouis, ainsi que de la place qu'elle occupe dans notre nouveau plan pluriannuel.

Nous sommes là pour elle.

Je sais que chacun de vous partage ce souci.

Continuons de travailler ensemble, et main dans la main avec notre administration compétente, pour offrir le meilleur à nos élèves.

Ils ont besoin d'une instruction laïque de qualité en français sur tout le territoire de notre conseil.

Qu'ils soient à Bowmanville, Windsor, Hamilton ou Toronto.

Avançons ensemble pour eux.

Merci

Mme Geneviève Oger

### **3.5 Élection de la vice-présidence du Conseil**

La présidente, Mme Oger invite les mises en candidature pour le poste de vice-présidence du Conseil.

Conseillère Oger, appuyée par conseiller Lapointe propose la candidature de conseiller Fortin à la vice-présidence du Conseil.

## **POINT NO 2.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

Conseillère Émery, appuyée par conseiller Rochefort propose la candidature de conseillère Landry à la vice-présidente du Conseil

Conseillère Landry, remercie conseillère Émery et conseiller Rochefort, et décline la nomination.

Conseiller Fortin, accepte sa nomination.

N'ayant pas d'autres candidatures, les mises en nomination sont déclarées closes.

Conseiller Fortin est élu par acclamation à la vice-présidence du Conseil.

### **3.6 ALLOCUTION PRONONCÉE PAR CONSEILLER FORTIN À TITRE DE VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Chers collègues,  
Chers membres du personnel  
Chers amis,

Je vous remercie de m'accorder votre confiance. Je la reçois en toute humilité.

Je me ferai un devoir de remplir mes fonctions au meilleur de mes capacités, et en privilégiant l'écoute.

Je me dois de féliciter notre présidente Geneviève Oger, elle peut compter sur mon entière collaboration.

Je joins ma voix à la sienne en sur les points suivants :

- Le dialogue est notre outil de travail le plus important.
- Ce dialogue doit rester ouvert, et respectueux des différences de personnes et de perspectives.
- J'aimerais saluer le travail de notre présidence sortante Sylvie Landry.
- Je la remercie chaleureusement pour son dévouement, son mentorat et son leadership.

Nous nous préparons à en entamer une année délicate :

- La pandémie reste très présente et préoccupante.
- Je remercie l'équipe administrative pour son appui. Et soyez assurés que le nôtre vous est acquis.
- Je reconnais aussi à quel point tous leurs efforts se font pour le bien de nos élèves.
- Nous entamons aussi une année d'élection provinciale.

## **POINT NO 2.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

Certains dossiers épineux vont exiger un grand doigté politique, et aussi une capacité à imaginer les possibles autrement.

Je suis très heureux de continuer ce travail avec chacun de vous. Je reste disponible pour supporter chacun d'entre vous au niveau local, si vous le souhaitez.

J'appuie les mots de notre Présidente et je vous propose de maintenir l'esprit de collégialité qui caractérise notre prise de décision. Notre communauté est beaucoup plus présente dans nos discussions depuis un certain temps, ce qui est toujours souhaitable, elle nous donne nos racines.

Continuons de travailler ensemble, et main dans la main avec une administration hors pair, pour offrir le meilleur à nos élèves et à la communauté.

Ils ont besoin d'une instruction laïque de qualité en français sur tout le territoire de notre conseil.

Avançons ensemble pour eux.

Merci.

M. Benoit Fortin

### **3.7 Destruction des bulletins de vote**

En l'absence de vote, aucune destruction de bulletin n'est nécessaire.

## **4. NOMINATIONS AUX DIVERS COMITÉS :**

### **4.1 Nomination de trois membres du Conseil au Comité consultatif sur l'enfance en difficulté (CCED) et de trois membres**

Ce comité est une exigence de la Loi sur l'éducation.  
Dix rencontres sont prévues durant l'année scolaire.

La présidente du Conseil invite les mises en nomination.

Les membres qui souhaitent y siéger sont : Conseillers Fortin, Teasdale et Lapointe.

Les membres qui désirent assurer la suppléance sont : Conseiller Rochefort ainsi que conseillères Ricard et Oger.

Conseillère Thibodeau, appuyée par conseillère Émery, propose par la suite :

## **POINT NO 2.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

***QUE conseillers Fortin, Teasdale et Lapointe soient nommés membres du CCED.***

***QUE conseiller Rochefort ainsi que conseillères Oger et Ricard soient nommés membres suppléants.***

ADOPTÉES

### **4.2 Nomination de deux membres du Conseil au Comité de participation des parents (CPP) et de deux membres suppléants**

Les membres qui expriment un intérêt à siéger au comité de participation des parents sont invités à se nommer.

Conseillère Thibodeau et conseiller Fortin désirent y siéger comme membres, alors que conseiller Teasdale et conseillère Émery indiquent leur intention de siéger à titre de membres suppléants au sein de ce comité.

Conseiller Lapointe, appuyé par conseillère Ricard, propose donc :

***QUE conseillère Thibodeau et conseiller Fortin soient nommés membres du CPP.***

***QUE conseiller Teasdale et conseillère Émery soient nommés membres suppléants.***

ADOPTÉES

### **4.3 Nomination de deux membres du Conseil au Comité des communications en plus de la présidence du Conseil (membre de facto)**

Le comité de communications est composé de trois membres du Conseil incluant la présidence du Conseil qui siège de facto. La présidence invite les membres qui souhaitent siéger à ce comité à se nommer.

Conseillère Thibodeau et conseiller Lapointe expriment un intérêt à y siéger.

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Rochefort, propose par la suite :

## **POINT NO 2.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

*QUE la présidente du Conseil, conseillère Oger ainsi que conseillère Thibodeau et conseiller Lapointe soient les trois membres qui siégeront au comité de communications.*

ADOPTÉE

### **4.4 Nomination d'un membre du Conseil au Comité d'examen de la performance de la direction de l'éducation en plus de la présidence et de la vice-présidence du Conseil (membres de facto)**

Ce comité requiert la nomination d'un membre en plus de la présidence et la vice-présidence du conseil (membres de facto)

Conseillère Émery exprime un intérêt à y siéger.

Conseillère Landry, appuyée par conseiller Rochefort propose donc :

*QUE la présidente du Conseil, conseillère Oger, le vice-président, conseiller Fortin et conseillère Émery soient les trois membres nommés pour siéger au comité d'examen de la performance de la direction de l'éducation.*

ADOPTÉE

### **4.5 Nomination d'un membre du Conseil au Comité d'apprentissage parallèle dirigé en plus de la présidence du Conseil (membre de facto)**

Ce comité est une exigence de la Loi sur l'éducation. Un membre du Conseil est nommé chaque année pour siéger à ce comité qui devrait être constitué au besoin.

Conseiller Fortin exprime un intérêt à siéger au comité.

Conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Lapointe, propose donc :

*QUE conseiller Fortin soit nommé pour siéger au comité d'apprentissage parallèle dirigé pour élèves dispensés de fréquentation scolaire.*

ADOPTÉE

### **4.6 Nomination de deux (2) membres du Conseil au Comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne (CDP)**

## **POINT NO 2.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

Pour ce nouveau comité, conseiller Lapointe propose que conseillères Ricard et Landry siègent sur ce comité et que les conseillères Oger et Thibodeau soient membres suppléants.

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Rochefort propose :

***QUE** conseillères **Ricard et Landry** soient nommées pour siéger au comité CDP et conseillères **Oger et Thibodeau** comme membres suppléants.*

ADOPTÉE

### **5. NOMINATION DES DEUX MEMBRES À L'ASSOCIATION DES CONSEILS SCOLAIRES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'ONTARIO (ACÉPO)**

Le Conseil doit nommer deux membres du Conseil pour représenter Viamonde au Conseil d'administration de l'ACÉPO pour l'année 2022.

Conseillère Landry et Conseiller Fortin proposent leur mise en candidature.

N'ayant pas d'autres candidatures, la mise en nomination est déclarée close.

Conseillère Thibodeau, appuyée par Conseillère Ricard, propose :

***QUE** conseillère **Landry** et conseiller **Fortin** représentent Viamonde au conseil d'administration de l'ACÉPO.*

ADOPTÉE

### **6. RAPPORT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION :**

#### **6.1 Mise à jour COVID -19 (rapport verbal)**

M Fontaine présent un rapport verbal sur la mise à jour COVID-19 en lien avec la crise sanitaire.

Il débute son rapport en indiquant que les écoles préparent la distribution des ensembles de tests antigènes rapides détectant la COVID-19 qui seront distribués aux familles avant le congé d'hivers.

Il informe les membres des vaccins disponibles pour les élèves de 5 à 11 ans. Selon les régions des cliniques de vaccination auront lieu dans nos écoles ou dans les écoles avoisinantes des autres conseils scolaires. Le

## **POINT NO 2.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

tout est dirigé par les bureaux de santé avec la collaboration des conseils scolaires.

Les directions d'écoles communiqueront aux familles les dates et les lieux des cliniques.

Après une période de questions, conseiller Fortin, appuyé par conseiller Rochefort propose :

**QUE** le rapport verbal sur la « Mise à jour COVID -19 » soit reçu

ADOPTÉE

### **7. RAPPORT ÉMANANT DES SECTEURS :**

#### **7.1 Affaires**

##### **7.1.1 Prévision budgétaire révisée 2021-2022**

M Rodrigue, surintendant des affaires fait un sommaire rapide sur le rapport présenté aux membres du Conseil.

Après une période de questions sur certains éléments, conseiller Fortin appuyé par conseiller Girouard propose :

**QUE** le rapport daté du 3 décembre 2021 intitulé « Prévisions budgétaires révisées 2021-2022 » soit reçu.

**QUE** le Conseil autorise l'administration d'ajouter des projets ponctuels, du personnel supplémentaire et d'acheter de l'équipement supplémentaire si un surplus budgétaire se dégageait au cours de l'année, et ce, en lien avec le plan stratégique ou en réponse à la pandémie.

**QUE** le Conseil adopte le budget révisé de 253 946 373 \$, incluant l'utilisation de 4 728 595 \$ de l'excédent de fonctionnement accumulé selon les modalités présentées dans ce rapport et ses annexes, y compris l'ajout de postes temporaires, les changements au niveau des postes réguliers ainsi que les changements à la dotation.

ADOPTÉES

#### **7.2 Éducation**

##### **7.2.1 Bilan du plan d'amélioration du Conseil (PAC) 2020-2021**

## **POINT NO 2.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

Les membres du Conseil examinent le rapport sur le plan d'amélioration du Conseil 2020-2021 préparé par l'administration dans le but de se fixer des objectifs en termes d'apprentissage et de bien-être des élèves.

Conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Girouard propose :

**QUE** le rapport en date du 3 décembre 2021 « Bilan du plan d'amélioration du Conseil (PAC) 2020-2021 » soit reçu.

ADOPTÉE

### **7.2.2 Ébauche du plan d'amélioration et d'équité du Conseil (PAÉC) 2021-2022**

M. Kamga présente aux membres le rapport sur l'ébauche du plan d'amélioration et d'équité du Conseil pour 2021-2022.

Il passe à travers les grandes lignes, et après une période de questions, conseiller Lapointe, appuyé par conseillère Thibodeau propose :

**QUE** le rapport en date du 3 décembre 2021 « version de travail Plan d'amélioration et d'équité du Conseil (PAÉC) 2021-2022 » soit reçu.

ADOPTÉE

## **8. ADOPTION DES RÉOLUTIONS EN SÉANCE À HUIS-CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE**

### **7.1 Point 4.2.2 « Mises en disponibilité »- Wellington Catholic District School Board**

- Un campus administratif situé au 59, 69 et 75 Woolwich Street à Guelph (total 0,6 acres)
- Un entrepôt situé au 160 Southgate Drive à Guelph (1,6 acre)

Conseiller Girouard, appuyé par conseiller Fortin propose :

**QUE** la résolution de la séance à huis clos pour le point mentionné ci-dessous soit versée en séance publique.

**QUE** le Conseil confirme au Wellington Catholic District School Board que le Conseil scolaire Viamonde n'a pas d'intérêt pour les

## **POINT NO 2.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

*propriétés situées au 59, 69 et 75 Woolwich St. à Guelph et au 160 Southgate Dr. À Guelph.*

ADOPTÉE

### **9. LEVÉE DE LA RÉUNION**

À **20h15**, l'ordre du jour étant épuisé, conseiller Lapointe, appuyé par conseillère Ricard, propose :

*QUE la réunion soit levée.*

ADOPTÉE

**La direction de l'éducation par  
intérim et secrétaire du Conseil**

**Sébastien Fontaine**

**La présidente du Conseil**

**Geneviève Oger**

## **POINT NO 6.1 DE L'ORDRE DU JOUR**



### **Bonnes nouvelles du système**

Janvier 2022

Je vous présente les événements marquants et activités du Conseil ou des écoles qui ont eu lieu au cours du mois dernier.

### **Portes ouvertes des écoles secondaires**

Du 24 novembre au 2 décembre 2021, les écoles secondaires Viamonde ont organisé leurs portes ouvertes virtuelles. Au programme : présentations en direct, découverte des programmes scolaires et échanges avec le personnel. Les soirées se sont toutes très bien déroulées et les enregistrements des sessions ont été mis en ligne tout au long du mois de décembre.

### **Festival international du film sur la migration**

Le Conseil a participé pour la première fois au Festival international du film sur la migration de la région de Waterloo. En collaboration avec le *Local Immigration Partnership de Waterloo*, *Idea Exchange Cambridge* et *Service Jésuite des réfugiés Canada*, l'équipe de la liaison communautaire a organisé une projection d'un film en français le 9 décembre 2021, suivi d'une discussion sur les thèmes de la résilience, la migration et l'espoir.

### **Le Grand Partage**

Comme chaque année, du 1<sup>er</sup> au 10 décembre, le Centre communautaire francophone de Windsor-Essex-Kent (CCFWEK) et ses partenaires ont recueilli des denrées non-périssables et des dons monétaires pour venir en aide aux familles dans le besoin. Les communautés des écoles l'Envolée, Louise-Charron et de Lamothe-Cadillac se sont mobilisées et ont récolté en tout 2 060 articles non périssables et 255 \$ en dons monétaires.

### **Concours Artmonie**

Le Conseil a annoncé le 3 décembre les œuvres lauréates de son concours ARTmonie. Cette année, les écoles ont été invitées à créer des productions artistiques sur le thème « Micro-agressions – Macro-problèmes ». L'édition 2021-2022 a été un franc succès : plus de 25 écoles ont participé et plus d'une cinquantaine de créations originales ont été soumises. Voici la liste complète des œuvres lauréates de l'édition 2021-2022:

- Prix de la direction de l'éducation : École secondaire Toronto Ouest – <https://bit.ly/3o5jpC0>
- Prix du cycle préparatoire (maternelle-jardin) : École élémentaire du Chêne – <https://bit.ly/3G4fStA>
- Prix du cycle primaire (1-2-3<sup>e</sup> années) : École élémentaire Laure-Rièse – <https://bit.ly/3deDdMM>
- Prix du cycle moyen (4-5-6<sup>e</sup> années) : École élémentaire Charles-Sauriol – <https://bit.ly/3roDWDC>

## **POINT NO 6.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

- Prix du cycle intermédiaire (7-8<sup>e</sup> années) : Collège Français  
– <https://bit.ly/3lj1MNa>
- Prix du cycle supérieur (9-10-11-12<sup>e</sup> années) : École secondaire Jeunes sans Frontières – <https://bit.ly/3xG9Z31>
- Prix du public : École élémentaire Laure-Rièse  
– <https://bit.ly/3deDdMM>

### **Une plume pour dire Merci!**

La journée de reconnaissance des membres du personnel « On vous dit MERCI ! » organisée par tous les conseils scolaires laïques de langue française en Ontario a eu lieu le 8 décembre 2021. À cette occasion, le Conseil a honoré les membres du personnel qui ont fêté en 2021 5, 10, 15, 20, 25, 30 ou 35 ans de service au sein de l'organisation. Tout au long de la semaine, les membres du personnel, les élèves, les familles et l'ensemble de la communauté Viamonde ont pu exprimer leur gratitude virtuellement, en écrivant un message sur notre site Web.

### **French for Parents**

Le 13 décembre, le Conseil scolaire Viamonde a lancé « French for Parents », une série de cours de français langue seconde dédiée aux parents d'élèves de ses écoles. Ce programme inédit, virtuel et gratuit offre la possibilité aux parents d'acquérir rapidement des notions de base en français, mais aussi d'apprendre à communiquer en français avec l'école de son enfant. Le nombre d'inscriptions a démontré un fort engouement de la part des parents pour ce type d'initiative. Les premiers cours collectifs se dérouleront de la mi-février à la mi-mai 2022.

### **Maintenir le bien-être pendant le congé des fêtes**

Afin d'appuyer les élèves et leur famille, l'équipe de santé mentale a préparé une fiche des ressources disponibles pour maintenir le bien-être tout au long du congé des fêtes. Ces suggestions d'activités à faire en famille ont été partagées sur notre plateforme [Franchement Famille](#).

### **C'est au tour des écoles élémentaires d'ouvrir leurs portes virtuellement!**

Du 17 janvier au 3 février, nous invitons la communauté à découvrir tous les avantages de fréquenter une école Viamonde, lors des portes ouvertes virtuelles qui se tiennent dans les écoles élémentaires sur l'ensemble du territoire! Au cours de ces sessions, les familles pourront assister à une présentation en direct, découvrir le programme éducatif et les divers services proposés par les écoles, ainsi qu'échanger avec le personnel. Toutes les dates et les horaires des soirées portes ouvertes sont disponibles [en ligne!](#)

Jean-Luc Bernard  
Directeur de l'éducation par intérim

# POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 28 janvier 2022

## **AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE – SÉANCE PUBLIQUE**

**Objet** : Mise à jour : COVID-19

---

### **Historique**

Voici une mise à jour en lien avec la crise sanitaire.

### **Situation actuelle**

Secteur des affaires (finances, informatique et transport)	L'équipe informatique continue son appui auprès du personnel et des élèves/familles.  Chaque école dispose de la quantité de matériel informatique nécessaire pour la distribution aux élèves ayant un besoin.
	Transport : La pénurie de chauffeurs d'autobus continue d'avoir une incidence sur des routes d'autobus. Nous poursuivons nos efforts avec les fournisseurs pour régler la situation.
Secteur de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification	La commande d'équipement de protection individuelle pour janvier a été faite avant les fêtes. La commande pour des masques N95 fut lancée à la demande du Ministère et nous avons participé à l'organisation d'une commande pour des masques en tissu à 3 épaisseurs pour les élèves. Le Conseil a reçu 36 unités de filtration d'air HEPA supplémentaires.
Secteur des ressources humaines	Une note de service a été transmise à l'ensemble du personnel sur le basculement en mode apprentissage en ligne en vigueur le 6 janvier.  Cette note de service donnait des indications entre autres, sur l'appui pour les élèves à besoins particuliers (apprentissage en mode présentiel à partir du 10 janvier 2022); programme de service de garde d'urgence, autodépistage quotidien; personnel de soutien et d'entretien.
Secteur des communications et du marketing et bureau d'inscriptions	En parallèle à la semaine de la sensibilisation à l'intimidation et la prévention, la communauté du Conseil Viamonde a participé à la sixième édition du Concours ARTmonie 2021. Cette année le thème du

## **POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

	<p>concours était « Micro-agressions, macro-problèmes ». Plus de 25 écoles ont participé et plus d'une cinquantaine de créations originales, sous forme d'essais, de dessins, de saynètes ou de vidéos, ont été soumises.</p> <p><a href="http://csviamonde.ca">Les œuvres gagnantes du Concours ARTmonie 2021 ont été dévoilées (csviamonde.ca)</a> au début du mois de décembre.</p> <p>L'activité de valorisation On vous dit merci a été tenue une fois de plus en ligne, à partir du site Internet du Conseil en décembre 2021, à l'instar des autres conseils scolaires publics de langue française en Ontario. Les membres de toute la communauté Viamonde pouvaient remercier une personne en remplissant un formulaire (en option, le remerciement pouvait être posté sur le site du Conseil).</p> <p>Des portes ouvertes virtuelles ont été tenues à l'automne 2021 pour permettre aux élèves de découvrir les écoles secondaires Viamonde et leurs différents programmes et services. Le même modus openrendi servira pour mener à la campagne de recrutement de nouveaux effectifs élémentaires, en janvier et février 2022. La plateforme TEAMS est le lieu de rencontre virtuel déterminé pour rencontrer les familles démontrant de l'intérêt envers l'une ou plusieurs des 41 écoles élémentaires du Conseil.</p> <p>Ces présentations sont suivies d'une période d'échanges entre les membres du personnel de l'école et les familles.</p> <p>Cet événement est soutenu par une vaste campagne publicitaire TV, radio, web et réseaux sociaux en anglais et en français.</p> <p>Les relations avec les partenaires communautaires se poursuivent également et les opérations de commandite sont fonction de la capacité des organismes à proposer des activités virtuelles assurant des services aux élèves et leurs familles avec une visibilité du Conseil.</p>
Secteur de l'éducation : Pédagogie, santé publique, élèves ayant des besoins particuliers (EED), santé mentale, bien-être et climat scolaire	<p><b>Examen de janvier 2022</b></p> <p>L'évaluation finale effectuée vers la fin ou à la fin du cours semestriel comptera pour 10 % de la note finale plutôt que le 30 % habituel. Les journées réservées pour les évaluations finales sont maintenues au calendrier scolaire.</p> <p><b>Autodépistage des symptômes de la COVID-19</b></p>

## **POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

[L'Outil de dépistage de la COVID-19 pour les élèves et les enfants dans les écoles et les services de garde](#) a été mis à jour. Comme par le passé, les écoles continueront chaque matin de vérifier que les élèves ont procédé à une autoévaluation des symptômes de la COVID-19 et qu'ils peuvent se rendre à l'école.

### **Signalement des cas de COVID-19**

Le ministère de l'Éducation a suspendu le renvoi des cohortes dans les écoles en cas d'exposition à la COVID-19. Le Conseil continue la déclaration des [cas de COVID-19 dans les écoles](#). Par conséquent, l'affichage des cas positifs de COVID-19 sur le site Web se poursuit.

### **Accès accéléré pour le personnel du secteur de l'éducation à troisième dose du vaccin contre la COVID-19**

Les membres du personnel ont été informés des diverses opportunités (cliniques offertes par les bureaux de santé publique locaux et 10 cliniques de santé tenues dans la Grande région de Toronto et Hamilton) qui leur ont été offertes pour un accès accéléré à la dose de rappel du vaccin contre la COVID-19.

### **Tests de dépistage**

Tous les élèves qui suivent un apprentissage en personne et les membres du personnel du Conseil qui ont des contacts avec les élèves recevront/ont reçu chacun deux trousse de test de dépistage antigénique rapide (TAR) à utiliser lorsqu'ils sont symptomatiques, conformément aux instructions de l'outil d'autodépistage des symptômes de la COVID-19.

Jusqu'à épuisement, le programme scolaire relatif aux trousse d'autoprélèvement pour les tests PCR à emporter chez soi se poursuivra. Les trousse d'autoprélèvement pour test PCR à emporter ne doivent être fournies qu'aux élèves symptomatiques de l'école élémentaire/secondaire et aux membres du personnel enseignant qui deviennent symptomatiques à l'école, et ce conformément aux instructions de l'outil d'autodépistage des symptômes de la COVID-19.

## **POINT NO 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Demandes de changement de mode d'apprentissage**

De la maternelle à la 8e année, nous avons reçu 106 demandes de changement vers le présentiel et 37 demandes vers le virtuel. Pour le secondaire, 34 demandes vers le présentiel et 21 demandes vers le mode virtuel. Ces changements seront effectifs dès le 3 février 2022.

### **Services de garde d'enfants**

Le 4 et le 5 janvier 2022, les services de garde d'enfants ont été ouverts pour les élèves d'âge préscolaire et scolaire au niveau du Conseil. À partir du 6 janvier 2022, les services de garde pour les enfants d'âge préscolaire sont ouverts, et ce pendant la fermeture des écoles. Un service de garde d'urgence est disponible dans deux écoles Viamonde, à L'École élémentaire La Pommeraie et à l'École élémentaire L'Envolée, pour accueillir les enfants d'âge scolaire des travailleurs de première ligne pendant cette période.

### **IL EST RECOMMANDÉ :**

QUE le rapport en date du 28 janvier 2022 intitulé « *Mise à jour : COVID-19.* » soit reçu.

Préparé avec la collaboration de l'ensemble du comité exécutif; et

Présenté par :

Le directeur de l'éducation par intérim,

Jean-Luc Bernard



Le 28 janvier 2022

### AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

#### Objet : Rapport annuel 2020-2021

##### *Préambule*

Chaque année, un rapport qui présente le bilan des résultats, réalisations et avancées dans toutes les sphères du Conseil est publié. Malgré le fait que l'année 2020-2021 fut marquée par le contexte de la pandémie mondiale, le Conseil scolaire Viamonde a su relever de grands défis et faire preuve d'adaptation grâce au travail colossal de ses équipes et le soutien de sa communauté.

Le rapport annuel est divisé en six sections : Mot de la direction de l'éducation et de la présidence; L'excellence à Viamonde; Point de mire sur les élèves et le personnel Viamonde; En un clin d'œil; États financiers; et finalement L'équipe.

Dans la section « L'excellence à Viamonde », on retrouve les quatre orientations stratégiques 2021-2025 du Conseil : ***Des élèves épanouis et engagés; Une organisation à l'écoute, performante et innovante; Un carrefour francophone accueillant et ouvert sur ses communautés; Une gouvernance responsable.*** Sous chacune des orientations, nous retrouvons un aperçu des réalisations et succès pour l'année 2020-2021. On met en valeur les divers modèles d'apprentissage, les pratiques d'enseignement et d'apprentissage pour l'amélioration du rendement des élèves, les ressources et outils technologiques, la construction identitaire francophone, le bien-être et la santé mentale, les divers programmes à l'intention des élèves, l'écoresponsabilité, l'accueil des différences et l'engagement familial. On y aborde également le recrutement et l'embauche d'un personnel compétent, les effectifs scolaires ainsi que les travaux d'amélioration et de construction d'installations scolaires.

La section « Point de mire sur les élèves et le personnel Viamonde » souligne les accomplissements et succès des élèves et du personnel. On y retrouve aussi des événements marquants vécus par la communauté Viamonde où elle a pu s'épanouir.

« En un clin d'œil » présente des informations succinctes sur l'organisation afin de mieux connaître Viamonde.

La section « États financiers » démontre la situation financière du Conseil.

## **POINT NO 6.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Finalement, dans la section « L'équipe » figurent les noms et visages des personnes qui ont œuvré et gouverné au sein du Conseil au cours de l'année 2020-2021.

Le rapport annuel 2020-2021 doit être déposé au ministère de l'Éducation. Il sera aussi affiché sur le site web du Conseil.

### **Il est recommandé :**

***Que** le rapport intitulé « Rapport annuel 2020-2021 » daté du 28 janvier 2022 soit reçu.*

Présenté et préparé par :

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Jean-Luc Bernard

Voici le lien pour visualiser le rapport annuel 2020-2021.

[Rapport annuel 2020-2021 \(csviamonde.ca\)](https://www.csviamonde.ca)

# **POINT NO 6.4 DE L'ORDRE DU JOUR**



**Le 28 janvier 2022**

## **AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Objet : Bilan du *Plan opérationnel de la direction de l'éducation* 2020-2021 (transition du plan 2016-2020 vers le plan 2021-2025)

### ***Préambule***

Lors de sa réunion extraordinaire du 2 décembre 2020, le Conseil a approuvé le plan stratégique pluriannuel 2021-2025. Cette nouvelle feuille de route comporte quatre grandes orientations stratégiques : « *Des élèves épanouis et engagés* », « *Une organisation à l'écoute, performante et innovante* », « *Un carrefour francophone accueillant et ouvert sur ses communautés* » et « *Une gouvernance responsable* ».

Le bilan du *Plan opérationnel de la direction de l'éducation* fait état des actions mises en œuvre en 2020-2021 et représente une transition entre le plan stratégique 2016-2020 qui tirait à sa fin et les engagements pour réaliser le nouveau plan stratégique 2021-2025. Afin d'assurer une transition du plan 2016-2020 vers le plan 2021-2025, les résultats sont présentés selon les quatre grandes orientations stratégiques du nouveau plan.

Chaque année, l'équipe administrative prépare son plan opérationnel annuel visant l'atteinte des cibles qui sont mesurées à l'aide d'indicateurs clés. Il est à noter que pour certaines cibles, l'absence de données de base ne permettait pas de signaler les progrès effectués pour l'année 2020-2021. Les résultats au sondage de satisfaction pour l'année scolaire 2021-2022 ou les résultats qui seront obtenus par le biais d'autres outils couvrant la même période seront considérés comme les données de base pour évaluer et rendre compte des progrès pour les prochaines années. L'administration tient compte des éléments du plan stratégique lors de l'élaboration du budget et du plan d'amélioration du Conseil qui sont présentés au Conseil et acheminés annuellement au ministère.

### **Il est recommandé :**

**Que** le rapport sur le « *Bilan du *Plan opérationnel de la direction de l'éducation* 2020-2021 (transition du plan 2016-2020 vers le plan 2021-2025)* » soit reçu.

Présenté et préparé par :

Le directeur de l'éducation par intérim,

Jean-Luc Bernard

p. j.

## BILAN du Plan opérationnel 2020-2021 (transition du plan stratégique 2016-2020 vers 2021-2025)

Stratégie	Initiative prioritaire	Actions	Résultats	Cible
<b>ORIENTATION 1 — Des élèves épanouis et engagés</b>				
1. Déployer des outils et des approches qui favorisent le plein épanouissement des élèves.	1.1 Mettre de l'avant des pratiques pédagogiques à fort impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration d'un calendrier de formation et d'accompagnement des écoles et des membres du personnel.</li> <li>Élaboration des outils d'appui et de perfectionnement professionnel dans la mise en œuvre de la Réponse à l'intervention (RAI).</li> <li>Centralisation des ressources au EAV sur le site du pupitre pédagogique virtuel ainsi que l'ajout de pastilles d'accès direct au Guides et ressources du Conseil.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sans objet – avec la pandémie de COVID-19 aucune évaluation de l'OQRE pendant l'année 2020-2021.</li> <li>Mise en œuvre de la formation en littératie de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>M-2</b> : 73 % (30) des écoles et 194 membres du personnel ont participé à la formation littératie.</li> <li>- <b>3-6</b> : 63 % (26 des écoles et 67 membres du personnel ont participé à la formation littératie.</li> </ul> </li> <li>Mise en œuvre de la formation en numératie pour toutes les écoles de la 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup> année. <ul style="list-style-type: none"> <li>- 100 % des écoles et 259 membres du personnel ont participé à la formation en mathématiques de la 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup> année.</li> </ul> </li> <li>Poursuivre la mise en œuvre de la RAI : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 100 % des membres du nouveau personnel enseignant (PIPNE) ont reçu une formation et de l'accompagnement pour la mise en œuvre de la RAI, plus précisément les stratégies de N1.</li> </ul> </li> <li>Mise en œuvre d'un site web et création des capsules d'auto-formation et d'accompagnement en lien avec la RAI. <ul style="list-style-type: none"> <li>- La capsule d'auto-formation de la Réponse à l'Intervention (RAI) est disponible sur Youtube pour l'ensemble du personnel.</li> </ul> </li> <li>Mise à jour des différents outils de planification à l'Intention du personnel enseignant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- (Guide de planification, guide PANA, Bon départ, les dix premiers jours du Bon départ, apprentissages essentiels de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, gabarits de planification).</li> </ul> </li> <li>Mise en œuvre des capsules d'autoformation destinée au nouveau personnel enseignant du Conseil sur l'utilisation des apprentissages essentiels pour la planification : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 225 vues sur la chaîne Youtube aidepedago.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Les taux de réussite annuels des élèves atteignent ou dépassent le taux de réussite provincial.</p> <p>90 % des écoles participent aux formations et accompagnements en littératie et numératie offerts par le secteur de l'éducation d'ici 2024-2025.</p>

Stratégie	Initiative prioritaire	Actions	Résultats	Cible
<b>ORIENTATION 1 — Des élèves épanouis et engagés (suite)</b>				
<p><b>2. Former des citoyennes et des citoyens du monde responsables et respectueux de la diversité</b></p>	<p>2.1 Enrichir l'éducation à la technologie et à la citoyenneté numérique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre des modules <i>Identité citoyenneté numérique</i>.</li> <li>• Participation à <i>l'Heure du code</i>.</li> <li>• Ateliers de mathématiques <i>Minecraft</i> à l'intention des élèves de 8e années.</li> <li>• Création d'un continuum sur le codage et appui pédagogique</li> <li>• Formations relatives aux diverses technologies éducatives p.ex., Tableau blanc interactif, robotique, appareils techno tels que la réalité virtuelle, caméras, éclairage, son, enregistrement).</li> <li>• Réseau STIAM – année 3 (mat à 8<sup>e</sup> année).</li> <li>• Appui techno-pédagogie est offert via les émissions hebdomadaires <i>Indicatif présent</i>, les balados pédagogiques <i>Toute la classe</i> et le service d'aide par messagerie <i>aidepédago</i>.</li> <li>• Production de capsules d'autoformation : TEAMS, Microsoft Stream, Codage STIAM, Tableau blanc interactif, Événements en direct, enseigner à distance avec EAViamonde, Trucs et astuces pour mieux enseigner en virtuel.</li> <li>• Formation portant sur le codage (programmation informatique) à l'intention du personnel enseignant de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année.</li> <li>• Mise en œuvre de la <i>Foire d'innovation pédagogique (Foire IP 21)</i> en virtuel.</li> </ul>	<p>Les données indiquant le sentiment de compétences en technologie des élèves et du personnel sont non disponibles – les données seront recueillies via le sondage de satisfaction du Conseil de 2021-2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion des ressources du Centre Franco pour travailler le développement de la citoyenneté numérique à travers les formations du réseau STIAM et lors des accompagnements TACTIC.</li> <li>• <i>L'Heure du code</i>.</li> <li>• 50 classes y participent rejoignant près de 1000 élèves.</li> <li>• Participation à des sessions <i>Minecraft</i> à raison de deux fois par semaine pour six semaines.</li> <li>• Un continuum de l'enseignement du codage a été développé basé sur le nouveau programme cadre de mathématiques et présenté au personnel lors des formations sur le codage et les formations de mathématiques.</li> <li>• Accompagnements sur demande et production de tutoriels sur l'utilisation des outils TEAMS, le TBI, la robotique et les astuces pour l'enregistrement.</li> <li>• Cinq formations STIAM. 320 membres du personnel y participent.</li> <li>• Trente émissions <i>Indicatif présent</i> sont produites.</li> <li>• Huit balados pédagogiques <i>Toute la classe</i> sont produites.</li> <li>• 945 demandes d'<i>aidepédago</i> ont été traitées durant l'année.</li> <li>• 111 capsules d'autoformation techno pédagogiques sont produites.</li> <li>• Cinq membres du personnel de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année participent à la formation portant sur la programmation informatique.</li> <li>• Plus de 200 membres du personnel participent à la <i>Foire d'innovation pédagogique</i>.</li> </ul>	<p>D'ici 2024-2025, 85 % des élèves indiquent un sentiment de compétence en technologie afin de contribuer respectueusement au monde numérique.</p> <p>D'ici 2024-2025, 85 % des membres du personnel indiquent un sentiment de compétence pour appuyer les élèves dans le développement de leur citoyenneté numérique.</p>
	<p>2.2 Mettre en place des stratégies à fort impact pour le développement des habiletés socio-émotionnelles et de l'empathie</p>		<p>Les données indiquant le sentiment de compétences des membres du personnel pour appuyer les élèves dans le développement de relations saines avec les autres non disponibles – les données seront recueillies via le sondage de satisfaction du Conseil 2021-2022.</p>	<p>D'ici 2024-2025, 85% des membres du personnel indiquent un sentiment de compétence pour appuyer les élèves dans le développement de relations saines avec les autres.</p>

Stratégie	Initiative prioritaire	Actions	Résultats	Cible
<b>ORIENTATION 1 — Des élèves épanouis et engagés (suite)</b>				
<p><b>2. Former des citoyennes et des citoyens du monde responsables et respectueux de la diversité (suite)</b></p>	<p>2.2 Mettre en place des stratégies à fort impact pour le développement des habiletés socio-émotionnelles et de l'empathie (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration d'un calendrier d'ateliers de développement des compétences à reconnaître les émotions et faire face au stress offert aux élèves.</li> <li>Élaboration d'un calendrier de formation destinée à outiller les membres du personnel à développer chez les élèves les habiletés socio émotionnelles et d'empathie.</li> <li>Amorce de l'implantation du programme des pratiques réparatrices.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de 43 ateliers sur des thématiques variées (par exemple : comment être un bon ami, l'estime de soi, l'autorégulation, ...) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1675 élèves ont participé aux ateliers.</li> <li>- Consultations directes et 65 ateliers et consultations à l'intention du personnel sont offerts et 502 membres y participent.</li> </ul> </li> <li>Mise en œuvre des formations sur les pratiques sensibles au traumatisme <ul style="list-style-type: none"> <li>- 59 membres du personnel.</li> </ul> </li> <li>Mise en œuvre Formation d'initiation à l'autocompassion <ul style="list-style-type: none"> <li>- 108 membres du personnel.</li> </ul> </li> <li>Trois écoles ont reçu de l'accompagnement dans la mise en place des pratiques de justice réparatrices (15 enseignants formés et accompagnés aux pratiques réparatrices).</li> </ul>	<p>D'ici 2024-2025, 100 % des écoles ont reçu de l'accompagnement dans la mise en place d'un programme de justice réparatrice.</p>
<p><b>3. Rendre l'offre scolaire et parascolaire francophone plus diversifiée et accessible.</b></p>	<p>3.1 Enrichir l'offre de cours virtuels pour les élèves du secondaire et l'offre de cours d'été pour les cycles intermédiaire et supérieur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de cours virtuels.</li> <li>Prestation de cours virtuels COOP en collaboration avec différentes agences.</li> <li>Prestation en collaboration avec les collègues communautaires, des cours à double reconnaissance de crédits (DRC) en ligne et à distance (hybride) pour les élèves de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année.</li> <li>Continuation du programme d'apprentissage Viavirtuel (mat – 12<sup>e</sup> année).</li> <li>Développement du programme d'apprentissage Viacorrespondance de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année.</li> <li>Coordination de la prestation des cours d'été Viamonde pour les élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année (EED, avec intégration des stratégies de santé mentale positive et bien-être).</li> <li>Coordination de la prestation de camps d'été Viamonde pour les élèves de la 1<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année en littératie, numératie, avec intégration des stratégies de santé mentale positive et de bien-être (août 2021).</li> <li>Coordination de camps d'été de littératie et numératie pour les élèves de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année (EED, avec intégration des stratégies de santé mentale positive et de bien-être (août 2021).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Deux cours à distance ont été offerts GWL30 ET GLN40 : 24 élèves ont suivi GWL30 et 43 élèves ont suivis GLN40.</li> <li>95 élèves ont participé aux cours d'éducation COOP en virtuel.</li> <li>Treize cours DRC virtuel ou hybride ont été offerts et 47 élèves de six écoles y ont participé.</li> <li>1775 élèves de l'élémentaire ont suivi le programme Viavirtuel.</li> <li>695 élèves du secondaire ont suivi le programme Viavirtuel.</li> <li>109 élèves ont suivi le programme Viacorrespondance.</li> <li>Pour la toute première fois Viamonde a géré ses propres cours d'été <ul style="list-style-type: none"> <li>- 21 cours d'été de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année sont offerts et 250 élèves y ont participé</li> <li>- 14 élèves ont complété des cours de récupération de crédit de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année</li> <li>- 144 élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année ont participé à des programmes d'approfondissement en littératie et numératie.</li> </ul> </li> <li>Camps d'été élémentaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 16 groupes de littératie 1re et 2e rejoignant 249 élèves.</li> <li>- 36 groupes de littératie 3e, 4e et 5e année rejoignant 204 élèves.</li> <li>- 12 groupes de numératie 6e à 8e rejoignant 72 élèves.</li> </ul> </li> <li>- 23 groupes de littératie EED : 1re à la 5e sont mis en place et 84 élèves y ont participé.</li> <li>- 12 groupes de numératie EED : 6e à la 8e sont mis en place et 25 élèves y ont participé.</li> </ul>	<p>Création d'une mesure de référence en 2021-2022 du nombre de cours virtuels offerts pour les élèves du secondaire et du nombre de cours d'été pour les cycles intermédiaire et supérieur, puis identification des cibles pour les exercices 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025.</p>

Stratégie	Initiative prioritaire	Actions	Résultats	Cible
<b>ORIENTATION 1 — Des élèves épanouis et engagés (suite)</b>				
<b>3. Rendre l'offre scolaire et parascolaire francophone plus diversifiée et accessible (suite)</b>	3.1 Enrichir l'offre de cours virtuels pour les élèves du secondaire et l'offre de cours d'été pour les cycles intermédiaire et supérieur (suite)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite du développement et planification de programme d'excellence dans les écoles secondaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>93 % des écoles secondaires offrent au moins un programme d'excellence – (à l'exception de l'école David-Saint-Jacques).</li> <li>Approbation de deux nouvelles MHS (FRJE et TOOU) pour septembre 2020 pour un total de 25 MHS au sein du Conseil auxquels participent un total de 248 élèves.</li> <li>Un total de 680 élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> participent à l'un ou l'autre des programmes offerts dans les écoles secondaires :               <ul style="list-style-type: none"> <li>4 écoles secondaires offrant le programme IB.</li> <li>1 école offre le programme PEI du IB</li> <li>5 écoles secondaires offrant le programme AP.</li> <li>2 écoles vitrine Microsoft.</li> <li>8 autres programmes personnalisés (STIAM, Plein air, etc.).</li> </ul> </li> </ul>	
	3.2 Encourager la collaboration entre les écoles pour actualiser, enrichir et rendre plus accessibles les activités et projets parascolaires et périscolaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création du programme <i>Ça clique!</i> – série d'ateliers virtuels offerts aux écoles secondaires animés par des artistes francophones renommés.</li> <li>Création du programme <i>ViaCool</i> – activités ludiques en lien avec les intérêts des jeunes de diverses écoles.</li> <li>Mise en place de la 5<sup>e</sup> édition du festival <i>Monde le son!</i> en virtuel.</li> <li>Formation virtuelle <i>ViaDJ</i> à l'intention des élèves et du personnel.</li> <li>Participation aux activités régionales en virtuel p.ex., <i>Jeux franco-ontariens</i>, <i>Vision'Art</i>, <i>FESFO</i>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dix écoles secondaires et 36 écoles élémentaires participent au programme <i>Ça clique!</i></li> <li>En 2020-21, plus de 2500 élèves, provenant de 36 écoles ont participé aux activités.</li> <li>Douze écoles secondaires et deux écoles élémentaires (M-8) participent à la 5<sup>e</sup> édition du festival <i>Monde le son!</i></li> <li>95 élèves et 18 membres du personnel des écoles secondaires participent à la formation virtuelle <i>ViaDJ</i>.</li> <li>Six écoles secondaires ont organisé des activités virtuelles régionales.</li> </ul>	D'ici 2024-2025, 100 % des écoles secondaires travaillent en collaboration avec les écoles nourricières et/ou les écoles des régions avoisinantes pour rendre plus accessibles les activités et projets parascolaires et périscolaires.

Stratégie	Initiative prioritaire	Actions	Résultats	Cible
<b>ORIENTATION 2 — Une organisation à l'écoute, performante et innovante</b>				
4. Préconiser une planification concertée axée sur l'efficacité et l'écoresponsabilité	4.1. Mettre en œuvre des initiatives visant la consommation responsable et la réduction de l'empreinte écologique des écoles et secteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration et réfection des édifices.</li> <li>Optimisation des systèmes de ventilation des écoles et déploiement des purificateurs d'air.</li> </ul>	<p>Les données indiquant le taux de réduction de l'intensité énergétique non disponibles – la mesure de référence sera créée en 2021-2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Près de 40 projets de réfection sont réalisés.</li> <li>Huit projets d'optimisation de la ventilation sont réalisés et 1837 purificateurs d'air sont déployés dans toutes les écoles du Conseil.</li> </ul>	Création d'une mesure de référence en 2021-2022 pour le taux de réduction de l'intensité énergétique (gaz et électricité) et réduction de 5 % par rapport à la mesure de référence d'ici 2024-2025.
	4.2 Mettre en œuvre des initiatives visant la préservation de la biodiversité et la lutte aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à la certification ÉcoÉcoles.</li> <li>Réalisation d'activités environnementales <i>Vert le Monde</i>.</li> <li>Formation sur l'apprentissage à l'extérieur à l'élémentaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dix ÉcoÉcoles certifiées, dont trois écoles Platine, quatre écoles Or, deux écoles Argent et une école Bronze.</li> <li>100 % des écoles mettent en place des pratiques écoresponsable.</li> <li>Invitation à toutes les écoles pour la journée <i>Vert le Monde</i>, programmation préparé et envoyé par le Secteur de l'éducation et promotion sur page Facebook et Twitter du Conseil par le Secteur des communications.</li> <li>Les écoles ont affiché leurs actions sur leur page FB de l'école.</li> <li>18 écoles élémentaires (44 % des écoles) participent à la formation sur l'apprentissage à l'extérieur.</li> </ul>	D'ici 2024-2025, 100 % des écoles participent à des initiatives visant l'écoresponsabilité ou le développement durable.
5. Accroître la capacité de recruter et de retenir un personnel épanoui, qualifié et compétent	5.1 Optimiser les processus de recrutement et d'embauche	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une campagne de recrutement (publicités ciblées, portraits métiers, promotion des foires de recrutement).</li> <li>Foires de recrutement.</li> <li>Automatisation du processus de recrutement via le logiciel (<i>Laserfiche</i>) : poursuite de la mise en œuvre du logiciel de recrutement ainsi qu'une formation du personnel; création et intégration de formulaires d'entrevue informatisés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recrutement de près de 200 nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants.</li> <li>Participation à 18 foires de recrutement.</li> <li>Développement de formulaires et mise en œuvre du logiciel toujours en cours.</li> </ul>	<p>100 % des postes sont comblés annuellement par un personnel qualifié et compétent (poste enseignement /administratif).</p> <p>Création d'une mesure de référence en 2021-2022 du taux de satisfaction des nouveaux employés à l'égard du processus de recrutement et d'accueil et augmentation de 5 % par année d'ici 2024-2025.</p>

Stratégie	Initiative prioritaire	Actions	Résultats	Cible
<b>ORIENTATION 2 — Une organisation à l’écoute, performante et innovante (suite)</b>				
<p>5. Accroître la capacité de recruter et de retenir un personnel épanoui, qualifié et compétent (suite)</p>	<p>5.2 Consolider le développement des compétences et des talents, et la planification de la relève</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontres sur le leadership avec un expert-conseil à l’intention des directions d’école (<i>Se Choisir en 2021</i>).</li> <li>• Programme d’appui à l’intention des leaders scolaires relatif au leadership, bien-être et pédagogie par deux leaders pédagogiques TACTIC.</li> <li>• Formations à l’intention des secrétaires d’école portant sur l’utilisation optimale de l’outil de gestion de l’information sur les élèves système d’information scolaire (SIS) et la soumission SISON.</li> <li>• Formation à l’intention du personnel d’entretien – COVID-19.</li> </ul>	<p>Les données indiquant le taux de satisfaction du personnel administratif et du personnel en éducation par rapport aux formations offertes en cours d’emploi ne sont pas disponibles – les données seront recueillies pendant l’année 2021-2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les directions du secondaire et 26 directions de l’élémentaire participent aux rencontres sur le leadership avec la firme Escouade EDU.</li> <li>• Causeries de 30 minutes répétées deux fois au cours de la semaine. Deux sessions de six semaines avec les leads du programme TACTIC du Centre-Franco.</li> <li>• Programme de planification de la relève est à développer.</li> <li>• Huit sessions de formation du SIS ont été offertes aux secrétaires.</li> <li>• 131 membres du personnel d’entretien participent à la formation</li> </ul>	<p>Création d’une mesure de référence en 2021-2022 du taux de satisfaction du personnel en éducation et du personnel administratif par rapport aux formations offertes en cours d’emploi et augmentation de 5% d’ici 2024-2025.</p> <p>D’ici 2024-2025, 1 programme de planification de la relève sera mis en œuvre.</p>

Stratégie	Initiative prioritaire	Actions	Résultats	Cible
<b>ORIENTATION 2 — Une organisation à l’écoute, performante et innovante (suite)</b>				
<p><b>6. Offrir des environnements modernes propices à l’apprentissage et à l’innovation pédagogique</b></p>	<p>6.1 Mettre en œuvre un plan d’adaptation de nos infrastructures et équipements</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Configuration et distribution d’ordinateurs portables pour les élèves (COVID-19).</li> <li>• Déploiement d’accès sans fil dans les écoles pour augmenter la capacité.</li> <li>• Remplacement d’antennes sans fil et des commutateurs dans les écoles.</li> <li>• Achat de logiciels et ressources numériques pour faciliter l’enseignement à distance</li> <li>• Migration de l’outil de gestion des bibliothèques scolaires <i>Regard</i> sur le serveur du Conseil au nuage.</li> <li>• Sensibilisation du personnel à l’utilisation de la Réalité virtuelle en salle de classe au secondaire.</li> </ul>	<p>Les données du plan d’adaptation des infrastructures et équipements non disponibles – le plan sera élaboré en 2021-2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de 3100 ordinateurs portables sont configurés et distribués pour l’utilisation de la maison.</li> <li>• 450 points d’accès sans fil furent installés dans les écoles.</li> <li>• Mise à jour des commutateurs dans 52 écoles.</li> <li>• Achats de licences pour les élèves notamment Zorbits, Lalilo, Pear Deack, Info Jeunes, Info Ados.</li> <li>• Les utilisateurs ont accès continu au catalogue et aux ressources.</li> <li>• Six écoles secondaires participent à la formation.</li> </ul>	<p>D’ici 2024-2025, 1 à 3 projets d’adaptation des infrastructures et des équipements sont mis en œuvre.</p>

Stratégie	Initiative prioritaire	Actions	Résultats	Cible
<b>ORIENTATION 2 — Une organisation à l’écoute, performante et innovante (suite)</b>				
<p><b>7. Appuyer le personnel des écoles avec des services adaptés aux besoins locaux</b></p>	<p>7.1 Déterminer les besoins locaux par région selon les services et secteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre du Programme d’insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPNE).</li> <li>• Formation portant sur l’enseignement à distance Viavirtuel.</li> <li>• Capsules de formation pour l’enseignement bimodal.</li> <li>• Formation à l’intention du personnel enseignant suppléant (TEAMS).</li> <li>• Formations personnalisées EnCompass (gestion des données) sur demande.</li> </ul>	<p>Les données indiquant le taux de satisfaction des gestionnaires des écoles sur les initiatives mises en place non disponibles – les données seront recueillies pendant l’année 2021-2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement individuel par les membres des services pédagogiques et trois sessions de formation en soirée. 132 membres du personnel et 43 suppléants long terme profitent des formations, de l’appui individuel quotidiennement, des capsules d’autoformation, des communautés TEAMS par palier et des ressources dans le cadre du PIPNE.</li> <li>• Tout le personnel affecté (77 personnes) au programme Viavirtuel participent à deux journées de formation.</li> <li>• 25 capsules sont distribuées par courriel et disponibles sur le pupitre pédagogique virtuel.</li> <li>• 97 membres du personnel enseignant suppléant participent à la formation pour mieux utiliser TEAMS.</li> <li>• 89 membres du personnel ont bénéficié des formations personnalisées.</li> </ul>	<p>Création d’une mesure de référence en 2021-2022 du taux de satisfaction des gestionnaires des écoles sur les initiatives mises en place par les services et secteurs en réponse aux besoins locaux exprimés et augmentation de 5 % par année d’ici 2024-2025.</p>

Stratégie	Initiative prioritaire	Actions	Résultats	Cible
<b>ORIENTATION 3 — Un carrefour francophone accueillant et ouvert sur ses communautés</b>				
<b>8. Encourager l'engagement et la participation des familles</b>	8.1 Offrir des activités d'accompagnement et de soutien aux familles du Conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>Publication de la rubrique <i>Coin d'apprentissage</i> sur le site web du Conseil comportant des ressources en lignes, des services proposés par des organismes extérieurs, des fiches pratiques et tutoriels pour appuyer les familles à vivre des activités pédagogiques, ludiques et culturelles, en lien avec le bien-être et la santé ainsi que des ressources à l'intention des élèves ayant des besoins particuliers.</li> <li>Lancement de la nouvelle plateforme de contenu <i>Franchement Famille</i>.</li> <li>Publications <i>Viamonde notre monde</i>.</li> <li>Ateliers / conférences virtuelles variés offerts aux familles des écoles du Conseil.</li> </ul>	<p>Les données indiquant le taux de satisfaction des familles par rapport aux activités d'accompagnement et de soutien offertes non disponibles – les données seront recueillies pendant l'année 2021-2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>10 300 clics ou visites en 2020-2021 sur les pages du <i>Coin d'apprentissage</i>.</li> <li>La plateforme <i>Franchement Famille</i> est constamment alimentée de nouveaux articles et de vidéos touchant aux questions d'éducation, de santé globale, de bien-être et de consommation et présentant aussi des histoires de personnes qui ont apporté leur contribution dans divers domaines.</li> <li>Trois publications <i>Viamonde notre monde</i> (novembre 2020, février et juin 2021).</li> <li>175 personnes participent à l'atelier portant sur <i>Le comportement des enfants à l'école comme à la maison</i> (Nancy Gaudreau); (20 avril).</li> <li>19 conférences et ateliers ont été offertes à la communauté scolaire au niveau du Conseil entre janvier et juin 2021.</li> <li>Douze ateliers pour les parents ont été offerts lors de la foire IP en juin 2021, une participation de 120 personnes en tout.</li> </ul>	D'ici 2024-2025, 80 % des familles sont satisfaites des activités d'accompagnement et de soutien qui leur sont offertes.
	8.2 Outiller et appuyer les conseils d'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le cadre des projets de participation des parents (PPE), plusieurs conseils d'école offrent des activités virtuelles à la communauté scolaire.</li> </ul>	<p>Les données indiquant le taux de satisfaction des membres des conseils d'école sont non disponibles – les données seront recueillies pendant l'année 2021-2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>19 conférences et ateliers ont été offerts à la communauté scolaire au niveau du Conseil entre janvier et juin 2021.</li> </ul>	Création d'une mesure de référence en 2021-2022 du taux de satisfaction des membres des conseils d'école par rapport aux ressources et aux activités proposées dans le cadre de leur mandat et augmentation de 5 % par année d'ici 2024-2025.
	8.3 Optimiser les outils et les processus de communications aux familles et élèves	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion des actualités du Conseil, des réussites des écoles, des membres du personnel, de sa participation à des événements communautaires à l'année longue.</li> </ul>	<p>Les données indiquant le taux de satisfaction des familles par rapport aux communications émises par les écoles et le Conseil non disponibles – les données seront recueillies pendant l'année 2021-2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Communiqués</li> <li>Trois publications <i>Viamonde notre monde</i>.</li> <li>Appui aux écoles et aux services dans la production d'outils de communication, de promotion, de gestion de leurs comptes sur les réseaux sociaux.</li> </ul>	Création d'une mesure de référence en 2021-2022 du taux de satisfaction des familles par rapport aux communications émises par les écoles et le Conseil et augmentation de 5 % par année d'ici 2024-2025.

Stratégie	Initiative prioritaire	Actions	Résultats	Cible
<b>ORIENTATION 3 — Un carrefour francophone accueillant et ouvert sur ses communautés (suite)</b>				
<b>8. Encourager l'engagement et la participation des familles (suite)</b>	8.3 Optimiser les outils et les processus de communications aux familles et élèves (suite)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lettres à l'intention des familles.</li> <li>• Publication du Guide aux familles de l'élémentaire et du Guide aux familles du secondaire pour la réouverture des écoles et communications spécifiques sur la poursuite de l'apprentissage pendant la période de fermeture/ouverture des écoles et relatives à la gestion des cas COVID-19.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 37 lettres à l'intention des familles.</li> <li>• Deux guides aux familles et mis à jour à l'année longue.</li> </ul>	
<b>9. Tisser des liens de collaboration qui soutiennent la vitalité et la visibilité de la communauté francophone</b>	9.1 Soutenir les partenariats entre le Conseil et les communautés afin de répondre aux besoins des élèves et des familles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à des comités, tables de concertation régionale francophone, comités municipaux, associations et regroupements communautaires.</li> <li>• Soutien à l'accueil des nouveaux arrivants et participation aux initiatives des comités régionaux en matière d'immigration et d'intégration.</li> <li>• Offre de cours de français langue seconde.</li> <li>• Poursuite de la mise en œuvre du programme d'éducation aux adultes.</li> </ul>	<p>Les données indiquant le nombre de projets en collaboration avec les partenaires communautaires et le nombre de permis ou baux et d'ententes accordés aux groupes ou organismes francophones non disponibles – les données seront recueillies pendant l'année 2021-2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à 120 comités, tables, comités associations et regroupements.</li> <li>• Renouvellement des ententes de prestation des programmes PIDEF à 100 %, collaboration avec les travailleurs en établissement (TEÉ) et les écoles.143.</li> <li>• 143 apprenants et apprenantes ont suivi des cours de français langue seconde (FLS) sur la plateforme TEAMS; six cours ont été offerts.</li> <li>• En raison des circonstances entourant la pandémie, le recrutement actif est interrompu – sept élèves sont inscrits au programme Viamonde international.</li> </ul>	<p>Création d'une mesure de référence du nombre de projets en collaboration avec les partenaires communautaires en 2021-2022 et augmentation de 5 % par année d'ici 2024-2025.</p> <p>Création d'une mesure de référence du nombre de permis ou baux d'ententes accordés aux groupes ou organismes francophones utilisant nos écoles en 2021-2022 et augmentation de 5 % par année d'ici 2024-2025.</p>

Stratégie	Initiative prioritaire	Actions	Résultats	Cible
<b>ORIENTATION 3 — Un carrefour francophone accueillant et ouvert sur ses communautés (suite)</b>				
<p><b>10. Cultiver l'équité et l'inclusion et valoriser la diversité</b></p>	<p>10.1 Renforcer la mise en œuvre d'initiatives et de structures qui soutiennent l'équité, l'inclusion et les droits de la personne et la lutte contre l'intimidation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification du Comité consultatif en équité, inclusion, diversité et droits de la personne.</li> <li>• Élaboration par le comité inter-conseils d'une ébauche de questionnaire sur des thèmes comme les langues utilisées, l'affiliation religieuse, l'identité ethnique, la race, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, les situations de handicap, le statut au Canada.</li> <li>• Sentiment d'appartenance des élèves de l'élémentaire et du secondaire vis-à-vis de leur école.</li> <li>• Accompagnement des écoles dans l'analyse des données du sondage sur le climat scolaire, l'identification des pistes d'intervention et des stratégies à mettre en œuvre.</li> <li>• Développement des ressources clés en main par l'animation d'activités visant la création de milieux scolaires accueillants, inclusifs et exempts d'intimidation.</li> <li>• Développement des ressources pour le personnel scolaire.</li> <li>• Remodeler le contenu des formations de sécurité et de bienveillance dans les écoles et pour l'intégration d'un volet bien-être, équité et pédagogie sensible à la culture à chaque formation offerte afin d'appuyer les écoles et le personnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Comité consultatif en équité et droits de la personne sera établi en 2021-2022.</li> <li>• Le questionnaire portant sur les données sociodémographiques a fait l'objet d'une consultation tout au long du mois de juin 2021 auprès de la communauté des écoles pilotes afin d'obtenir leur rétroaction sur l'ébauche du questionnaire ainsi que sur l'ensemble du processus de recensement.</li> <li>• 93 % des élèves de l'élémentaire aiment leurs écoles et sentent acceptés à l'école dans la salle de classe.</li> <li>• 77 % des élèves du secondaire aiment leurs écoles et se sentent acceptés à l'école et dans la salle de classe.</li> <li>• 100 % des écoles ont reçu une offre d'accompagnement pour la mise en œuvre du plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation.</li> <li>• 100 % des écoles ont un outil de signalement des actes d'intimidation.</li> <li>• Production de matériel d'animation clé en main et adapté sur les thèmes de l'équité, des biais inconscients et de la lutte contre l'intimidation pour les différents modèles d'enseignement afin d'appuyer 100 % des écoles lors des événements systémiques (p. ex., pour la Semaine de prévention et de sensibilisation à l'intimidation, le Mois de l'histoire des Noirs, le Mois des Autochtones, la Semaine de la sensibilisation à l'éducation autochtone et la Semaine Viarose).</li> <li>• Production de ressources sur les thèmes des pratiques pédagogiques et d'évaluation équitable et inclusive.</li> <li>• Production d'une capsule vidéo sur la classe inclusive et les outils d'accessibilité (210 vues).</li> <li>• Production d'une capsule vidéo sur la communication du rendement scolaire et les biais inconscients (287 vues).</li> <li>• Intégration dans 100 % des formations des thématiques des biais inconscients, de l'équité et de la pédagogie sensible à la culture.</li> <li>• Élaboration d'un calendrier annuel autour de la thématique des biais inconscients.</li> </ul>	<p>La création et la définition du mandat du Comité consultatif en équité et droits de la personne en 2021-2022.</p> <p>D'ici 2024-2025, 90 % des élèves indiquent un sentiment de bien-être à l'école.</p> <p>100 % des écoles participent annuellement à des initiatives visant à l'équité et les droits de la personne et la lutte contre l'intimidation.</p> <p>D'ici 2024-2025, 90 % des membres du personnel indiquent un sentiment de compétence en matière d'équité et de droits de la personne.</p>

Stratégie	Initiative prioritaire	Actions	Résultats	Cible
<b>ORIENTATION 3 — Un carrefour francophone accueillant et ouvert sur ses communautés (suite)</b>				
<b>10.Cultiver l'équité et l'inclusion et valoriser la diversité (suite)</b>	10.1 Renforcer la mise en œuvre d'initiatives et de structures qui soutiennent l'équité, l'inclusion et les droits de la personne et la lutte contre l'intimidation (suite)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'une activité systémique de sensibilisation et de prévention à l'intimidation.</li>   <li>• Déploiement de divers ateliers pour le personnel et les élèves portant sur les thématiques de justice sociale et discrimination contre les communautés LGBTQ2S+.</li>   <li>• Projets de réfection visant une augmentation de l'accessibilité dans l'ensemble des édifices (p. ex., ascenseur, toilettes accessibles, aménagement d'espaces de stationnement pour personnes ayant un handicap).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'activités autour du concours ARTmonie 2020 – <i>Soyons conscients de nos biais inconscients</i>.</li> <li>• Développement d'un site Web pour promouvoir le concours ARTmonie – La page du site a été consultée 1016 fois lors de la période du concours ARTmonie 2020 – 30 écoles ont participé (54 % des écoles) – 64 œuvres soumises.</li> <li>• Sélection d'un prix du public pour la première fois via un vote sur les réseaux sociaux (1266 personnes de la communauté ont voté).</li> <li>• Formation et soutien offerts aux écoles sur l'équité, la justice sociale et le respect des différences ainsi que sur les thématiques LGBTQ2S+ (sept écoles pour équité et justice sociale et trois écoles pour LGBTQ2S+).</li> <li>• Quatre écoles ont formé tout leur personnel sur les thématiques LGBTQ2+.</li> <li>• Mise en œuvre d'un réseau pour les personnes ressources LGBTQ2+ des écoles élémentaires et secondaires (deux rencontres : 37 personnes).</li> <li>• Création d'un TEAM de partage collaboratif (49 membres).</li> <li>• Élaboration d'un procédurier pour la mise en place des alliances virtuelles – Appui à la mise en place des alliances AGH en virtuel – 73 % des écoles secondaires avec une alliance ou un club de justice sociale.</li> <li>• 75 % des édifices ont atteint les standards d'accessibilité du Conseil.</li> </ul>	

Stratégie	Initiative prioritaire	Actions	Résultats	Cible
<b>ORIENTATION 4 — Une gouvernance responsable</b>				
<p><b>11. S’acquitter de nos responsabilités vis-à-vis de nos communautés et de nos partenaires avec rigueur et diligence</b></p>	<p>11.1 Renforcer la stratégie du Conseil pour répondre aux intérêts et aux droits de nos communautés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre de la campagne publicitaire multimédias.</li> <li>• Promotion des nouvelles garderies (supports de communication, publicités).</li> <li>• Organisation et promotion des portes ouvertes virtuelles des écoles élémentaires et secondaires (janvier 2021) et des activités <i>Bientôt l’école</i> pour les élèves entrant en maternelle (printemps 2021).</li> <li>• Augmentation de la présence du Conseil et des écoles sur les médias sociaux et internet.</li> <li>• Publication des <i>Faits saillants</i> résumant à la communauté les décisions du Conseil scolaire.</li> <li>• Actualisation des priorités annuelles en immobilisations.</li> <li>• Élargissement du réseau d’écoles, de garderies et de Centre pour l’enfant et la famille.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les effectifs augmentent de 2,37 % au 31 octobre 2020 par rapport à 2019.</li> <li>• 100 % des écoles élémentaires et secondaires ont organisé des activités virtuelles « Portes ouvertes ».</li> <li>• 100 % des écoles élémentaires ont organisé des activités virtuelles « Bientôt l’école ».</li> <li>• Compte Twitter du Conseil : <ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2019-2020 : 4964 abonnés</li> <li>- En 2020-2021 : 5182 abonnés</li> <li>- Soit + 4,4 %.</li> </ul> </li> <li>• Compte Facebook du Conseil : <ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2019-2020 : 4900 abonnés</li> <li>- En 2020-2021 : 5293 abonnés</li> <li>- Soit + 8 %.</li> </ul> </li> <li>• Dix publications <i>Faits saillants</i>.</li> <li>• Dépôt des projets de construction d’installations scolaires prioritaires au ministère de l’Éducation dans le cadre du Programme d’immobilisations prioritaires de 2021-2022.</li> <li>• <b>Ouverture :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- École secondaire David-Saint-Jacques.</li> <li>- Garderie de l’École élémentaire L’Héritage s’installe dans ses nouveaux locaux,</li> </ul> </li> <li>• <b>Des chantiers de construction :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Garderie de l’École élémentaire La Fontaine.</li> <li>- Garderie de l’École élémentaire des Quatre-Rivières.</li> <li>- Garderie de l’École élémentaire La Source.</li> <li>- Garderie de l’École élémentaire Mathieu-Da-Costa.</li> <li>- Garderie de l’École élémentaire Patricia-Picknell.</li> <li>- Garderie de l’École élémentaire Carrefour des jeunes.</li> <li>- Agrandissement de l’École secondaire Jeunes sans frontières.</li> </ul> </li> <li>• <b>Annonces de financement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- École élémentaire Paul-Demers et une garderie.</li> <li>- Rénovation d’un bâtiment existant pour une école secondaire dans Toronto-Est.</li> <li>- Garderie de l’École Ronald Marion.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Le taux de croissance des effectifs scolaires augmente de 2 % annuellement.</p> <p>D’ici 2024-2025, au moins dix nouveaux projets d’écoles, d’agrandissements ou de rénovations majeures sont réalisés.</p>

Stratégie	Initiative prioritaire	Actions	Résultats	Cible
<b>ORIENTATION 4 — Une gouvernance responsable (suite)</b>				
<b>12. Veiller à la transparence, à l'équité, à l'efficacité et à la redevabilité dans le déploiement des ressources humaines, matérielles et financières (suite)</b>	12.1 Adapter les processus internes pour répondre aux exigences et aux besoins du Conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision de politiques et directives administratives.</li> <li>Élaboration d'un plan d'amélioration annuel.</li> <li>Gestion et coordination des processus reliés à la pandémie.</li> <li>Gestion et coordination des cas de COVID-19 dans les écoles.</li> <li>Participation aux rencontres avec les bureaux de santé publique locaux pour la gestion de la crise sanitaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>26 politiques et directives administratives ont été révisées et approuvées.</li> <li>Le plan d'amélioration du Conseil est présenté au Conseil l'automne 2020.</li> <li>Collaboration avec le gouvernement et les treize Bureaux de santé publique pour la gestion et la coordination des cas et initiatives relatifs à la COVID-19.</li> </ul>	<p>Une moyenne de 25 politiques sont révisées par année jusqu'en 2024-2025.</p> <p>Publication du plan d'amélioration du Conseil annuellement.</p>
	12.2 Allouer des ressources humaines, matérielles et financières alignées sur les priorités du plan stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achat de matériel et d'équipement nécessaires en raison de la crise sanitaire.</li> <li>Ajout de dotation en raison de la crise sanitaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le budget présenté est conforme aux règlements de la <i>Loi sur l'éducation</i> et tient compte du plan stratégique du Conseil et des changements budgétaires annoncés par le ministère.</li> <li>100 % des écoles possèdent une infrastructure et de l'équipement technologique qui soutienne l'apprentissage.</li> <li>Achat de plus de 4700 laptops</li> <li>Achat des EPI pour le personnel selon les directives du ministère</li> <li>Ajout planifié de 48,63 membres de personnel enseignant.</li> <li>Ajout planifié de 18,8 membres de personnel d'entretien.</li> <li>Ajout planifié de 24,6 membres de personnel de surveillance.</li> </ul>	Publication du budget annuellement.
	12.3 Formaliser des mécanismes de gestion données	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travail de préparation pour la migration du système d'information scolaire (SIS) Trillium vers le système Aspen.</li> <li>Poursuite du développement du logiciel de gestion de l'organisation scolaire.</li> <li>Utilisation des données <i>Compass 4 Success</i> et <i>EnCompass</i> pour la planification de l'amélioration des écoles.</li> <li>Planification de la collecte de données démographiques.</li> <li>Gestion des données COVID-19.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En cours de développement.</li> <li>En cours de développement.</li> <li>Utilisation des données <i>Compass 4 Success</i> et <i>EnCompass</i> par le personnel des écoles.</li> <li>Élaboration de l'ébauche du questionnaire et lancement du projet pilote.</li> <li>Collecte et communication des données COVID-19 sur le site Web du Conseil et auprès du ministère.</li> </ul>	<p>D'ici 2024-2025, l'implantation du nouveau système de gestion de l'information des élèves est réalisée à 100 %.</p> <p>D'ici 2023-2024, l'implantation d'un système de collecte et d'analyse des données socio-démographiques est réalisée à 100 %.</p>
	12.4 Monitorer la mise en œuvre du plan stratégique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration du plan opérationnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation du plan opérationnel (juillet 2021).</li> <li>Présentation du rapport annuel 2020-2021.</li> </ul>	Publication des progrès du plan stratégique dans le rapport annuel du Conseil.

Stratégie	Initiative prioritaire	Actions	Résultats	Cible
<b>ORIENTATION 4 — Une gouvernance responsable (suite)</b>				
<b>13. Promouvoir un climat positif qui soutient le rendement et le bien-être des élèves et du personnel</b>	13.1 Bonifier les programmes de promotion du bien-être et de la santé mentale des élèves et du personnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diffusion d'outils et de ressources faisant la promotion du développement de la santé mentale à l'intention de la communauté scolaire.</li> <li>Prestation de services et d'appui aux écoles liés aux besoins identifiés en matière de bien-être et de santé mentale.</li> <li>Prestation de services en santé mentale personnalisés aux élèves identifiés pendant l'année scolaire et l'été.</li> </ul>	<p>Les données indiquant que les programmes de promotion du bien-être et de la santé mentale mis à leur disposition des élèves leur sont bénéfiques. Les données seront recueillies via le sondage de satisfaction du Conseil de 2021-2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>42 communiqués hebdomadaires de promotion de la santé mentale ont été envoyés aux directions d'école.</li> <li>116 ateliers offerts à la communauté scolaire.</li> <li>Célébration de la Semaine nationale de la santé mentale #ParlerPourVrai.</li> <li>Mise en œuvre de formations pour soutenir la santé mentale.               <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1574 élèves et 510 membres du personnel participants.</li> </ul> </li> <li>Ressources en appui à la Semaine de la santé mentale développées et diffusées à la communauté scolaire.</li> <li>Les élèves participants aux camps d'été de littératie et de numératie ont suivi des ateliers de développement des habiletés socio-émotionnelles (excursions virtuelles de santé mentale Ontario).</li> </ul>	<p>D'ici 2024-2025, 85 % du personnel indique que les programmes de promotion du bien-être et de la santé mentale mis à leur disposition leur sont bénéfiques.</p>
	13.2 Valoriser les élèves et reconnaître les membres du personnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Semaine thématique « On vous dit merci! ».</li> <li>Reconnaissance des années de service.</li> <li>Journées de reconnaissance dédiées aux divers groupes du personnel.</li> </ul>	<p>Les données indiquant que les élèves se sentent valorisés dans leur école et que les membres du personnel se sentent reconnus dans leur milieu de travail. Les données seront recueillies via le sondage de satisfaction du Conseil de 2021-2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'ensemble de la communauté Viamonde envoie aux personnes qui ont fait une différence dans leur vie quotidienne des messages par courriel et/ou affiche publiquement sur son site internet.</li> <li>Célébrations locales au sein des écoles et des bureaux administratifs.</li> <li>Reconnaissance de l'apport quotidien de plus de 300 membres du personnel : 5, 10, 15, 20, 25, 30 ans... de collaboration.</li> <li>Messages envoyés aux membres du personnel et publication sur les médias sociaux.</li> <li>Reconnaissance des réalisations des élèves et membres du personnel sur les médias sociaux, les publications du Conseil et lors des réunions du Conseil.</li> </ul>	<p>D'ici 2024-2025, 85 % des élèves indiquent se sentir valorisés dans leur école.</p> <p>D'ici 2024-2025, 85 % des membres du personnel indiquent se sentir reconnus dans leur milieu de travail.</p>

## **POINT NO 8.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR**



### **RAPPORT N° 3 (2021-2022) COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

Le 28 janvier 2022

#### **AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Le comité a tenu la rencontre **N° 3** de 17h30 à 17h55 le 16 novembre 2021 par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin.

#### **Membres du Conseil**

M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Guillaume Teasdale, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, CSViamonde

#### **Représentants d'organismes**

M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH.  
M<sup>me</sup> Nancy Komi, représentante de *Epilepsy Southwestern Ontario*  
M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, directrice *Boomerang Health*  
M<sup>me</sup> Estelle Duchon, représentante du Centre francophone de Grand Toronto  
M<sup>me</sup> Dalia Hammoud, représentante de *VOICE For Deaf & Hard of Hearing Children*

#### **Représentants d'organismes absents**

M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'*Autism Ontario – Metro Toronto Chapter*  
M<sup>me</sup> Annick Brown, représentante de la Clé d'La Baie

#### **Membres de l'administration présents**

M<sup>me</sup> Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves  
M<sup>me</sup> Renée Gauthier, directrice des services aux élèves  
M. Roland Desloges, surintendance de l'éducation  
M<sup>me</sup> Tricia Verreault, surintendante de l'éducation  
M<sup>me</sup> Corine Céline, secrétaire de séances

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

[Document CCED No 3.pdf \(csviamonde.ca\)](#)

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a reçu les données sur les élèves bénéficiant de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté selon les définitions sur la loi de l'éducation.
2. Qu'il a reçu une mise à jour sur les initiatives prioritaires des Services à l'élève; plus spécifiquement, sur le Programme d'intervention

## **POINT NO 8.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

intensive en lecture et en écriture (IILÉ), sur les technologies d'aide et des sur l'approche des zones de régulation.

### **IL EST DONC RECOMMANDÉ :**

QUE le rapport n° 3 du CCED (2021-2022) présenté en date du 28 janvier 2022 soit reçu.

**La surintendante de l'éducation,**

**Le président du comité,**

**Tricia Verreault**

**Benoit Fortin**

## **POINT NO 8.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR**



### **AVIS DE CONVOCATION**

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – **Rencontre No 3**

#### **Membres du Conseil**

M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Guillaume Teasdale, Conseiller scolaire, CSViamonde

#### **Représentants d'organismes**

M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'*Autism Ontario – Metro Toronto Chapter*  
M<sup>me</sup> Nancy Komi, représentante de *Epilepsy Southwestern Ontario*  
M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, directrice de *Boomerang Health*  
M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto  
M<sup>me</sup> Dalia Hammoud, représentante de *VOICE For Deaf & Hard of Hearing Children*  
M<sup>me</sup> Annick Brown, représentante de la Clé d'La Baie

Vous êtes par la présente convoqué-e à la

Réunion du : **Comité consultatif de l'enfance en difficulté**

Date : **Le 16 novembre 2021**

Heure : **de 17h30 à 18h30**

Lieu : [Participer à une Réunion Skype](#)

Participer par téléphone

+1 (647) 317-3974,,534688#

+1 (866) 772-2238,,534688#

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Le 16 novembre 2021 à 17h30**

**ORDRE DU JOUR**

**Rencontre N° 3**

La rencontre sera présidée par : M Benoit Fortin

1. Appel des membres
2. Affaires courantes :
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts
  - 2.3 Adoption du procès-verbal de la **réunion No 1** du 12 octobre 2021
  - 2.4 Adoption du procès-verbal de la **réunion No 2** du 12 octobre 2021
  - 2.5 Questions découlant des procès-verbaux des réunions **No 1 et No 2** du 12 octobre 2021
3. Données sur les élèves bénéficiant de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté
4. Mise à jour sur les initiatives prioritaires des Services à l'élève
5. Levée de la réunion

# **POINT NO 8.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

NON-ADOPTÉ

## **PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 1 DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Le 12 octobre 2021

Le comité tient la **rencontre n° 1** de 17h30 à 17h55 par audioconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin.

### **Membres du Conseil**

M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Guillaume Teasdale, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, CSViamonde

### **Représentants d'organismes**

M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'*Autism Ontario – Metro Toronto Chapter*  
M<sup>me</sup> Nancy Komi, représentante de *Epilepsy Southwestern Ontario*  
M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, directrice de *Boomerang Health*  
M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto

### **Représentants d'organismes absents :**

M<sup>me</sup> Dalia Hammoud, représentante de *VOICE For Deaf & Hard of Hearing Children*  
M<sup>me</sup> Annick Brown, représentante de la Clé d'La Baie

### **Membres de l'administration présents :**

M<sup>me</sup> Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves  
M<sup>me</sup> Renée Gauthier, directrice des services aux élèves  
M<sup>me</sup> Tricia Verreault, surintendante de l'éducation  
M. Jason Rodrigue, surintendant des affaires  
M<sup>me</sup> Corine Céline, secrétaire de séances

Le président du comité, M Benoit Fortin souhaite la bienvenue aux membres.

## **2.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Conseiller Lambert, appuyé par M Aliou, propose :

*QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.*

La motion est adoptée.

## **POINT NO 8.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **2.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Conseiller Fortin, conseiller Teasdale, conseiller Lapointe et M<sup>me</sup> Marguerite Schabas déclarent un conflit d'intérêts possible étant donné que leurs enfants fréquentent respectivement une école du CSViamonde et pour lesquels un PEI a été élaboré en raison de leur trouble d'apprentissage.

### **2.3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL N° 10 DE LA RENCONTRE DU 15 JUIN 2021**

M Aliou Sene, appuyé par M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, propose:

*QUE le procès-verbal n° 10 de la rencontre du 15 juin 2021 soit approuvé.*

La motion est adoptée.

### **3. FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ : (M Jason Rodrigue est présent seulement pour ce point)**

#### **3.1 Budgets EED pour 2021-2022**

M. Rodrigue surintendant des affaires présente son rapport sur le budget-EED 2021-2022 pour la période de septembre 2021 à août 2022.

Il passe en revue des principaux changements reliés aux revenus et aux dépenses.

Conseiller Lapointe, appuyé par M<sup>me</sup> Stéphanie Penton propose :

*QUE le rapport en date du 12 octobre 2021 intitulé « Budget 2021-2022 Enfance en difficulté » soit reçu.*

La motion est adoptée.

### **4. ORGANIGRAMME DES SERVICES AUX ÉLÈVES**

Mme Verreault surintendante de l'éducation, présente l'organigramme des services aux élèves tout en expliquant le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe.

M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, appuyée par M<sup>me</sup> Marguerite Schabas propose:

## **POINT NO 8.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

*QUE l'organigramme des services aux élèves présenté en date du 12 octobre 2021 soit reçu.*

La motion est acceptée.

### **5. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour de la réunion n° 1 étant épuisé, Conseiller Lapointe appuyé par Mme Manoushka Aimable, propose :

*QUE la réunion soit levée.*

La motion est adoptée.

**La surintendante de l'éducation**

**Le président du comité,**

**Tricia Verreault**

**Benoit Fortin**

## **POINT NO 8.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

NON-ADOPTÉ

### **PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 2 DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Le 12 octobre 2021

Le comité tient la rencontre n° 2 de 17h56 à 18h48 par audioconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin

#### **Membres du Conseil**

M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Guillaume Teasdale, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, CSViamonde

#### **Représentants d'organismes**

M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'*Autism Ontario – Metro Toronto Chapter*  
M<sup>me</sup> Nancy Komi, représentante de *Epilepsy Southwestern Ontario*  
M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, directrice de *Boomerang Health*  
M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto

#### **Représentants d'organismes absents :**

M<sup>me</sup> Dalia Hammoud, représentante de *VOICE For Deaf & Hard of Hearing Children*  
M<sup>me</sup> Annick Brown, représentante de la Clé d'La Baie

#### **Membres de l'administration présents :**

M<sup>me</sup> Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves  
M<sup>me</sup> Renée Gauthier, directrice des services aux élèves  
M<sup>me</sup> Tricia Verreault, surintendante de l'éducation  
M. Jason Rodrigue, surintendant des affaires  
M<sup>me</sup> Corine Céline, secrétaire de séances

### **2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, appuyée par conseiller Lapointe, propose :

**QUE** l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

La motion est ADOPTÉE.

## **POINT NO 8.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **2.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Conseiller Fortin, conseiller Teasdale, conseiller Lapointe et M<sup>me</sup> Marguerite Schabas déclarent un conflit d'intérêts possible étant donné que leurs enfants fréquentent respectivement une école du CSViamonde et pour lesquels un PEI a été élaboré en raison de leur trouble d'apprentissage

### **3. PROGRAMMES D'ÉTÉ POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

M<sup>me</sup> Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves fait une présentation PowerPoint au comité pour expliquer l'enseignement virtuel, la transition en présentiel et les services en orthophonie pour nos élèves EED.

Elle passe à travers les grandes lignes qui comprend les subventions du ministère pour les élèves ayant des besoins particuliers et pour embaucher du personnel afin de fournir des services.

Des cours d'été sont disponibles pour encadrer, guider, soutenir les élèves dans le but de les motiver dans leur apprentissage. Des camps virtuels académiques se sont tenus du 3 au 20 août 2021. Elle a terminé en expliquant au comité les objectifs des rencontres en orthophonie pour améliorer la communication orale et écrite et le nombre d'évaluations tenues au cours de l'été.

M Aliou, appuyé par conseiller Lapointe propose :

***QUE*** le rapport sur les programmes d'été pour l'enfance en difficulté soit reçu

La motion est ADOPTÉE.

### **4. PROTOCOLE D'ACCÈS POUR LES INTERVENANTS EXTERNES**

Le comité prend connaissance du rapport sur le protocole d'accès pour les intervenants externes pendant la pandémie COVID-19, suite à la directive du ministère aux Conseils d'écoles pour collaborer avec les partenaires et donner accès aux écoles pour les membres d'une profession réglementée de la santé

M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, appuyée par M<sup>me</sup> Manoushka Aimable propose :

***QUE*** le rapport « Protocole d'accès pour les intervenants externes » soit reçu

La motion est ADOPTÉE.

## **POINT NO 8.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **5. MISE À JOUR – COVID -19 (RAPPORT VERBAL)**

Mme Verreault surintendante de l'éducation présente son rapport verbal sur la « Mise à jour – COVID-19 » au comité. Dans son rapport elle explique que les élèves sont de retour à l'école, soit en présentiel ou en virtuel et que les services ont repris, incluant les orthophonistes, enseignants EED et autres. Les mesures sanitaires sont mises en place par exemple comme le lavage des mains et le port de masque. Les rencontres avec les parents restent pour le moment en virtuel. Il y a actuellement 27 classes virtuelles de la Maternelle à la 8<sup>e</sup> année, et approximativement 575 élèves inscrits et 7% ont un PEI. Jusqu'à ce que la vaccination soit adressée, les bénévoles n'ont pas accès aux écoles.

En ce qui concerne le port du masque, il est obligatoire pour tous les élèves à l'intérieur de l'école et dans l'autobus scolaire. Le Conseil peut dispenser les élèves ayant des difficultés sensorielles ou respiratoires de porter un masque, conformément aux directives du Ministère. Ces exemptions ne sont accordées que suite à l'obtention d'une documentation médicale détaillée et sous recommandation d'un professionnel de la santé. En date d'aujourd'hui, toutes les 10 exemptions accordées sont documentées par des raisons médicales justifiées.

Du côté de la vaccination, les membres du personnel doivent divulguer leur état de vaccination et ceux qui sont exemptés doivent fournir une preuve médicale et subir des tests antigènes rapides deux fois par semaine. Le programme de vaccination des jeunes âgés de 12 à 17 ans est vacciné à environ 80% en province et pour ceux de 5 à 11 ans elle sera annoncée cet automne.

Elle termine son rapport en informant le comité que le Conseil travaille avec les BSP en ce qui concerne les tests antigènes rapides pour les élèves et certaines écoles ciblées en recevront.

Dans le but de prévenir les cas et réduire la propagation, une initiative de dépistage sur une base volontaire est mise en place pour les parents.

Conseiller Lapointe, appuyé par Mme Penton, propose :

**QUE** le rapport verbal « Mise à jour COVID-19 » soit reçu

La motion est ADOPTÉE.

## **POINT NO 8.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **6. TOUR DE TABLE : MISES À JOUR DES ORGANISMES**

**M<sup>me</sup> Manoushka Aimable**, représentante du Centre francophone de Grand Toronto informe le comité qu'elle est en retour progressif et n'a pas eu l'occasion d'assister aux rencontres, mais, et viendra avec des nouvelles du Grand Toronto à la prochaine rencontre.

**M<sup>me</sup> Marguerite Schabas**, représentante d'*Autism Ontario – Metro Toronto Chapter* informe le comité qu'a son organisme pas grand développement, mais la prochaine rencontre elle aura des nouvelles. Des bourses ont été offertes à une 20<sup>e</sup> de familles pour les camps d'été pour les appuyer.

**M<sup>me</sup> Stéphanie Penton**, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto informe le comité que l'été fut très occupé, l'organisme travaille de longues journées et fait de son mieux pour venir en aide aux familles en crise, mais malheureusement il y a un manque de finance et l'aide sociale n'est pas suffisant. Les services francophones deviennent de plus en plus difficiles surtout récemment avec la démission de l'unique avocat francophone.

Elle demande au Conseil si ce serait possible de faire des lettres d'appui pour encourager les services francophones et avoir les soutiens en expliquant à quel point les francophones peuvent se sentir détachées des organismes communautaires et avoir de la difficulté pour le personnel de communiquer confortablement leur préoccupation pour les enfants qu'ils enseignent en français. Un suivi sera fait à ce niveau.

**M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo**, directrice de *Boomerang Health* informe le comité que les services de santé de réhabilitation et développement continue pour les enfants en présentiel et aussi en virtuel.

Autres services en français qui continuent sont orthophonie, physio et nutrition avec l'aide d'un physiothérapeute et un psychologue.

L'organisme offre deux nouveaux services pour les adolescents de 12ans et plus avec des « illness disorsors » en collaboration avec la clinique « Sick Kids », mais malheureusement les services ne sont pas en français et l'autre service et la santé reproductive, mentale et consommation substances. Lara fera parvenir le dépliant au comité.

En janvier 2022, un groupe de thérapie en anxiété sera offert en français, elle sera en virtuel du 12 janvier au 2 mars soit les mercredis de 5 à 6 heures pour les enfants de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> années et pour leurs parents. Lara fera parvenir les détails aux membres en temps et lieu.

## **POINT NO 8.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

**M. Aliou Sene**, représentant de l'organisme CAMH informe le comité sur le programme de OSP (Ontario Structural Psychotherapy). Ce programme est offert aux adultes (18 ans ou plus) qui souffrent de dépression, d'anxiété et de problèmes liés à l'anxiété. Le programme est en virtuel seulement, elle est partagée à travers la province en français et elle est gratuite.

### **7. LA DATE DES PROCHAINES RENCONTRES CCED SE TIENDRA :**

- Le 16 novembre 2021 - **rencontres n° 3 et n° 4 à 17h30**

### **8. LEVÉE DE LA RÉUNION**

À 18h48, l'ordre du jour de la **réunion n° 2** étant épuisé, M<sup>me</sup> Stéphanie Penton appuyée par M<sup>me</sup> Manoushka Aimable propose :

*QUE la réunion soit levée.*

La motion est ADOPTÉE.

**La surintendante de l'éducation**

**Le président du comité,**

**Tricia Verreault**

**Benoit Fortin**

## POINT NO 8.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 16 novembre 2021

### AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

**Objet : Données sur les élèves bénéficiant de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté.**

---

Selon les définitions de la Loi sur l'éducation, un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté est un « programme d'enseignement fondé sur les résultats d'une évaluation continue et modifié par ceux-ci en ce qui concerne un élève en difficulté, y compris un projet qui renferme des objectifs précis et un plan des services éducatifs qui satisfont aux besoins de l'élève ».

Quant aux services à l'enfance en difficulté, il s'agit des « installations et ressources, y compris le personnel de soutien et le matériel, nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté ». Aux termes du Règlement 181/98, qui s'intitule Identification et placement des élèves en difficulté, la direction d'école doit veiller à ce qu'un plan d'enseignement individualisé (PEI) soit élaboré pour chaque élève identifié comme étant en difficulté par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR), dans les 30 jours de classe qui suivent le placement de l'élève dans un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté.

Les conseils scolaires ont aussi le pouvoir discrétionnaire de préparer un PEI pour l'élève qui bénéficie d'un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté et/ou de services connexes mais qui n'a pas été officiellement identifié comme étant en difficulté

Il est à noter que la proportion d'élèves ayant des besoins particuliers du Conseil est demeurée à 10% de l'effectif total.

Les tableaux ci-dessous présentent le nombre de PEI préparés par le personnel enseignant dans les écoles pour répondre aux besoins des élèves identifiés et non identifiés.

#### Nombre de PEI élaborés

Élémentaire	PEI	Élèves identifiés	Élèves non identifiés	Nombre total d'élèves
Juin 2017	879	476	402	879
Juin 2018	940	511	429	940
Juin 2019	958	564	394	958
Juin 2020	1019	666	353	1019
Juin 2021	1034	681	353	1034

Secondaire	PEI	Élèves identifiés	Élèves non identifiés	Nombre total d'élèves
Juin 2017	228*	164	68	232
Juin 2018	290	204	86	290
Juin 2019	307*	231	77	308
Juin 2020	337	251	86	337
Juin 2021	394	297	97	394

## POINT NO 8.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR

Total des élèves	PEI	Élèves identifiés	Élèves non identifiés	Nombre total d'élèves
Juin 2017	1107	640	470	1111
Juin 2018	1230	715	515	1230
Juin 2019	1265	795	471	1266
Juin 2020	1356	917	439	1356
Juin 2021	1428	978	450	1428

\*Certains élèves surdoués n'ont pas de PEI.

Ce deuxième tableau présente les élèves selon les catégories d'anomalies et types de difficulté déterminées par le ministère de l'Éducation.

### Catégories d'anomalies et types de difficulté pour les élèves identifiés

Anomalies	Types de difficulté	Élémentaire				Secondaire				Total d'élèves			
		2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021	2018	2019	2020	2021
Anomalies multiples		129	161	195	226	51	59	67	83	180	220	262	309
Communication	Autisme	90	89	161	162	11	13	29	34	101	102	190	196
	Troubles d'apprentissage	122	125	214	215	88	90	135	159	210	215	349	224
	Surdité et surdité partielle	17	19	28	25	2	3	5	9	19	22	33	184
	Troubles de la parole	0	0	7	6	0	0	0	0	0	0	7	6
	Troubles du langage	14	14	41	50	8	10	24	30	22	24	65	80
Comportement		93	111	266	284	21	27	89	99	114	138	355	383
Ordre intellectuel	Déficience intellectuelle légère	10	10	20	18	13	16	16	15	23	26	36	33
	Douance	14	14	24	27	6	5	8	11	20	19	32	38
	Handicap de développement	6	4	22	27	0	2	4	5	6	6	26	32
Ordre physique	Cécité et basse vision	6	7	9	7	1	2	1	3	7	9	10	10
	Handicap physique	10	10	28	28	3	4	3	5	13	14	31	33
<b>Total partiel</b>		<b>511</b>	<b>564</b>	<b>666</b>	<b>681</b>	<b>204</b>	<b>231</b>	<b>251</b>	<b>297</b>	<b>715</b>	<b>795</b>	<b>917</b>	<b>978</b>
Élèves non identifiés ayant des besoins particuliers et bénéficiant de la Subvention pour l'EED		429	394	353	353	86	77	86	97	515	471	439	450
<b>Total général</b>		<b>940</b>	<b>958</b>	<b>1019</b>	<b>1034</b>	<b>290</b>	<b>308</b>	<b>337</b>	<b>394</b>	<b>1230</b>	<b>1266</b>	<b>1356</b>	<b>1428</b>

### IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 16 novembre 2021 intitulé « Données sur les élèves bénéficiant de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté » soit reçu.

### Préparé par :

La surintendante de l'éducation,

Tricia Verreault

## POINT NO 8.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 16 novembre 2021

### **AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Objet : Mise à jour sur les initiatives prioritaires des Services à l'élève**

---

#### ***Programme d'intervention intensive en lecture et en écriture (IILÉ)***

Le programme IILÉ a comme objectif de fournir une structure bien définie aux enseignants.e.s ressources EED, des stratégies gagnantes et un accompagnement par des conseillères pédagogiques EED et des orthophonistes dans le but d'améliorer le rendement des élèves à risque en lecture et écriture.

**Nombre d'écoles visées en 21-22:** 13 écoles

**Cycle – âge visé:** 1re et 2e année

Approche privilégiée pour élèves qui présentent les plus grands écarts au niveau de la lecture et de l'écriture par rapport à leur camarade de classe.

#### ***Technologie d'aide***

La technologie d'aide constitue un moyen privilégié d'apporter des appuis aux élèves en difficulté, en offrant des outils qui permettent la mise en place de stratégies précises et efficaces selon les défis soulevés. Plusieurs technologies d'aide sont couramment utilisées telles que les logiciels Kurzeil, Word Q, et les fonctions d'aide de la suite Microsoft.

Cette année scolaire, l'équipe des Services aux élèves, en collaboration avec les enseignant.e.s ressource EED de 9 écoles, feront la mise à l'essai de l'outil Lexibar. Ce dernier possède la fonction de **prédicteur phonétique** fournissant l'accès à la bonne orthographe des mots (liens avec les sons formés par les lettres) aux personnes qui utilisent davantage la voie phonologique lors du processus d'écriture. Lexibar permet aussi de faire un choix de mots éclairé lors de l'écriture, grâce aux **illustrations** qui accompagnent les mots listés dans les prédicteurs.

**Nombre d'écoles visées en 21-22:** 9 écoles

**Cycle – âge visé:** élémentaire et secondaire qui ont accès à la technologie d'aide

Approche privilégiée pour élèves ayant des difficultés en lecture et en écriture qui ont besoin d'une fonction d'aide spéciale pour mieux orthographier les mots.

#### ***Zones de régulation***

Ce programme vise à sensibiliser les divers intervenants des écoles aux stratégies d'autorégulation et à les développer chez les élèves. Une composante importante du programme est l'apprentissage des zones, des émotions et des sentiments qui s'y rattachent, les reconnaître et les communiquer.

Les éducateurs et éducatrices spécialisés des écoles seront invités à la formation lors de la journée pédagogique du 26 novembre. *Deux copies de la ressource The Zones of Regulation* ont été livrées dans chaque école. Nos équipes ont traduit les ressources reproductibles et celles-ci seront partagées avec les éducateurs et éducatrices

## **POINT NO 8.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

spécialisés. L'objectif est d'abord d'offrir la formation et ensuite de commencer la mise en œuvre en janvier 2022.

**Nombre d'écoles visées en 21-22 :** Toutes les écoles du conseil  
Cette approche est présentée de concert avec l'approche des pratiques réparatrices et les interventions socio-émotionnelles.

### **IL EST RECOMMANDÉ :**

QUE le rapport en date du 16 novembre 2021 intitulé « *Mise à jour sur les initiatives prioritaires des Services à l'élève* » soit reçu.

### **Préparé par :**

La surintendante de l'éducation,

Tricia Verreault



**RAPPORT N° 4 (2020-2021)  
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

Le 28 janvier 2022

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Le comité a tenu la rencontre **N° 4** de 17h56 à 18h40 le 16 novembre 2021 par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin.

**Membres du Conseil**

M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Guillaume Teasdale, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, CSViamonde

**Représentants d'organismes**

M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH.  
M<sup>me</sup> Nancy Komi, représentante de *Epilepsy Southwestern Ontario*  
M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, directrice *Boomerang Health*  
M<sup>me</sup> Estelle Duchon, représentante du Centre francophone de Grand Toronto  
M<sup>me</sup> Dalia Hammoud, représentante de *VOICE For Deaf & Hard of Hearing Children*

**Représentants d'organismes absents**

M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'*Autism Ontario – Metro Toronto Chapter*  
M<sup>me</sup> Annick Brown, représentante de la Clé d'La Baie

**Membres de l'administration présents**

M<sup>me</sup> Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves  
M<sup>me</sup> Renée Gauthier, directrice des services aux élèves  
M. Roland Desloges, surintendance de l'éducation  
M<sup>me</sup> Tricia Verreault, surintendante de l'éducation  
M<sup>me</sup> Corine Céline, secrétaire de séances

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

[Rencontre CCED No 4.pdf \(csviamonde.ca\)](#)

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a reçu une présentation sur l'Initiative Programme de perfectionnement des compétences après l'école pour les élèves atteints d'un TSA.

## **POINT 8.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR**

2. Qu'il a reçu une mise à jour (rapport verbal) de la situation actuelle dans les écoles en ce qui concerne la COVID-19 et les services EED;
3. Qu'il a reçu une mise à jour (rapport verbal) des organismes présents au comité;
4. **QUE** la prochaine réunion aura lieu le 11 janvier 2022 – Rencontre No 5 à 17h30

### **IL EST DONC RECOMMANDÉ :**

QUE le rapport n° 4 du CCED (2021-2022) présenté en date du 28 janvier 2022 soit reçu.

**La surintendante de l'éducation,**

**Le président du comité,**

**Tricia Verreault**

**Benoit Fortin**



**AVIS DE CONVOCATION**

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – **Rencontre No 4**

**Membres du Conseil**

M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Guillaume Teasdale, Conseiller scolaire, CSViamonde

**Représentants d'organismes**

M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'*Autism Ontario – Metro Toronto Chapter*  
M<sup>me</sup> Nancy Komi, représentante de *Epilepsy Southwestern Ontario*  
M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, directrice de *Boomerang Health*  
M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto  
M<sup>me</sup> Dalia Hammoud, représentante de *VOICE For Deaf & Hard of Hearing Children*  
M<sup>me</sup> Annick Brown, représentante de la Clé d'La Baie

Vous êtes par la présente convoqué-e à la

Réunion du : **Comité consultatif de l'enfance en difficulté**

Date : **Le 16 novembre 2021**

Lieu : [Participer à une Réunion Skype](#)

Participer par téléphone

+1 (647) 317-3974,,534688#

+1 (866) 772-2238,,534688#



**COMITÉ CONSULTATIF  
DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Le 16 novembre 2021**

**ORDRE DU JOUR**

**Rencontre N° 4**

La rencontre sera présidée par : M Benoit Fortin

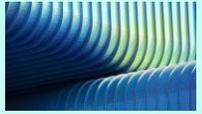
1. Appel des membres
2. Affaires courantes :
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts
3. Présentation de l'Initiative Programme de perfectionnement des compétences après l'école pour les élèves atteints d'un TSA
4. Mise à jour – COVID -19 (rapport verbal)
5. Tour de table : Mises à jour des organismes
6. La date de la prochaine réunion se tiendra à 17h30 :

Le 11 janvier 2022 - rencontre n° 5
7. Levée de la réunion

# Programmes de perfectionnement des compétences après l'école (PPCAE)

POUR

LES ÉLÈVES ATTEINTS DE TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE



# Historique du projet

En 2016, le ministère de l'Éducation a invité les conseils scolaires à présenter une demande pour appuyer la mise en place ou le maintien de programmes de perfectionnement des compétences après l'école (PPCAE) qui améliorent les compétences des élèves atteints d'un trouble du spectre de l'autisme.

En 2019-2020 et 2020-2021 nous avons mis en œuvre le programme dans 3 régions du Conseil scolaire Viamonde : Barrie, Toronto et Hamilton où 3 consultantes en autisme ont animé des ateliers pour les élèves de diverses écoles. Lors de la fermeture des écoles, les ateliers ont eu lieu en virtuel.

## Priorités du programme

- Mettre l'accent sur les compétences particulières des élèves atteints de TSA pour contribuer à la réussite de leur scolarité.
- Les PPCAE procurent aux élèves atteints de TSA davantage d'occasions de perfectionnement afin de mieux les outiller pour réussir leur scolarité et atteindre d'autres résultats.

# Habilités à développer

Perfectionnement des aptitudes sociales

Perfectionnement des aptitudes de communication

Perfectionnement des aptitudes d'autorégulation

Perfectionnement des aptitudes d'autonomie

# Critères d'admissibilité au programme

- L'élève doit avoir un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme
- L'élève doit avoir des compétences en communication verbale suffisantes pour participer au programme
- L'élève doit être en mesure de participer à un groupe sans soutien supplémentaire au-delà de celui fourni dans le programme.
- L'élève peut assister à des séances hebdomadaires pendant 10 semaines (ou autre horaire régulier selon le plan).
- Démontre des compétences sociales émergentes (intérêt à s'engager avec des pairs, tentatives de communication verbale, gère ses émotions de manière non agressive) et un intérêt à établir des relations avec des pairs du même âge ou des pairs ayant des intérêts communs
- Le parent doit être en mesure d'assister aux séances d'information tenues à cet effet (au début du programme)

# Modes: Définir clairement le mode pour développer les habiletés

ÉTABLIR LE PROFIL DE L'ÉLÈVE ET LA PRIORISATION  
DES BESOINS

ÉTABLIR DES OBJECTIFS MESURABLES  
PERSONNALISÉS POUR LE GROUPE D'ÉLÈVES

DÉFINIR LES INDICATEURS DE RÉUSSITE

UTILISER LA COLLECTE DES DONNÉES BASÉE SUR  
L'ANALYSE APPLIQUÉE DU COMPORTEMENT (ACA)

# 10 MODULES

Situations authentiques

Étape par étape

Visuels et référentiels

Matériel concret

Modélisation

Enseignement explicite

# Modules

## Programme de perfectionnement des compétences après l'école

*Appuyer nos élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme*

Module	Lieu	Habilités ciblées
Quilles	Salle de quilles de la région	Habilités liées à la communication, au jeu en groupe, liées à l'alimentation
Restaurants prêts-à-manger	Restaurants types : <i>McDonald</i> <i>Harvey's</i> <i>Poulet Frit Kentucky</i>	Habilités liées à la communication, habiletés communautaires
La cuisson (partie 1) : Mini-pizza	Cuisine d'école ou cuisine communautaire	Habilités liées à la communication, habiletés de groupe, habiletés de conversation, habiletés de propreté
Le mini-golf	Terrain mini-golf	Habilités liées à la communication, habiletés de groupe, habiletés d'esprit sportif, habiletés financières
La cuisson (partie 2) : Collation	Cuisine d'école ou cuisine communautaire	Habilités liées à la communication, habiletés de groupe, habiletés de conversation, habiletés de propreté
Jeux de société	À l'école	Habilités liées à l'autorégulation



# Mise en œuvre



**APRÈS** LES HEURES DE  
CLASSE



ENDROITS **VARIÉS** SELON  
LE MODULE ENSEIGNÉ



**HORAIRE** RÉGULIER

# Résultats attendus

- Lieu du programme
- Priorités et compétences ciblées
- Description du programme
- Liste d'élèves ciblés
- Modalités de la réalisation
- Nombre des membres du personnel et leurs qualifications
- Formations requises pour appuyer le personnel



# Financement

---



PERSONNEL  
SCOLAIRE



SORTIE



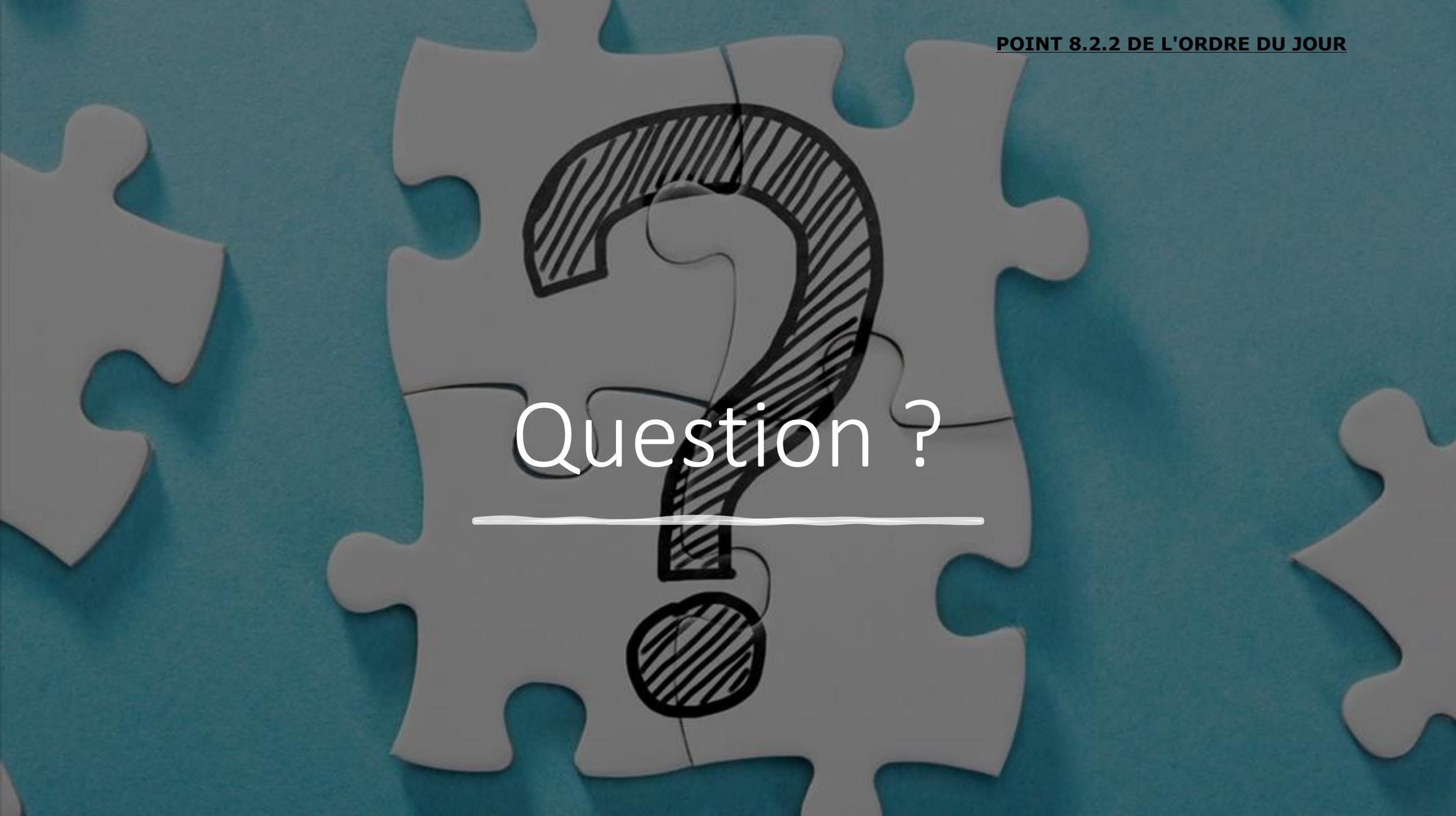
TRANSPORT



MATÉRIEL  
D'APPUI



AUTRES



Question ?

---

## **POINT 8.2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**



### **RAPPORT N° 5 (2020-2021) COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

Le 28 janvier 2022

#### **AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Le comité a tenu la rencontre **N° 5** de **17h30 à 18h45** le 11 janvier 2022 par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin.

#### **Membres du Conseil**

M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Guillaume Teasdale, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, CSViamonde

#### **Représentants d'organismes**

M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH.  
M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'*Autism Ontario – Metro Toronto Chapter*

#### **Représentants d'organismes absents :**

M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, directrice *Boomerang Health*  
M<sup>me</sup> Dalia Hammoud, représentante de *VOICE For Deaf & Hard of Hearing Children*  
M<sup>me</sup> Annick Brown, représentante de la Clé d'La Baie  
M<sup>me</sup> Nancy Komi, représentante de *Epilepsy Southwestern Ontario*

#### **Membres de l'administration présents**

M<sup>me</sup> Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves  
M<sup>me</sup> Micheline Rabet, lead en santé mentale  
M<sup>me</sup> Renée Gauthier, directrice des services aux élèves  
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim  
M<sup>me</sup> Tricia Verreault, surintendante de l'éducation  
M<sup>me</sup> Corine Céline, secrétaire de séances

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

[CCED documents 11 janvier 2022.pdf \(csviamonde.ca\)](#)

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a procédé à l'élection des coprésidences conformément à la politique 1,14. Conseiller Fortin et M<sup>me</sup> Manoushka Aimable sont élus, par acclamation, comme co-présidences du comité CCED pour 2022.

## **POINT 8.2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

2. Qu'il a reçu une mise à jour (rapport verbal) de la situation actuelle dans les écoles en ce qui concerne la COVID-19 et les services en EED actuellement offerts pendant la fermeture des écoles.
3. Qu'il a reçu une présentation sur les services offerts aux élèves et au personnel des écoles en matière de santé mentale. La présentation a été faite par Micheline Rabet, leader en santé mentale.
4. Qu'il a reçu le rapport annuel sur le « Transport scolaire pour les élèves avec des besoins particuliers ».
5. Qu'il a reçu des mises à jour des organismes représentés au comité.
6. **QUE** les prochaines réunions du comité auront lieu le 15 février 2022 :
  - Rencontre No 6 à 17h30
  - Rencontre No 7 à 18h15

### **IL EST DONC RECOMMANDÉ :**

QUE le rapport n° 5 du CCED (2021-2022) présenté en date du 28 janvier 2022 soit reçu.

**Le surintendant de l'éducation  
par intérim,**

**Michel Laverdière**

**Le coprésident du comité,**

**Benoit Fortin**

## **POINT 8.2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**



### **AVIS DE CONVOCATION**

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – **Rencontre No 5**

#### **Membres du Conseil**

M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Guillaume Teasdale, Conseiller scolaire, CSViamonde

#### **Représentants d'organismes**

M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'*Autism Ontario – Metro Toronto Chapter*  
M<sup>me</sup> Nancy Komi, représentante de *Epilepsy Southwestern Ontario*  
M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, directrice de *Boomerang Health*  
M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto  
M<sup>me</sup> Dalia Hammoud, représentante de *VOICE For Deaf & Hard of Hearing Children*  
M<sup>me</sup> Annick Brown, représentante de la Clé d'La Baie

Vous êtes par la présente convoqué-e à la

Réunion du : **Comité consultatif de l'enfance en difficulté**

Date : **Le 11 janvier 2022 à 17h30**

Lieu : [Participer à une Réunion Skype](#)

Participer par téléphone

+1 (647) 317-3974,,534688#

+1 (866) 772-2238,,534688#

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Le 11 janvier 2022 à 17h30**

**ORDRE DU JOUR**

**Rencontre N° 5**

La rencontre sera présidée par M Michel Laverdière jusqu'à ce que l'élection soit terminée.

1. Appel des membres
2. Élection des coprésidences du comité  
Le/La président-e élu-e présidera la rencontre après l'élection.
3. Affaires courantes :
  - 3.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 3.2 Déclaration de conflit d'intérêts
  - 3.3 Adoption du procès-verbal de la **réunion No 3** du 16 novembre 2021
  - 3.4 Adoption du procès-verbal de la **réunion No 4** du 16 novembre 2021
  - 3.5 Questions découlant des procès-verbaux des réunions **No 3 et No 4** du 16 novembre 2021
4. Mise à jour – COVID -19 (rapport verbal)
5. Les services en santé mentale
6. Transport scolaire pour les élèves avec des besoins particuliers
7. Tour de table : Mises à jour des organismes

### **POINT 8.2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

8. La date des prochaines rencontres se tiendront :

Le 15 février 2022 - rencontre n° 6 à 17h30

Le 15 février 2022 - rencontre n° 7 à 18h15

9. Levée de la réunion

## **POINT 8.2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

NON-ADOPTÉ

### **PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 3 DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Le 16 novembre 2021

Le comité tient la **rencontre n° 3** de **17h30 à 17h55** par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin

#### **Membres du Conseil**

M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, CSViamonde

#### **Membre du Conseil absent**

M. Guillaume Teasdale, Conseiller scolaire, CSViamonde

#### **Représentants d'organismes**

M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH  
M<sup>me</sup> Nancy Komi, représentante de *Epilepsy Southwestern Ontario*  
M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, directrice de *Boomerang Health*  
M<sup>me</sup> Estelle Duchon, représentante du Centre francophone de Grand Toronto  
M<sup>me</sup> Dalia Hammond, représentante de *VOICE For Deaf & Hard of Hearing Children*

#### **Représentants d'organismes absents :**

M<sup>me</sup> Annick Brown, représentante de la Clé d'La Baie  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante de *Autism Ontario – Metro Toronto Chapter*

#### **Membres de l'administration présents :**

M<sup>me</sup> Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves  
M<sup>me</sup> Renée Gauthier, directrice des services aux élèves  
M Roland Desloges, surintendant de l'éducation  
M<sup>me</sup> Tricia Verreault, surintendante de l'éducation  
M<sup>me</sup> Corine Céline, secrétaire de séances

### **2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Aliou Sene, appuyé par conseiller Lapointe, propose :

**QUE** l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

La motion est ADOPTÉE.

## **POINT 8.2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **2.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Conseillers Fortin et Lapointe déclarent un conflit d'intérêts possible étant donné que leurs enfants fréquentent respectivement une école du CSViamonde et pour lesquels un PEI a été élaboré en raison de leur trouble d'apprentissage.

### **2.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION NO 1 DU 12 OCTOBRE 2021**

### **2.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION NO 2 DU 12 OCTOBRE 2021**

M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, appuyée par conseiller Lapointe propose :

***QUE** les procès-verbaux No 1 et No 2 du 12 octobre sont approuvés*

Les motions sont ADOPTÉES

### **3. DONNÉES SUR LES ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRE DE LA SUBVENTION POUR L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

Mme Verreault présente le rapport sur les données des élèves bénéficiant de la subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté selon les définitions de la Loi sur l'éducation.

Elle passe à travers le document qui représente le nombre de PEI préparés par le personnel enseignant dans les écoles pour répondre aux besoins des élèves identifiés et non identifiés, à l'élémentaire et au secondaire. Elle présente en brève les catégories d'anomalies et types de difficulté pour les élèves identifiés.

Après une période de questions, M Aliou, appuyé par conseiller Lapointe propose :

***QUE** le rapport en date du 16 novembre 2021 intitulé « Données sur les élèves bénéficiant de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté » soit reçu.*

La motion est ADOPTÉE.

## **POINT 8.2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **4. MISE À JOUR SUR LES INITIATIVES PRIORITAIRES DES SERVICES À L'ÉLÈVE**

Le comité prend connaissance du rapport sur la mise à jour sur les initiatives prioritaires des services à l'élève.

Mme Verreault passe à travers les grandes lignes du rapport qui comprend, le Programme d'intervention intensive en lecture et en écriture (IILÉ) qui a comme objectif de fournir une structure bien définie pour les élèves et les enseignants en EED, 13 écoles sont visées pour 2021-2022.

Une autre initiative est la mise en essai du logiciel Lexibar dans 9 écoles du Conseil.

Et finalement, le programme des *Zones de régulation* vise à sensibiliser les divers intervenants des écoles aux stratégies d'autorégulation et à les mettre en œuvre au sein de toutes les écoles du Conseil afin que les élèves puissent développer leur autorégulation.

Après une période de discussion, conseiller Lapointe, appuyé par M<sup>me</sup> Penton propose :

***QUE** le rapport en date du 16 novembre 2021 intitulé « Mise à jour sur les initiatives prioritaires des Services à l'élève » soit reçu.*

La motion est ADOPTÉE.

### **5. LEVÉE DE LA RÉUNION**

À **17h55** l'ordre du jour de la **réunion n° 3** étant épuisé, conseiller Lapointe appuyé par M<sup>me</sup> Dalia Hammond propose :

*QUE la réunion soit levée.*

La motion est ADOPTÉE.

**La surintendante de l'éducation**

**Tricia Verreault**

**Le président du comité,**

**Benoit Fortin**

## **POINT 8.2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

**NON-ADOPTÉ**

### **PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 4 DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Le 16 novembre 2021**

Le comité tient la **rencontre n° 4** de **17h56 à 18h26** par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin

#### **Membres du Conseil**

M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, CSViamonde

#### **Membre du Conseil absent**

M. Guillaume Teasdale, Conseiller scolaire, CSViamonde

#### **Représentants d'organismes**

M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH  
M<sup>me</sup> Nancy Komi, représentante de *Epilepsy Southwestern Ontario*  
M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, directrice de *Boomerang Health*  
M<sup>me</sup> Estelle Duchon, représentante du Centre francophone de Grand Toronto  
M<sup>me</sup> Dalia Hammond, représentante de *VOICE For Deaf & Hard of Hearing Children*

#### **Représentants d'organismes absents :**

M<sup>me</sup> Annick Brown, représentante de la Clé d'La Baie  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante de *Autism Ontario – Metro Toronto Chapter*

#### **Membres de l'administration présents :**

M<sup>me</sup> Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves  
M<sup>me</sup> Renée Gauthier, directrice des services aux élèves  
M Roland Desloges, surintendant de l'éducation  
M<sup>me</sup> Tricia Verreault, surintendante de l'éducation  
M<sup>me</sup> Corine Céline, secrétaire de séances

### **2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Conseiller Lapointe, appuyé par Mme Hammond, propose :

**QUE** l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

La motion est ADOPTÉE.

## **POINT 8.2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **2.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Conseiller Fortin et conseiller Lapointe déclarent un conflit d'intérêts possible étant donné que leurs enfants fréquentent respectivement une école du CSViamonde et pour lesquels un PEI a été élaboré en raison de leur trouble d'apprentissage

### **3. PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT DES COMPÉTENCES APRÈS L'ÉCOLE POUR LES ÉLÈVES ATTEINTS D'UN TSA**

M<sup>me</sup> Renée Gauthier, directrice des services aux élèves passe à travers le rapport sur le programme de perfectionnement des compétences après l'école pour les élèves atteints de troubles du spectre autistique (TSA).

Elle début avec l'historique du projet suite à la demande du ministère pour appuyer le programme (PPCAE) et ces programmes sont mis en œuvre en virtuel dans trois régions du Conseil, Barrie, Toronto et Hamilton. Les priorités du programme ont pour but de mieux outiller les élèves dans la réussite de leur scolarité et atteindre d'autres résultats.

Mme Gauthier passe à travers les habilités à développer ce programme avec ces critères d'admissibilité et les modes pour développer ces habiletés.

Elle explique au comité les différents modules pour appuyer les élèves après les heures d'écoles, des endroits variés selon le module enseigné et l'horaire régulier.

Elle termine avec les résultats attendus et sur le financement.

Après une période de questions, M Sene, appuyé par Mme Penton propose :

**QUE** le rapport sur la « présentation de l'initiative programme de perfectionnement des compétences après l'école pour les élèves atteints d'un TSA » soit reçu

La motion est ADOPTÉE

### **4. MISE À JOUR – COVID -19 (RAPPORT VERBAL)**

Mme Verreault présente un rapport verbal sur la mise à jour COVID-19 et des changements depuis la dernière réunion,

## **POINT 8.2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Dans son rapport, elle explique le Protocole d'accès pour les intervenants externes et le suivi de vaccination du personnel.

Depuis le mois d'octobre, le Conseil a mis en place un protocole exigeant que les fournisseurs de services confirment les suivis du statut vaccinal de leurs employés qui fréquentent les écoles Viamonde, et en assurent les suivis en ce qui a trait aux tests antigène. En date du 16 novembre, le Conseil a reçu toutes les confirmations requises de ses partenaires offrant des services de soutien aux élèves de ses écoles. Ceci comprend les agences offrant des services d'ergothérapie, d'orthophonie, des soins médicaux, etc.

En ce qui concerne le Protocole de divulgation de la vaccination contre la COVID-19, le conseil a développé un protocole de divulgation contre la COVID-19. Ce dernier donne les lignes directrices en ce qui concerne la divulgation du statut de vaccination, de l'exigence du testing en place pour le personnel non vacciné, ainsi que des directives en ce qui concerne la vérification du statut de vaccination pour les stagiaires et les bénévoles.

### **5. TOUR DE TABLE : MISES À JOUR DES ORGANISMES**

**M<sup>me</sup> Dalia Hammond**, représentante de *VOICE For Deaf & Hard of Hearing Child* informe le comité que leur organisme à commence quelques activités en personne, avec une cueillette de citrouilles au mois d'octobre et bientôt une activité pour Noël, tout en respectant les règles de la pandémie. Elle encourage les enseignants en EED de passer le mot aux élèves à se joindre à l'organisme.

**M<sup>me</sup> Stéphanie Penton**, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto, pas grand changement dans leur organisme, le travail continu.

**M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo**, directrice de Boomerang Health, aussi pas de grands changements ces derniers temps, elle remercie le comité d'avoir partagé les pamphlets sur les services pour les adolescents. Elle rappelle le comité que leur organisme fait des thérapies de groupe sur la gestion d'anxiété pour les élèves de 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année du 12 janvier au 2 mars 2022, merci de passer le message aux familles en besoin en distribuant les pamphlets.

**M<sup>me</sup> Estelle Duchon**, représentante du Centre francophone de Grand Toronto, informe le comité qu'actuellement le centre travaille sur le programme de la passerelle et suite à leur déménagement le programme du nouvel environnement se passe bien. Les programmes des petites enfances ont repris et certaines activités ont repris en présentiel avec le centre On Y Vas. Le Centre se

## **POINT 8.2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

prépare pour le programme de la vaccination et le 27 novembre 2021 sera une journée de **Droit de l'enfant**, elle partagera avec l'équipe.

**M. Aliou Sene**, représentant de l'organisme CAMH, informe le comité du programme de collaboration avec CEPHIR sur la production des vidéos et des ressources désigner aux enseignants, qui parlent de la stratégie de la réduction des méfaits et aussi sur la santé mentale des jeunes au niveau des écoles. Ce sont des outils pour aider les enseignants avec leur travail avec les jeunes dans les écoles. Il encourage le comité de visiter le site CEPHIR pour avoir plus de renseignements.

**M<sup>me</sup> Nancy Komi**, représentante de Epilepsy Southwestern Ontario informe le comité que son organisme prépare actuellement le GALA qui se tiendra au mois mars, le mois de l'épilepsie, elle fera parvenir plus de détails à la prochaine rencontre.

### **6. LA DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE CCED SE TIENDRA :**

- Le 11 janvier 2022 - rencontre n° 5

### **7. LEVÉE DE LA RÉUNION**

À **18h26** l'ordre du jour de la **réunion n° 4** étant épuisé, conseiller Lapointe appuyé par M<sup>me</sup> Stéphanie Penton propose :

*QUE la réunion soit levée.*

La motion est ADOPTÉE.

**La surintendante de l'éducation**

**Tricia Verreault**

**Le président du comité,**

**Benoit Fortin**

**Présenté par:**

**Micheline Y  
Rabet,  
Leader en  
santé mentale**

**11 janvier 2022**

**CCED**

**Les services en  
santé mentale**





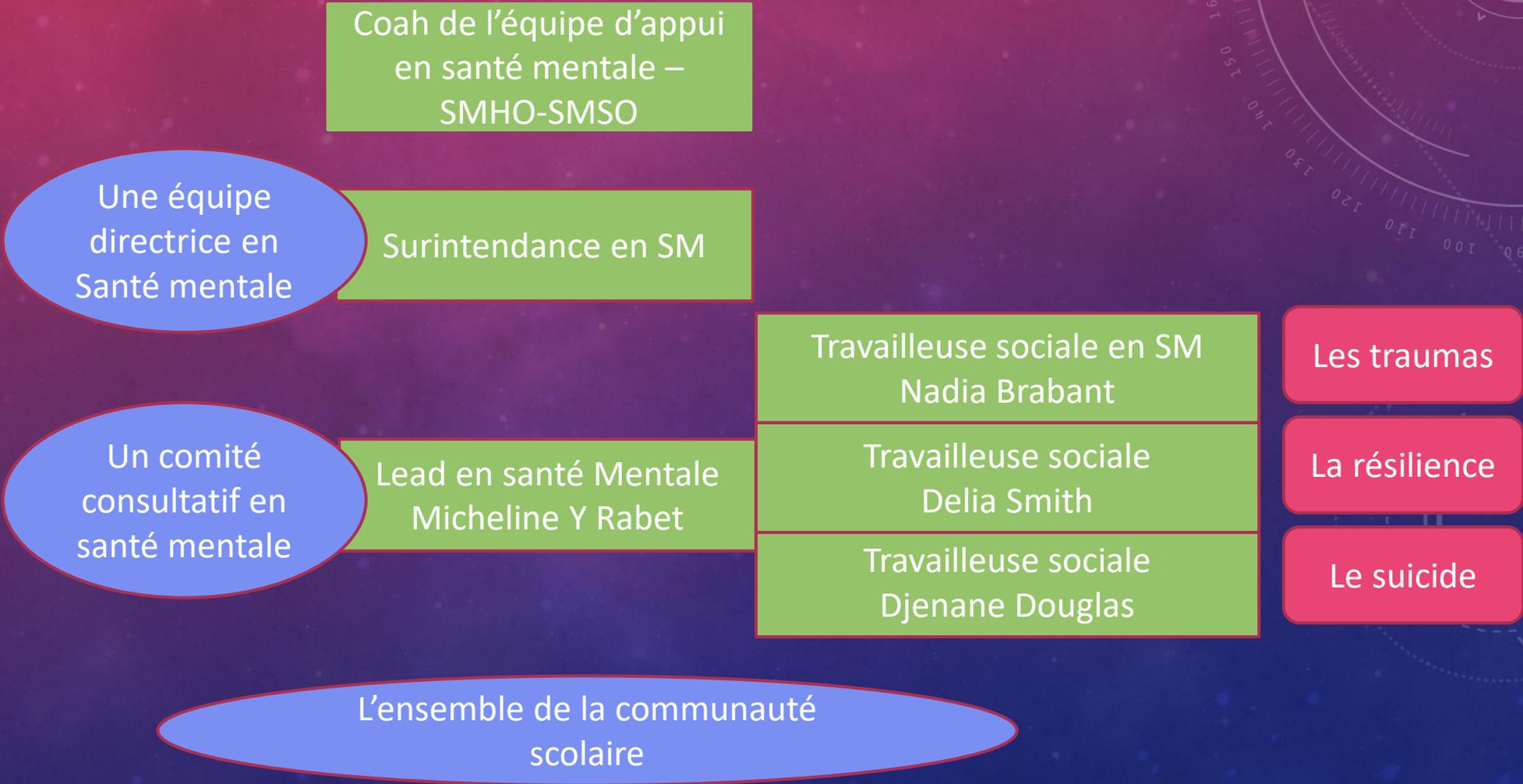
La santé mentale en milieu scolaire

Le rôle des travailleuses sociales en santé mentale

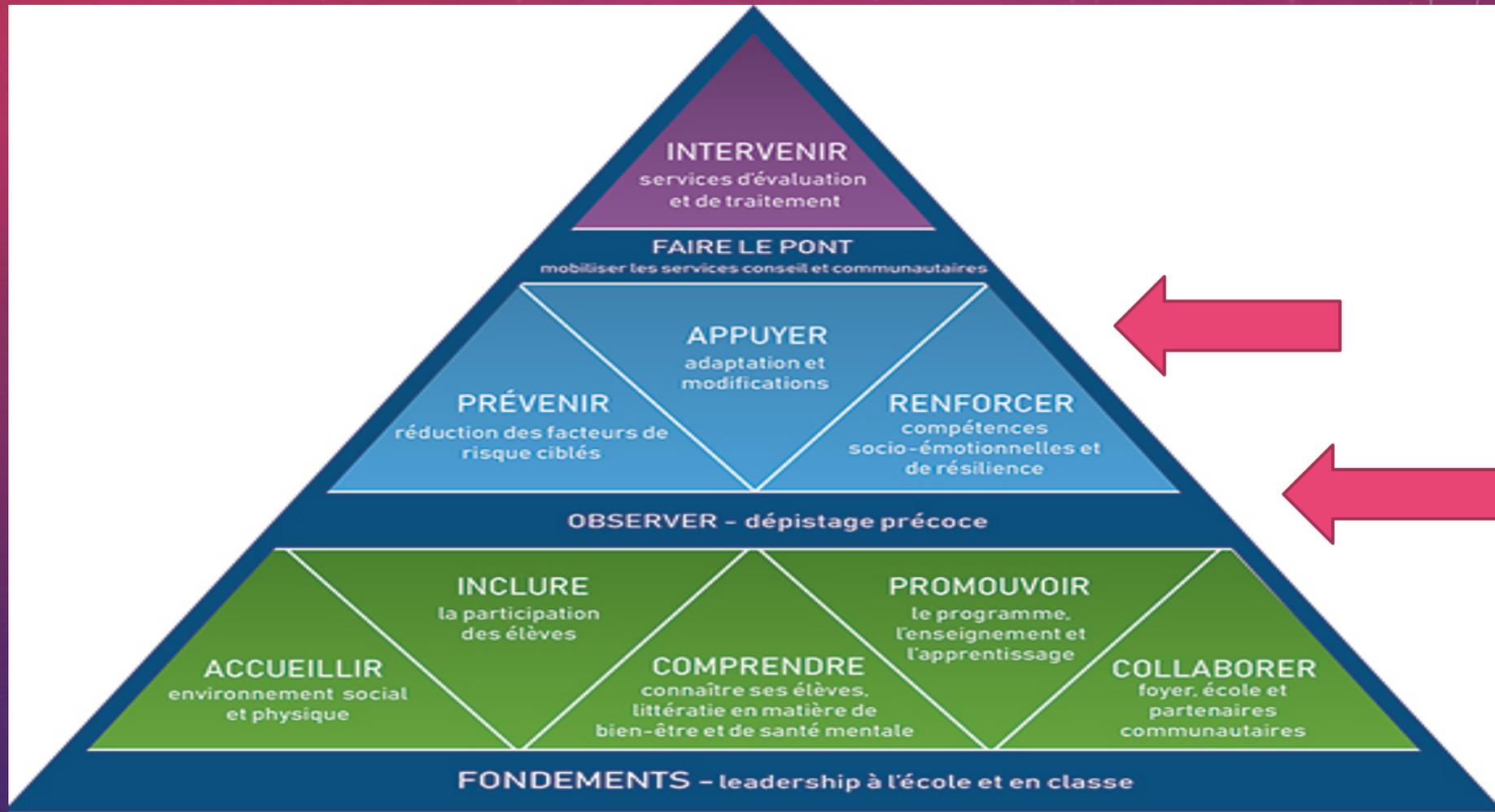
Les services et les ateliers offerts

**ORDRE DU JOUR**

# STRUCTURE DE L'ÉQUIPE EN SANTÉ MENTALE



# Modèle harmonisé et intégré





# RÔLES DES TRAVAILLEUSES EN SANTÉ MENTALE

Les travailleuses en santé mentale offriront principalement de l'appui aux écoles en lien avec des objectifs liés à la santé mentale et au bien être identifiés dans leur plan d'amélioration.

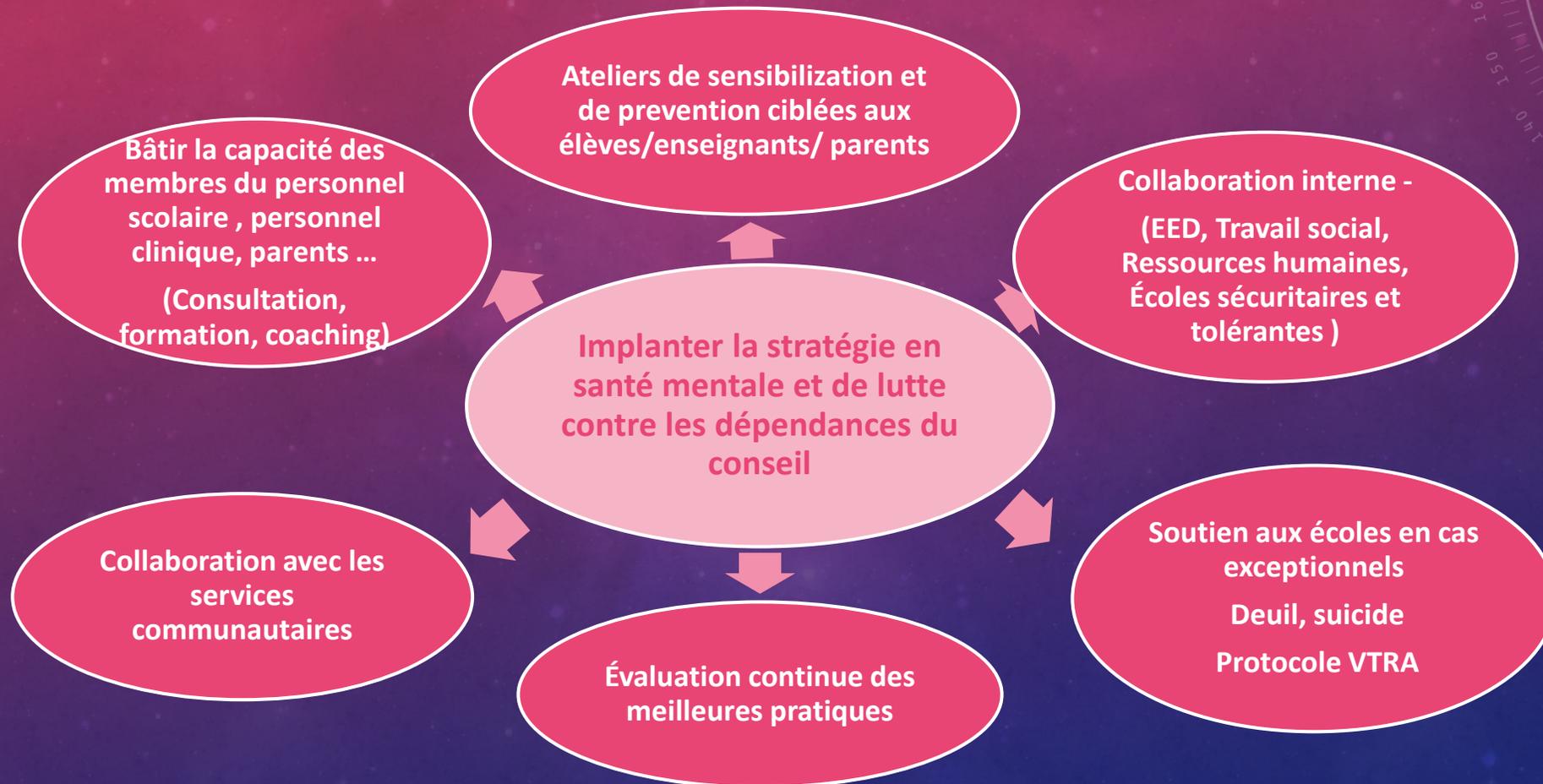
Formation au personnel des écoles en lien avec la santé mentale et les dépendances

Offre d'ateliers de prévention et de groupes ciblés auprès des élèves – Intervention de niveaux 1 et 2 (Incluent les enseignants, personnel de soutien, parents)

Appui aux initiatives de bien-être et de santé mentale au sein des écoles et du conseil par la collaboration entre équipes mais aussi avec les agences communautaires

Appui et intervention en situation de crise lors du déploiement de l'équipe de crise

# RÔLE DE SOUTIEN ET D'APPUI DE L'ÉQUIPE SANTÉ MENTALE



# TYPES D'APPRENTISSAGES PROFESSIONNELS OFFERTS

- Retour à l'école favorisant la santé mentale
- Littératie en matière de santé mentale
- Stratégies de promotion de la santé mentale
- Promotion de la vie, prévention du suicide,
- Protocole de gestion des risques,
- Automutilation
- Autosoins compassion



- Dépistage précoce,
- Prévention,
- Mesures de soutien disponibles  
Soins et éducation qui tiennent compte des traumatismes
- Autorégulation,
- Gestion saine
- Équité, inclusion et racisme envers les Noirs

# ACTIONS DE L'ÉQUIPE POUR BÂTIR LA CAPACITÉ DES MEMBRES DU PERSONNEL

- **3 Ateliers offerts en 2021-2022**
  - **SafeTALK & ASIST ( mise à niveau)**
  - **Résilience**
  - **Trauma** : Comprendre l'impact des événements traumatiques sur le bien-être
- **Accompagnement** pour la mise en pratique du cours *LIT\_SM – La santé mentale en action à l'élémentaire/secondaire*
- **Coaching** selon les **besoins spécifiques** de l'école



# LES 3 PRINCIPAUX DOMAINES DE PRÉOCCUPATION DES ÉLÈVES EN MATIÈRE DE SM – CSVIAMONDE- 2020-201

## Niveau élémentaire

- Anxiété, Inquiétude
- Difficulté d'apprentissage
- Absentéisme

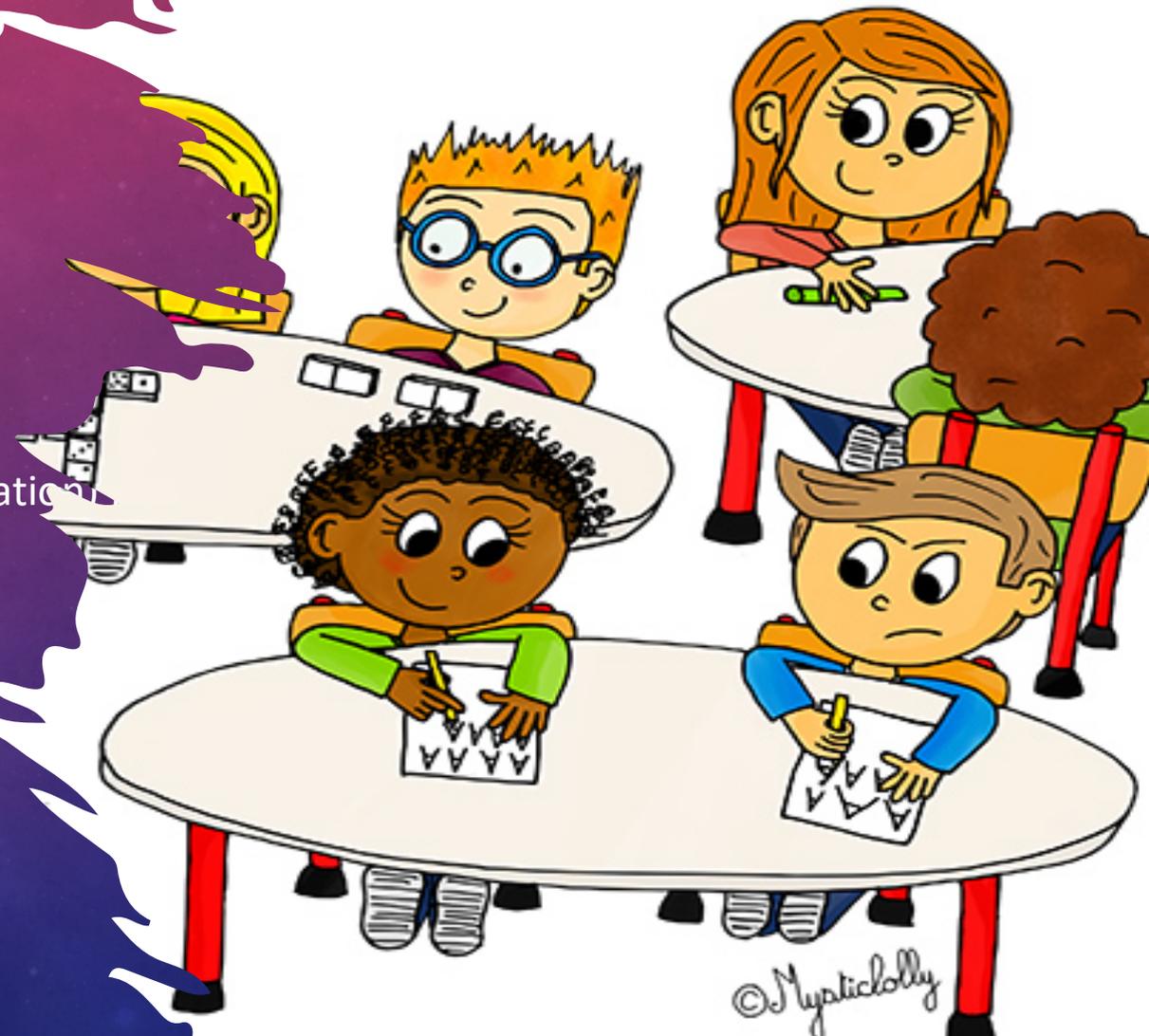


## Niveau secondaire

- Anxiété. Inquiétude
- Difficulté d'apprentissage
- Absentéisme

# LES PROBLÉMATIQUES CIBLÉES

- La santé mentale en salle de classe,
- Les dépendances (substances, jeux, etc.),
- Les troubles anxieux ,
- La Gestion de comportement à risque (suicide, automutilation)
- La résilience ,
- La fatigue de compassion,
- Le trauma,
- L'intimidation.



# LES ATELIERS ET GROUPES OFFERTS A TOUS LES NIVEAUX

## La santé mentale, nous l'avons tous (tes)

- **Pour tous les niveaux**
- Atelier visant à éduquer et sensibiliser les jeunes à prendre soin de leur propre santé mentale.

## Relations interpersonnelles : Comment être un (e) bon (ne) ami (e)

- Pour tous les niveaux
- Atelier visant à soutenir le développer des compétences sociales impliquées dans la formation de liens d'amitié

## L'anxiété à l'école

- **Pour tous les niveaux**
- Éduquer les élèves concernant les signes et symptômes courant de l'anxiété et fournir des stratégies de gestion concrètes.



# LES ATELIERS ET GROUPES OFFERTS AUX ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

## Préparation aux examens

- Pour les élèves de 3 à 6<sup>ième</sup> année
- Adresser la gestion du stress, l'anxiété de performance et les habiletés d'organisation en lien avec la période des examens

## Le programme Super L'Écureuil

- Pour l'élémentaire
- Le programme Super L'Écureuil s'adresse aux élèves présentant des problèmes d'anxiété. Il offre des outils concrets et des pratiques issues de la thérapie cognitivo-comportementale. Chaque module propose une stratégie d'intervention (entraînement à l'expression des émotions, relaxation, résolution de problèmes, restructuration cognitive, exposition, etc.). Des fiches visuelles et des feuilles d'exercices permettent aux jeunes de bien comprendre les stratégies proposées et de les mettre en application.



# LES ATELIERS ET GROUPES OFFERTS AUX ÉCOLES SECONDAIRES

## Les relations saines Plus

- Élèves âgés de 12 à 18 ans
- *Le programme Les relations saines Plus (PRSP) est un programme pour petits groupes qui met l'accent sur la santé mentale, la prévention du suicide et la prévention de la toxicomanie. Le PRSP aide les élèves à développer leur pensée critique, à prendre conscience de soi, à régler leurs problèmes et à adopter une attitude saine.*

## Entre Filles

- Jeunes filles âgées de 13 à 16 ans
- *Entre Filles procure un environnement sécuritaire permettant aux jeunes filles d'échanger entre elles tout en se familiarisant avec la dépression et ses causes possibles. Par des activités artistiques et récréatives, elles développeront leur conscience de soi, des stratégies d'adaptation et une pensée critique.*



# LES ATELIERS ET GROUPES OFFERTS AUX ÉCOLES SECONDAIRES

## **Ma vie c'est cool d'en parler**

- Élèves âgés de 12 à 16 ans
- Un instrument pédagogique spécialement conçu pour outiller les jeunes à mieux gérer leur santé mentale et maintenir un bon équilibre personnel. Le guide propose des activités éducatives qui favorisent le développement de compétences personnelles et sociales, notamment l'estime de soi, la gestion du stress et la résolution de problèmes.

## **Programme d'habiletés sociales**

- Élèves âgés de 12 à 15 ans
- Le programme vise l'apparition de comportements prosociaux chez les élèves. L'élève est invité à développer son savoir, soit les connaissances de base à acquérir et son savoir-faire, soit de faire pratiquer le comportement prosocial attendu. Huit thèmes sont abordés dans le programme : le pas de recul, l'écoute-communication, les émotions, les besoins, l'autorégulation de la colère, la gestion du stress, la résolution de problèmes, la résolution de conflits.



# LES ATELIERS ET GROUPES OFFERTS AUX ÉCOLES SECONDAIRES

## Préparation aux examens

- Adresse la gestion du stress, l'anxiété de performance et les habiletés d'organisation

## Dépendance aux jeux vidéos

- Variété d'ateliers éducatifs et interactifs selon les exigences du ministère de l'Éducation et offerts en collaboration avec le programme de sensibilisation aux jeux de hasard chez les jeunes (PSJJ).

## Sensibilisation à la consommation de cannabis et vapotage

- Atelier de sensibilisation et d'éducation en lien avec l'usage du Cannabis chez les jeunes et son impact sur ceux-ci. L'atelier a pour but de favoriser la réflexion et un meilleur processus de décision en lien avec la consommation de Cannabis



# COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ

Zones	Agences partenaires
PEEL	Peel Children Centre
HALTON	Soutien par le service LIVE ANSWER TEAM Téléphone et courriels Ligne de crise 24/7
HAMILTON	COAST Centre de santé Hamilton Niagara
NIAGARA	Centre de santé Hamilton Niagara Newpath
TORONTO	Centre francophone de Toronto
LONDON	Vanier Children Mental Wellness
SARNIA	St Clair Child and Youth services
SIMCOE	Clé de la Baie Newpath

VOS QUESTIONS?

**MERCI!**

Micheline Rabet  
Leader en santé mentale  
[rabety@csviamonde.ca](mailto:rabety@csviamonde.ca)



# LIENS UTILES

- [Le rôle du service social dans le champ de la santé mentale | Canadian Association of Social Workers \(casw-acts.ca\)](https://casw-acts.ca)
- [Sondage sur la santé mentale CsViamonde.pdf](#)
- [Élèves - Santé mentale en milieu scolaire Ontario \(smho-smso.ca\)](https://smho-smso.ca)



## Petites conversations, grand impact



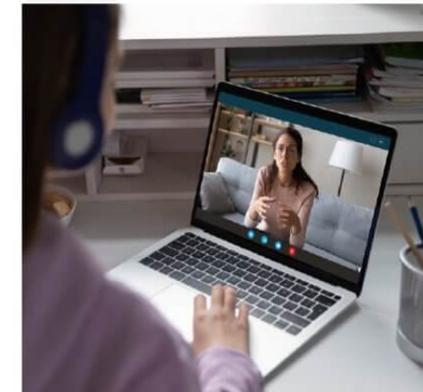
Pour les élèves du secondaire

**Les jeunes de notre système d'éducation tentent de s'adapter à cette « nouvelle réalité » tout en apprenant à se connaître pendant cette période de transition dans leur vie. Actuellement, les élèves du secondaire de l'Ontario font face à un ensemble tout à fait particulier de défis. Certains de ces défis découlent de l'incertitude que cette pandémie a créée quant à leur vie scolaire, professionnelle et personnelle.**

Cette ressource a été mise au point afin de doter le personnel scolaire de ressources en matière de communication verbale et de ressources supplémentaires leur permettant de soutenir les élèves du secondaire quant à leurs questions, leurs préoccupations et leurs commentaires liés à la perte et aux déceptions, à l'incertitude face à l'avenir, à la vie en mode virtuel, à la toxicomanie et à la perte de liens affectifs.

Les élèves se tournent souvent vers des adultes bienveillants, tels que les membres du personnel scolaire, lorsqu'ils se sentent contrariés ou inquiets. L'objectif de ces interactions, souvent brèves, n'est pas nécessairement de résoudre le problème d'un jeune ou de lui donner des conseils, mais plutôt de lui offrir un traitement en douceur qui lui permettra de se sentir écouté et compris. Aussi modestes soient-elles, ces conversations sont l'occasion d'avoir un impact positif sur la santé mentale et le bien-être d'un jeune.

Cette ressource utilise certaines suggestions proposées dans l'approche du coaching émotionnel et fournit des exemples de phrases et des lignes directrices à utiliser par le personnel scolaire lorsqu'il est confronté à des conversations qui peuvent être difficiles à gérer.



Conseils clés à retenir lors de l'utilisation d'une approche de coaching émotionnel :

1. Il est essentiel de valider ce que ressent une personne et de lui montrer que nous la comprenons.
2. Une fois que nous avons validé les sentiments d'un jeune, nous sommes mieux à même de l'aider à résoudre les problèmes et à trouver des solutions.
3. Utilisez un langage qui vous semble naturel et authentique.

Pour en savoir plus sur les façons de soutenir la santé mentale des jeunes, veuillez consulter :

[Fiche-conseils à l'intention du personnel pour favoriser une santé mentale positive chez les élèves](#)



School  
Mental Health  
Ontario

Santé mentale  
en milieu scolaire  
Ontario

PAGE 01

[www.smho-smso.ca](https://www.smho-smso.ca)

## **POINT 8.2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**



Le 11 janvier 2022

### **AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

Objet : Transport scolaire pour les élèves avec des besoins particuliers

---

La Politique 2,02 Transport scolaire fut révisée le 22 mai 2020 et elle fera l'objet d'une révision au cours de l'année scolaire 2023-2024. Nous vous sensibilisons à notre procédure en matière de transport spécial offert aux élèves. Voici l'extrait :

#### *4. TRANSPORT SPÉCIAL*

*La surintendance des affaires, en collaboration avec la direction des Services aux élèves, est autorisée à fournir un transport spécial à une ou un élève ayant un handicap physique ou ayant des besoins spéciaux.*

En tant que membres du CCED, votre rôle essentiel est de veiller à ce que les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation reçoivent des services et des programmes éducatifs appropriés en s'acquittant de son mandat et de faire des recommandations au Conseil concernant toute question touchant l'établissement, le développement et la prestation de services aux élèves.

Nous vous partageons notre procédure du transport scolaire et à titre d'information, les formulaires de demandes de transport et les plans de soutien personnalisés pour l'élève auprès de nos trois consortiums de transport : Francobus, Wellington-Dufferin et Windsor.

L'autorisation à fournir un transport spécial à une ou un élève ayant des besoins spéciaux ou un handicap physique revient à la surintendance des affaires en collaboration avec la direction des services aux élèves.

Nous en profitons pour vous présenter l'évolution des besoins en transport spécial de nos élèves.

D'abord, il est important de reconnaître que la majorité des élèves EED n'auront pas de besoins nécessitant un transport individualisé vers et depuis l'école en tant que mesure d'adaptation. De plus, toutes les décisions relatives à l'accord d'un transport individualisé doivent prendre en considération

## **POINT 8.2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

l'importance de l'inclusion et du développement d'une plus grande indépendance avec la maturité de chaque élève.

Les informations suivantes sont fournies pour une mise en contexte. En septembre 2021, Viamonde assure le transport domicile-école pour la majorité de ses 13 145 élèves.

Le nombre de demandes et d'approbations de transport spécial a diminué, y compris le nombre d'élèves nécessitant le statut de trajet seul.

<b>Année scolaire</b>	<b>Effectifs Conseil</b>	<b>Élèves EED</b>	<b>Proportion des bénéficiaires</b>	<b>Total transport spécial</b>	<b>Proportion des bénéficiaires</b>
2021-2022	13 145	1 293	<b>9,83%</b>	79	<b>6,11%</b>
2020-2021	13 336	1 400	<b>10,49%</b>	117	<b>8,35%</b>
2019-2020	12 584	1 157	<b>9,19%</b>	86	<b>7,43%</b>
2018-2019	11 984	1 266	<b>10,56%</b>	82	<b>6,48%</b>
2017-2018	11 414	1 230	<b>10,78%</b>	67	<b>5,45%</b>
2016-2017	11 035	1 111	<b>10,07%</b>	58	<b>5,22%</b>

Parmi les 1 293 élèves bénéficiant des services et programmes en enfance en difficulté, 14 élèves ont accès à un transport spécial intégré dans un autobus scolaire régulier et 79 élèves bénéficient de taxis, fourgonnettes ou minibus pour personnes handicapées. De ce nombre, 20 élèves ont vu leur accès au transport spécialisé suspendu parce qu'ils ont opté pour l'apprentissage virtuel pendant la crise en lien avec la COVID-19.

### **POINT 8.2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Depuis deux ans, le Conseil n'a pas eu besoin de recourir au financement ciblé pour le transport d'élèves pris en charge par une société d'aide à l'enfance (SAE).

#### **IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 11 janvier 2022 intitulé « Transport scolaire pour les élèves avec des besoins particuliers » soit reçu.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,

Roland Desloges

Présenté par :

Le surintendant de l'éducation par intérim,

Michel Laverdière

## **POINT NO 8.2.4 DE L'ORDRE DU JOUR**



### **RAPPORT N° 1 (2022) Comité de participation des parents (CPP)**

Le 28 janvier 2022

#### **AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Le CPP a tenu une réunion le **20 janvier 2022** de 18h30 à 19h37, par vidéoconférence, sous la présidence de la Conseillère Thibodeau.

#### **Membres du Conseil présents:**

M<sup>me</sup> Pascale Thibodeau, membre du Conseil  
M. Benoit Fortin, membre du Conseil

#### **Parents présents:**

M<sup>me</sup> Ipek Sanal, membre représentant de la région Sud  
M<sup>me</sup> Badrieh Kojok, membre représentant la région du Sud-Ouest  
M. Nourredine Hail, membre représentant la région de Peel/Caledon  
M<sup>me</sup> Célia Pennycook, membre représentant la région du Sud-Ouest  
M<sup>me</sup> Ginette Brace, membre représentant la région de l'Huronie  
M. Hatem Belhi, membre représentant la région du Grand Toronto

#### **Parents absents:**

M. Robin Joly, membre représentant la région du Grand Toronto  
M. Cédric Chevalier, membre représentant la région du Sud

#### **Membres de l'administration :**

M<sup>me</sup> Tricia Verreault, surintendance de l'éducation  
M<sup>me</sup> Mirela Lonian, Adjointe à la surintendance  
M<sup>me</sup> Corine Céline, secrétaire de séances du Conseil

Lien pour accéder à la documentation de la réunion :

[documentation\\_reunion\\_CPP\\_-\\_20\\_janvier\\_2020.pdf \(csviamonde.ca\)](#)

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a procédé à l'élection des coprésidences conformément à la politique 1,14. Conseillère Thibodeau représentant les membres du Conseil et M. Hatem Belhi, membre représentant les parents, ont été élus comme coprésidences du comité pour 2022.

## **POINT NO 8.2.4 DE L'ORDRE DU JOUR**

2. Que les membres ont eu l'occasion d'avoir une présentation sur le mandat et le rôle du comité de participation des parents.
3. Qu'il a reçu une mise à jour sur les ateliers/conférences pour parents de novembre et décembre 2021.
4. Qu'il a donné sa rétroaction au projet d'évaluation des besoins d'appui et de formation des parents en lien avec le plan stratégique 2021-2025.
5. Que les trois (3) dates de rencontres ci-après qui ont été enterminées pour l'année 2022.
  - 3 mars 2022
  - 12 mai 2022
  - 10 novembre 2022
6. Que la prochaine réunion du CPP se tiendra le **3 mars 2022 à 18h30.**

### **IL EST DONC RECOMMANDÉ :**

QUE le rapport n° 1 (2022) du CPP présenté en date du 28 janvier 2022 soit reçu.

**La surintendante de l'éducation**

**Tricia Verreault**

**La coprésidente du comité**

**Pascale Thibodeau**

## AVIS DE CONVOCATION

Par vidéoconférence - TEAMS

Le 20 janvier 2022 à compter de 18h30

**AUX MEMBRES DU COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)**

### **Membre du Conseil :**

M<sup>me</sup> Pascale Thibodeau, membre du Conseil

M. Benoit Fortin, membre du Conseil

### **Parents :**

M<sup>me</sup> Ipek Sanal, membre représentant de la région Sud

M<sup>me</sup> Badrieh Kojok, membre représentant la région de Sud-Ouest

M Robin Joly, membre représentant la région du Grand Toronto

M<sup>me</sup> Nourredine Hail, membre représentant la région du Peel/Caledon

M Cédric Chevalier, membre représentant la région du Sud

M<sup>me</sup> Célia Pennycook, membre représentant la région du Sud-Ouest

M<sup>me</sup> Ginette Brace, membre représentant la région de l'Huronie

M. Hatem Belhi, membre représentant la région du Grand Toronto

Vous êtes par la présente convoqué-e-s à la

Réunion du : **Comité de participation des parents**

Date : **le 20 janvier 2022**

Heure : **à compter de 18h30**

Lieu : **rencontre sur la plateforme TEAMS**

## Réunion Microsoft Teams

**Rejoindre sur votre ordinateur ou application mobile**

[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

[Pour en savoir plus](#) | [Options de réunion](#)

1. Mot d'ouverture
2. Affaires courantes :
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour

- 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts
- 2.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 novembre 2021
- 2.4 Questions découlant du procès-verbal de la réunion du 8 novembre 2021
  
3. Élections des coprésidences
  
4. Présentation sur le rôle et mandat du CPP (**séance tenante**)
  
5. Mise à jour sur les ateliers/conférences pour parents de novembre et décembre
  
6. Projet d'évaluation des besoins d'appui et de formation des parents en lien avec le plan stratégique 2021-2025
  
7. Dates des rencontres pour 2022 :
  - 3 mars 2022
  - 12 mai 2022
  - 10 novembre 2022
  
- 8 Date de la prochaine réunion : le jeudi 3 mars 2022
  
9. Levée de la réunion

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

**NON-ADOPTÉ**

### **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)**

**Le 8 novembre 2021**

Le CPP tient une réunion **le 8 novembre 2021** de 18h33 à 19h47 par vidéoconférence sous la présidence de Mme Badrieh Kojok.

#### **Membres du Conseil:**

M<sup>me</sup> Pascale Thibodeau, membre du Conseil

M<sup>me</sup> Véronique Émery, membre du Conseil

#### **Parents :**

M<sup>me</sup> Ipek Sanal, membre représentant la région Sud

M<sup>me</sup> Badrieh Kojok, membre représentant la région Sud-Ouest

M. Hatem Belhi, membre représentant la région du Grand Toronto

M. Taoufik Bouchama, membre représentant la région du Grand Toronto

#### **Invitée :**

M<sup>me</sup> Anjali Hall, directrice de l'école élémentaire Carrefour des jeunes

#### **Membres de l'administration :**

M<sup>me</sup> Tricia Verreault, surintendance de l'éducation

M<sup>me</sup> Mirela Lonian, adjointe à la surintendance

M<sup>me</sup> Corine Céline, secrétaire de séances du Conseil

### **1. MOT DE BIENVENUE**

Mme Verreault souhaite la bienvenue aux membres. Ensuite, elle cède la parole à la présidente, Mme Badrieh Kojok.

### **2. AFFAIRES COURANTES**

#### **2.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*QUE l'ordre du jour soit approuvé.*

**ADOPTÉE**

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du comité de participation des parents (CPP) – Le 8 novembre 2021

### **2.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

### **2.3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 AVRIL 2021**

*QUE l'adoption du procès-verbal de la réunion du 20 avril 2021 soit approuvée.*

ADOPTÉE

### **3. REVUE DES CANDIDATURES REÇUES POUR LE CPP (SÉANCE TENANTE)**

Mme Verreault présente au comité les cinq candidatures reçues des régions du Grand Toronto, de Peel-Caledon, du Sud, du Sud-Ouest et de l'Huronie. Toutes les candidatures sont retenues.

Mme Verreault informe le comité que le suivi continue sur le recrutement des candidats pour les régions de Toronto et de la Péninsule.

Ensuite le comité propose :

*QUE les nominations des parents de La Mosaique, Jeunes sans frontières, Patricia-Picknell, La Pommeraie et La Source pour pourvoir les postes vacants des régions du Grand Toronto, Peel-Caledon, Sud, Sud-Ouest et Huronie soient approuvées.*

ADOPTÉE

### **4. SOMMAIRE DES PROJETS RÉALISÉS AVEC LES FONDS DE PARTICIPATION DES PARENTS 2020-2021**

M<sup>me</sup> Mirela Lonian, adjointe à la surintendance présente au comité le rapport sur le sommaire des projets réalisés avec les fonds de participation des parents pour l'année 2020-2021.

Ensuite M<sup>me</sup> Anjali Hall, directrice de l'École élémentaire Carrefour des jeunes, partage avec le comité des projets et des activités offertes dans son école avec les fonds approuvés de participation des parents en 2020-2021. Elle offre un bref aperçu des conférences et des ateliers organisés par son conseil d'école pour les parents et pour les élèves.

## **POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du comité de participation des parents (CPP) – Le 8 novembre 2021

Mme Hall indique qu'il est apprécié que les parents des conseils d'écoles ont l'occasion de soumettre des projets locaux et que la subvention pour la participation des parents peut être utilisée localement selon des besoins des écoles.

### **5. SOUMISSION DES PROJETS DE PARTICIPATION DES PARENTS POUR 2021-2022**

Mme Verreault présente au comité le rapport sur les projets de participation des parents pour 2021-2022.

Elle passe à travers les critères d'admissibilité et sur le budget alloué de ces projets d'écoles. Il est également proposé qu'un montant de 4000\$ soit utilisé centralement pour développer et administrer un sondage auprès des conseils d'écoles afin de mieux comprendre leurs besoins et mieux les appuyer. Un plan de développement de ressources sera ensuite élaboré.

De plus, une série de conférences pour parents est en voie de développement; des ateliers seront offerts aux parents des écoles cette année. Des outils seront aussi développés pour les conseils d'écoles. Des informations suivront à cet effet.

Un membre du CPP suggère offrir des formations aux parents sur comment aborder avec leurs enfants des sujets pointus et d'actualité (p. ex., la crise en Palestine). Le comité échange sur le sujet.

Le comité pense à l'unanimité que ces conférences sont importantes pour l'engagement des parents.

Le comité propose :

***QUE*** les projets de participations des parents 2021-2022 soient approuvés.

ADOPTÉE

### **6. REMERCIEMENT AUX MEMBRES SORTANTS**

Mme Verreault remercie les membres sortants, en l'occurrence, messieurs Hatem Belhi et Taoufik Bouchama, qui terminent leur mandat au sein du CPP. Elle tient à souligner leur participation et leur engagement ainsi que leur apport exceptionnel au sein du comité. Elle ajoute aussi qu'ils sont les bienvenus pour un autre mandat s'ils le souhaitent puisque des postes demeurent vacants au CPP.

**POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du comité de participation des parents (CPP) – Le 8 novembre 2021

**7. PROCHAINE RENCONTRE CPP**

La prochaine réunion CPP pour 2021-2022 se tiendra le **20 janvier 2022**  
à **18h30**.

**8. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levé à 19h47.

***QUE** la réunion soit levée.*

ADOPTÉE

**La surintendance de l'éducation**

**La présidente de la réunion,**

**Tricia Verreault**

**Badrieh Kojok**

# POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR

## CAFÉ-Connect

### Réseau d'information et d'échange pour les parents, tuteur, tutrices des élèves de Viamonde

Qui? <i>(CP/direction/conférencier invité)</i>	Sujet de la présentation	Clientèle ciblée	Date et heure	Description de l'atelier	Participation
Équipe santé mentale : Delia Smith, travailleuse en santé mentale	L'anxiété de performance à l'école	Parents d'élèves de l'élémentaire et du secondaire	23 nov. 19h-20h	Cet atelier aide à comprendre <b>l'impact de l'anxiété et du stress</b> sur le fonctionnement quotidien des enfants. L'objectif est <b>d'outiller les parents</b> à reconnaître les signes d'anxiété et du stress chez les enfants et leur <b>donner des stratégies</b> pour aider les enfants.	50 familles
Service programmation et programmes alternatifs : Marie-Josée Levesque et Karine Simionescu, conseillères pédagogiques	Accompagner son enfant avec ses devoirs	Parents d'élèves de l'élémentaire (1 <sup>re</sup> – 8 <sup>e</sup> année)	24 novembre 19h-20h	Cet atelier présente les sujets suivants : <b>Lignes directrices</b> : la politique du Conseil sur les devoirs <b>Trucs et astuces</b> : les incontournables pour mettre en place de bonnes habitudes <b>Ressources et appuis</b> : exploration de partenaires en éducation et des outils en ligne disponibles pour les parents et élèves <b>Période de questions</b> : Forum ouvert	42 familles
Service programmation et programmes alternatifs : Lotfi Djemai et Vincent Benard, conseillers pédagogiques	Majeure Haute Spécialisation (MHS) et Cours d'Éducation Coopérative (COOP)	Parents, tutrices et tuteurs d'élèves de la 7 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année	6 décembre 19h-20h	Cet atelier a pour but de <b>démystifier la MHS</b> ainsi que <b>le COOP</b> et donner plus d'informations aux parents et tuteurs/tutrices sur les différentes offres au sein du Conseil et les parcours scolaires s'y rattachant. Durant cet atelier, les sujets suivants sont abordés : <b>ce qu'est une MHS;</b> <b>le déroulement du cours d'éducation coopérative;</b> <b>le parcours scolaire de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année;</b> <b>les crédits de spécialisation dont COOP;</b> <b>les ressources pour les parents.</b>	14 familles

## POINT NO 5 DE L'ORDRE DU JOUR

<p>Service programmation et programmes alternatifs : Vincent Benard et Alex Eroff, conseillers pédagogiques</p>	<p>Double reconnaissance de crédits (DRC) et Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)</p>	<p>Parents, tutrices et tuteurs d'élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année</p>	<p>7 décembre 19h - 20h</p>	<p>Cet atelier a pour but de <b>démystifier les cours à double reconnaissance de crédits (DRC) et la voie des métiers spécialisés via le Programme d'Apprentissage pour les Jeunes de l'Ontario (PAJO)</b>, et donner plus d'informations aux parents et tuteurs/tutrices sur les différentes offres au sein du Conseil et les parcours scolaires s'y rattachant. Durant cet atelier, l'équipe des conseillers pédagogiques présente : <b>ce qu'est une DRC;</b> <b>les modalités du programme PAJO au secondaire;</b> <b>les exemples d'itinéraires d'études pour les élèves intéressés par les métiers spécialisés;</b> <b>des ressources additionnelles pour orienter leur(s) enfant(s).</b></p>	<p>6 familles</p>
---	--	--	---------------------------------	---	-------------------

Comité de Participation des Parents

## **Projet d'évaluation des besoins d'appui et de formation des parents**

Descriptif et ligne de temps

### **Descriptif :**

Le projet d'évaluation cherche à cibler les besoins des parents afin de créer à leur intention des opportunités d'apprentissage liées au développement et au bien-être des élèves. Il rejoint l'orientation 3 du [Plan stratégique 2021-2025 du Conseil scolaire Viamonde](#). Ces formations, diverses par leur contenu et leur prestation, offrent aux parents et à la communauté scolaire des pistes facilitant leur engagement et leur participation afin d'appuyer les élèves dans leur cheminement académique et leur réussite à l'école.

Pour assurer son efficacité, le projet s'actualise par l'entremise des conseils d'école; c'est à partir de ces regroupements que Viamonde fait ses consultations, analyse les données qui en découlent et met de l'avant des stratégies à l'intention des familles.

Le Comité de Participation des Parents recevra les composantes du projet à sa rencontre de janvier. Une ébauche de sondage pour consultation auprès des conseils d'école sera soumise à Viamonde à la fin de janvier; la rétroaction permettra de peaufiner la version finale du sondage qui sera déployé en mars. Chaque conseil d'école recevra en mars une copie du questionnaire et aura la responsabilité de cibler les besoins de sa communauté afin que ceux-ci soient communiqués au conseil scolaire. Les résultats de la consultation seront recueillis puis analysés durant le mois d'avril et partagés avec la communauté scolaire en mai. C'est au cours de l'année scolaire 2022-2023 qu'une partie des formations seront développées puis offertes à la communauté.

En parallèle, le projet prévoit cette année un volet formatif à l'intention des conseils d'école afin que ses membres soient en mesure de bien comprendre la nature du Conseil d'école tel que l'avance la Loi sur l'Éducation de l'Ontario et le mandat qui leur est confié afin qu'elles et ils puissent bonifier leurs actions auprès de leur communauté scolaire. De la formation est aussi prévue pour les directions nouvellement en poste; celle-ci devrait faciliter leur implication dans la gestion des conseils dans leur école. Ces formations seront offertes sous formes de capsules vidéo et demeurent disponibles pour visionnement en tout temps.

### **Ligne de temps :**

Janvier :

- 20 : les composantes du projet sont présentées au Comité de Participation de Parents;
- 24 : L'administration de Viamonde reçoit l'ébauche du questionnaire de consultation, révisé le document au besoin et le retourne pour fin de complétion (semaine du 24 janvier).

Février :

- 6 : la version finale du sondage est soumise à l'administration de Viamonde;
- 18 : les capsules de formation sur le mandat du Conseil d'école, à l'intention des membres des conseils et des nouvelles directions d'école, sont remises à Viamonde sous forme d'ébauche.

Mars :

- 1 : Les sondages sont envoyés aux Conseils d'école;
- Entre le 31 mars et le 30 avril : les capsules de formation sur le mandat du Conseil d'école sont complétées (implication des Services pédagogiques) puis déployées sur les plateformes pertinentes pour fin de consultation et de validation.

Avril :

- 15 : Les Conseils d'école retournent les sondages complétés à Viamonde;
- 18 au 25 : les sondages sont analysés.

Mai :

- 1 : Viamonde reçoit, sous forme de rapport, les conclusions du sondage sur les besoins d'appui et de formation des parents.
- 12 : Les résultats du sondage sont présentés au Comité de Participation des parents

## **POINT NO 8.2.5 DE L'ORDRE DU JOUR**



Le 28 janvier 2022

### **AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023**

---

#### **PRÉAMBULE**

L'élaboration du calendrier scolaire pour l'année scolaire 2022-2023 est présentement en cours.

Depuis 2020, les responsables des conseils scolaires ont les outils pour préparer, adopter et présenter les calendriers scolaires au ministère de l'Éducation au plus tard le 1<sup>er</sup> mai de chaque année.

L'année scolaire régulière est la période entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 juin.

#### **CALENDRIERS SCOLAIRES – ÉBAUCHE**

Une première ébauche a été développée en tenant compte de la *Loi sur l'éducation*, du Règlement 304, et des priorités provinciales en matière d'éducation pour les journées pédagogiques énoncées dans la Note Politique et programme no. 151 et du nombre de journées d'examen pour le palier secondaire.

Lors de l'élaboration du calendrier scolaire, nous devons tenir compte des calendriers scolaires des conseils scolaires limitrophes, partenaires avec le Conseil pour le consortium du transport. Pour ce faire, nous avons été en communication avec nos homologues, soit le Conseil scolaire catholique MonAvenir et le Conseil scolaire catholique Providence. Ces derniers nous ont informés qu'ils sont également en période de consultation.

Le calendrier scolaire proposé par le Conseil scolaire Viamonde reflète les propositions du ministère de l'Éducation, les besoins du Conseil scolaire Viamonde et des conseils scolaires limitrophes en matière de transport.

#### **PROCESSUS DE CONSULTATION**

Il est suggéré qu'une copie de l'ébauche du calendrier scolaire pour l'année scolaire 2022-2023 soit envoyée aux directions d'école, aux présidences des conseils d'école, aux membres du comité de participation de parents, à la présidence de l'AEFO, de la FEESO et du SCFP aux fins de consultation dès le 1<sup>er</sup> février 2021. Vous trouverez en annexe les calendriers scolaires proposés.

#### **ÉCHÉANCE**

La période de consultation du calendrier scolaire sera du 1<sup>er</sup> au 11 février 2022. Les commentaires et recommandations seront ensuite compilés et remis aux membres lors d'une réunion du Conseil subséquente pour l'approbation finale du calendrier. La date limite de soumission de calendriers réguliers au Ministère est le 1<sup>er</sup> mars 2022.

## **POINT NO 8.2.5 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 28 janvier 2022 intitulé *Calendrier scolaire 2022-2023* soit reçu.

**QUE** les calendriers scolaires proposés soient envoyés pour fins de consultation.

Préparé par :  
Le surintendant de l'éducation par intérim,  
**Michel Laverdière**

Présenté par :  
Le directeur de l'éducation par intérim,  
**Jean-Luc Bernard**

p.j. (2)







Le 28 janvier 2022

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Mise à jour - Mise en œuvre du comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne (CDP)**

***PRÉAMBULE***

Lors de la séance publique de la réunion du Conseil tenue le 28 mai 2021, la création d'un comité consultatif sur l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne a été entérinée.

À la séance publique du 15 octobre 2021, l'administration a soumis pour rétroaction au Conseil une ébauche du mandat, de la composition des membres, du rôle et les responsabilités de ce comité. (Voir annexe A)

À la séance publique du 19 novembre 2021, l'administration a soumis un rapport qui en plus d'inclure les recommandations reçues lors de la séance du 15 octobre 2021, fournissait entre autres un échéancier en lien avec la période de sollicitation des candidatures pour siéger au CDP.

Initialement prévue du 3 janvier au 3 février 2022, la période de sollicitation des candidatures a été repoussée du 13 janvier au 14 février 2022.

Ci-dessous, nous vous présentons la situation actuelle en lien avec la mise sur pied du CDP.

***Situation actuelle***

**1. Sollicitation d'un membre du CCED à siéger au CDP**

Un courriel a été envoyé aux membres du CCED pour leur présenter le mandat du CDP et inviter les membres non élus à démontrer leur intérêt à y siéger.

**2. Sollicitation des membres de la communauté**

Une invitation a été envoyée aux partenaires communautaires indiqués à l'annexe B, pour leur présenter le mandat du CDP et les inviter à démontrer un intérêt à y siéger. Cette invitation est également affichée sur le site Web du Conseil à l'adresse : [Comité consultatif équité, diversité, inclusion et droits de la personne \(csviamonde.ca\)](http://Comité consultatif équité, diversité, inclusion et droits de la personne (csviamonde.ca).).

**3. Sollicitation du membre du personnel à siéger au CDP**

Une communication a été envoyée à l'ensemble des membres du personnel du Conseil pour les informer de la mise sur pied du CDP. Dans la communication envoyée, ceux ayant un intérêt pour les questions d'équité et les droits de la personne ont été invités à démontrer leur intérêt à siéger au CDP.

**4. Sollicitation de l'élève CPÉ**

En ce qui concerne l'élève CPÉ, une note de service a été envoyée aux directions d'école afin de les inviter à informer les élèves CPÉ de la création du CDP et leur

## **POINT N0 8.2.6 DE L'ORDRE DU JOUR**

partager son mandat. Cette note de service était accompagnée d'une lettre destinée aux élèves afin de les inviter à démontrer leur intérêt à siéger au CDP.

### **5. Recrutement du responsable de l'équité, diversité et inclusion au sein du Conseil**

Un poste d'agent.e en équité et droits de la personne a été affiché avant la fin de l'année 2021. Le processus de recrutement est en cours.

#### ***Prochaines étapes***

À la fin de la période de sollicitation des candidatures à siéger au CDP, celles reçues seront analysées afin de déterminer la sélection.

### **IL EST RECOMMANDÉ**

**QUE** le rapport en date du 28 janvier intitulé « Mise à jour – Mise en œuvre du comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne (CDP) » soit reçu.

Préparé par :

Le surintendant de l'Éducation,

Hugues Kamga Wambo

Présenté par :

Le directeur de l'Éducation par intérim,

Jean-Luc Bernard

Le 19 novembre 2021

**COMITE CONSULTATIF POUR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ, L'INCLUSION ET LES DROITS DE LA PERSONNE (CDP) DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE.**

**1. Mandat du comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne du Conseil scolaire Viamonde**

En guise de mandat, il est suggéré que le comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne puisse appuyer la mise en œuvre de la mission et la vision du Conseil à travers les actions ci-dessous :

- Formuler des suggestions au Conseil scolaire Viamonde sur toute question concernant la mise en œuvre de la politique n° 3,15 équité et éducation inclusives ;
- Être un point de contact et un lieu de dialogue entre les parties prenantes dans le but d'identifier et d'adresser les barrières systémiques qui peuvent entraver la réussite, le bien-être et le plein épanouissement des élèves et des membres du personnel ;
- Identifier les questions qui touchent les priorités du Conseil en matière d'équité et de droits de la personne ;
- Contribuer à la détermination des stratégies qu'il juge appropriées dans le but de faire rayonner davantage les valeurs humanistes d'effort, de générosité, d'inclusion et d'ouverture au monde et à sa diversité culturelle du Conseil ;
- Offrir au Conseil des suggestions et de la rétroaction sur ses politiques, procédures, programmes et pratiques visant à améliorer l'efficacité des mesures d'équité, d'accessibilité, d'inclusion, d'anti-oppression et d'anti-discrimination qui sont mises en œuvre par le Conseil.

**2. Membres du comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne du Conseil scolaire Viamonde**

La composition du CDP est la suivante :

Membres du Conseil

- Deux membres du Conseil dont un assume la présidence du CDP et deux membres suppléants.

Membre de comité du Conseil scolaire Viamonde

- Une représentante ou un représentant du comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED) qui n'est pas un membre élu ;

Membres des communautés

- Six partenaires communautaires francophones des groupes en quête d'équité constitués en personne morale et qui exercent leurs activités en Ontario.

Représentants des élèves et membres du personnel du Conseil

- Une représentante ou un représentant des membres du personnel qui s'intéressent aux questions d'équité et droits de la personne ;

## **POINT NO 8.2.6 DE L'ORDRE DU JOUR**

- Une représentante ou un représentant du comité de participation des élèves (CPE) ;
- Direction de l'éducation ou un membre du comité exécutif du Conseil responsable du dossier de l'équité et de l'éducation inclusive ;
- Une ou un responsable de l'équité, diversité et inclusion au sein du Conseil,

### ***3. Durée du mandat des membres du CDP***

Les membres du comité doivent manifester un intérêt très marqué pour les questions d'équité, de diversité, d'inclusion et des droits de la personne.

Elles ou ils devront s'engager pour un mandat de **deux ans**, renouvelables.

### ***4. Rôles et responsabilités du Conseil***

Afin de permettre au comité de jouer pleinement son rôle, le Conseil doit :

- Mettre sur pied lors de la rencontre d'organisation le comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne ;
- Donner l'occasion au comité de se faire entendre auprès du Conseil ou d'un comité du Conseil avant que ceux-ci ne prennent des décisions relatives aux suggestions présentées à leur intention par le comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne ;
- Mettre à la disposition du comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne, le personnel et les installations que le Conseil juge nécessaires à son bon fonctionnement, y compris le personnel et les installations nécessaires à la tenue de réunions par l'emploi de moyens électroniques ;
- Informer et orienter les membres du comité pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne, dans un délai raisonnable après la constitution du comité consultatif, à l'égard de ce qui suit :
  - a. les rôles respectifs du comité et du Conseil scolaire en ce qui concerne l'équité et l'éducation inclusive;
  - b. les politiques du Ministère et du Conseil relatives à l'équité et l'éducation inclusive.

### ***5. Tenue des réunions, règles et procédures pour les réunions du comité pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne***

Les réunions du comité pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne auront lieu au **moins trois fois par année** et autant de fois que nécessaire.

Les réunions du comité pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne se tiendront conformément aux « Règlements administratifs » du conseil, dont l'article 10, portant sur les « comités et groupes de travail ».

Le Quorum pour la tenue des réunions du CDP est constitué de la majorité des membres qui en font partie.

## **POINT NO 8.2.6 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **6. Sélection des membres du CDP**

Les appels à candidatures pour faire partie du CDP du Conseil se feront à travers des annonces sur le site Web du Conseil, des courriels envoyés directement aux divers partenaires communautaires francophones qui s'intéressent aux questions de diversité, d'inclusion et des droits de la personne ainsi que des courriels envoyés aux membres du personnel et aux élèves membres du comité de participation des élèves.

Au besoin divers comités de sélection seront mis sur pied afin de choisir des participants qui contribueront de manière efficace et efficiente au mandat du CDP.

#### ***a. Comité de sélection des partenaires communautaires***

Le comité de sélection des partenaires communautaires francophones des groupes en quête d'équité désirant être membre du CDP sera constitué de :

- Deux conseillers scolaires membres du CDP
- La direction de l'éducation ou d'un membre du comité exécutif désigné par celui-ci

Le comité de sélection devrait s'assurer que les partenaires communautaires choisis représentent la diversité du Conseil et proviennent si possible des différentes régions du Conseil.

Toutes les candidatures éligibles reçues des partenaires communautaires pour faire partie du CDP seront conservées pendant la durée du mandat du comité. Ces candidatures permettront éventuellement de pourvoir des postes vacants au sein du CDP.

#### ***b. Comité de sélection des élèves et des membres du personnel***

Le comité de sélection de l'élève CPÉ et du membre du personnel sera composé de :

- La direction de l'éducation ou d'un membre du comité exécutif désigné par celui-ci
- Une direction d'école élémentaire
- Une direction d'école secondaire

Toutes les candidatures éligibles reçues des élèves et membres du personnel pour faire partie du CDP seront conservées pendant la durée du mandat du comité. Ces candidatures permettront éventuellement de pourvoir des postes vacants au sein du CDP.

#### ***c. Membre du comité du Conseil***

Le comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED) désignera un membre non élu pour siéger au CDP. Au besoin, un membre suppléant pourrait également être désigné par le CCED.

### **7. Rémunération**

Personne ne recevra de rémunération pour avoir servi en tant que membre du CDP. Cependant, le Conseil remboursera aux membres du CDP les frais encourus dans le

## **POINT N0 8.2.6 DE L'ORDRE DU JOUR**

cadre de l'exercice de leurs fonctions officielles conformément à l'article 191 de la Loi sur l'Éducation et conformément à [la politique 1,04 \(Remboursement des dépenses des conseillers et conseillères scolaires dans l'exercice de leurs fonctions\)](#) et la [politique 4,30 – \(Remboursement des dépenses encourues par les membres du personnel dans l'exercice de leurs fonctions ainsi que la politique\)](#).

### ***8. Période de mise en candidature***

Pour sa première année de mise en œuvre, la période de mise en candidature du CDP se déroulera du 13 janvier au 14 février 2022. Par la suite, les périodes de mise en candidature se dérouleront du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> novembre de l'année de renouvellement des membres du CDP.

## POINT NO 8.2.6 DE L'ORDRE DU JOUR

Annexe B

### Liste des partenaires communautaires

COMITÉ CONSULTATIF EN ÉQUITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION ET DROITS DE LA PERSONNE			
RÉGION	NOM DE L'ORGANISME	PERSONNE CONTACT	Adresse courriel
Territoire Viamonde	Autisme Ontario	Mélanie Laurin	<a href="mailto:melanie@autismontario.com">melanie@autismontario.com</a>
London-Sarnia-Windsor	Carrefour des femmes du sud-ouest de l'Ontario	Émilie Crakondji	<a href="mailto:directrice@carrefourfemmes.on.ca">directrice@carrefourfemmes.on.ca</a>
London-Sarnia	Carrefour communautaire francophone de London (CCFL)	Serge Kabongo	<a href="mailto:serge.kabongo@ccflondon.ca">serge.kabongo@ccflondon.ca</a>
London	Ville de London	Jill Tansley	<a href="mailto:jtansley@London.ca">jtansley@London.ca</a>
London	Conseil de la coopération de l'Ontario	Sebastien Akakouakou	<a href="mailto:sebastien.akakouakou@cco.coop">sebastien.akakouakou@cco.coop</a>
Territoire Viamonde	Planète Solidarité	Sybil Makou Femo	<a href="mailto:sybil.femo@planete-solidarite.com">sybil.femo@planete-solidarite.com</a>
Toronto-GTA	Centre francophone de Grand Toronto	Florence Ngenzebuhoro	<a href="mailto:florencen@centrefranco.org">florencen@centrefranco.org</a>
Toronto	TAIBU	Darling Emile	<a href="mailto:DEmile@taibuchc.ca">DEmile@taibuchc.ca</a>
Simcoe	La clé	Tina-Anne Thibideau	<a href="mailto:dg@lacle.ca">dg@lacle.ca</a>
York	AFRY	Jean Grenier Goddard	<a href="mailto:dg@afry.ca">dg@afry.ca</a>
Durham	COFRD	Chamtal Bazinet	<a href="mailto:cbazinet@cofrd.org">cbazinet@cofrd.org</a>
Toronto-GTA	Oasis centre des femmes	Dada Gasirabo	<a href="mailto:dadag@oasisfemmes.org">dadag@oasisfemmes.org</a>
Toronto	FrancoQueer	Arnaud Baudry	<a href="mailto:arnaud.baudry@francoqueer.ca">arnaud.baudry@francoqueer.ca</a>
Hamilton	Clinique juridique communautaire de Hamilton	Jérôme Pommier	<a href="mailto:pommierj@lao.on.ca">pommierj@lao.on.ca</a>
Simcoe	Centre Colibri	Jo-Anne David	<a href="mailto:dg@centrecolibri.ca">dg@centrecolibri.ca</a>
Toronto - GTA	Connecture Canada	Rose Cathy Handy	<a href="mailto:rosecathy.handy@connecture.ca">rosecathy.handy@connecture.ca</a>
Windsor	Entité 1	Paul Levac	<a href="mailto:plevac@entite1.ca">plevac@entite1.ca</a>
Windsor	centre communautaire francophone de Windsor	Didier Marotte	<a href="mailto:didier@ccfwek.org">didier@ccfwek.org</a>
Toronto	FrancoQueer		<a href="mailto:info@francoqueer.ca">info@francoqueer.ca</a>

## **POINT N0 8.2.6 DE L'ORDRE DU JOUR**

Toronto	Association des communautés francophones de l'ontario à Toronto		<a href="mailto:secretariatacfotoronto@gmail.com">secretariatacfotoronto@gmail.com</a>
Toronto	Éco-ambassadeurs		<a href="mailto:communication@ecoambassadeurs.ca">communication@ecoambassadeurs.ca</a>
Durham	ACFO Durham		<a href="mailto:coordination@acfodp.ca">coordination@acfodp.ca</a>
Toronto	MOFIF		<a href="mailto:contact@mofif.ca">contact@mofif.ca</a>

# **POINT NO 9.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR**



Le 28 janvier 2022

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

**Objet : Politique n° 2,20 – Code d'éthique pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement**

---

## **PRÉAMBULE**

Conformément au cycle de révision des politiques du Conseil qui a été établi à quatre ans, la *Politique n° 2,20 – Code d'éthique pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement* a été revue.

## **SITUATION ACTUELLE**

Vous trouverez à l'Annexe A, la version revue de la *Politique n° 2,20 – Code d'éthique pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement*. Aucun changement n'est proposé.

## **II EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 28 janvier 2022 portant sur la *Politique n° 2,20 – Code d'éthique pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement* soit reçu.

**QUE** le Conseil approuve la *Politique n° 2,20 – Code d'éthique pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement* telle que présentée.

Préparé par :  
Le surintendant des affaires  
Jason Rodrigue

Présenté par :  
Le directeur de l'éducation par intérim  
Jean-Luc Bernard

**CODE D'ÉTHIQUE POUR LA GESTION DE LA  
CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT****Approuvée le 26 février 2010****Révisé le 18 septembre 2015****Révisé le 17 novembre 2017****Révisé le 28 janvier 2022****Prochaine révision en 202~~5~~<sup>4</sup>-202~~6~~<sup>2</sup>****Généralité**

Le code d'éthique pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement vise à définir les comportements, les pratiques et les normes que doivent respecter toutes les personnes prenant part aux activités liées à la chaîne d'approvisionnement.

**Intégrité personnelle et professionnalisme**

Toutes les personnes qui prennent part aux achats ou à d'autres activités liées à la chaîne d'approvisionnement doivent agir avec intégrité et professionnalisme. L'honnêteté, la vigilance et la diligence raisonnable doivent faire partie intégrante de toutes les activités de la chaîne d'approvisionnement, tant au sein des organismes du secteur parapublic, des fournisseurs et des autres intéressés. Tous doivent témoigner du respect envers autrui et envers l'environnement. Les renseignements confidentiels doivent être protégés. Toutes les personnes concernées doivent s'abstenir de prendre part à une activité qui pourrait créer ou sembler créer un conflit d'intérêts, par exemple en acceptant des cadeaux ou des faveurs, en accordant un traitement préférentiel à certains ou en appuyant publiquement des fournisseurs et des produits.

**Responsabilité et transparence**

Les activités liées à la chaîne d'approvisionnement doivent être menées de façon ouverte et être fondées sur la gestion responsable. Ainsi, les pratiques d'approvisionnement de biens et de services ainsi que la signature de contrat doivent se dérouler de façon équitable et transparente et viser l'optimisation des fonds publics. Toutes les personnes qui prennent part à ces activités doivent veiller à l'utilisation responsable, efficiente et efficace des ressources du Conseil.

**Conformité et amélioration continue**

Toutes les personnes participant aux achats ou menant d'autres activités liées à la chaîne d'approvisionnement doivent se conformer au présent *Code d'éthique* et aux lois du Canada et de l'Ontario. Toutes doivent travailler continuellement à améliorer les politiques et les procédures relatives à la chaîne d'approvisionnement, à parfaire leurs compétences et leurs connaissances liées à la chaîne d'approvisionnement ainsi qu'à faire connaître les pratiques gagnantes.

**Références**

La directive en matière d'approvisionnement dans le secteur parapublic  
Politique 4,07 Code d'éthique.

## **POINT NO 9.1.2 DE L'ORDRE DU JOUR**



Le 28 janvier 2022

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Politique n° 3,26- Sorties éducatives

### **PRÉAMBULE**

Conformément au cycle de révision des politiques du Conseil qui a été établi à quatre ans, la *Politique n° 3,26 sur les sorties éducatives* a été présentée au Conseil pour fins de consultation le 26 février 2020. En raison du contexte de la pandémie, les sorties éducatives ont été suspendues et la révision de la politique mentionnée n'a pas été finalisée.

### **SITUATION ACTUELLE**

Vous trouverez à l'Annexe A la version finale de la *Politique n° 3,26 sur les sorties éducatives*. Cette version fait suite à l'examen des commentaires reçus dans le cadre de la consultation publique et inclut certains changements.

Vous trouverez à l'annexe B les directives administratives à titre informatif.

Vous trouverez à l'annexe C les commentaires reçus lors de la consultation publique.

### **II EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 28 janvier 2022 portant sur la *Politique n° 3,26 sur les sorties éducatives* soit reçu.

**QUE** la *Politique n° 3,26 sur les sorties éducatives* telle que présentée soit approuvée.

Préparé par :

L'adjointe à la surintendance de l'éducation temporaire,  
Mirela Lonian

Présenté par :

La direction de l'éducation par intérim,  
Jean-Luc Bernard

- p. j. Annexe A - politique révisée 3,26 – Sorties éducatives
- Annexe B - directives administratives 3,26- Sorties éducatives
- Annexe C - commentaires sur la politique

**ÉDUCATION ET ÉCOLES****Politique n° 3,26****SORTIES ÉDUCATIVES**

Révisée le 20 novembre 2004

Révisée le 19 juin 2015

Révisée le 28 janvier 2022

Prochaine révision en 2025-19-2026

Page 1 de 2

**PRÉAMBULE**

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) reconnaît la valeur pédagogique des activités organisées par le personnel enseignant à l'extérieur de la salle de classe ordinaire comme étant un excellent complément à l'éducation et au bien-être des élèves. Le Conseil appuie la planification et l'organisation de sorties éducatives à caractère scientifique, culturel, social ou sportif, menées à l'échelle locale, provinciale, nationale ou internationale dans un contexte sain et sécuritaire.

**DÉFINITION**

Une sortie éducative se définit comme toute activité préalablement approuvée ayant lieu à l'extérieur de la propriété de l'école. Elle vise à enrichir l'expérience d'apprentissage et le bien-être des élèves dans le cadre du programme d'enseignement ou en dehors de celui-ci et est organisée par l'école ou le Conseil.

L'éducation coopérative, les expériences ou les stages d'observation dans un milieu de travail ne sont pas compris dans cette définition.

**PRINCIPES DIRECTEURS**

1. Les sorties éducatives doivent respecter la vision et les valeurs du Conseil, se dérouler dans un contexte sain et sécuritaire et devraient privilégier les activités en français.
2. Toutes les sorties éducatives intégrées au programme ordinaire doivent être accessibles à tous les élèves. Le coût d'une sortie éducative ne devrait pas constituer un obstacle à la participation des élèves. La direction d'école doit tenir compte des besoins spéciaux et physiques des élèves afin de s'assurer que toutes les sorties éducatives sont accessibles à l'ensemble des élèves.
3. Les sorties éducatives doivent faire l'objet d'une autorisation avant d'avancer dans la planification. Selon la nature des sorties éducatives, elles sont autorisées, soit par la direction d'école, la surintendance de l'éducation ou le Conseil.
4. Les sorties éducatives initiées et organisées par tout particulier ou organisme externe et non approuvées au préalable ne relèvent aucunement peut pas relever de la responsabilité du Conseil.
5. Lors d'une sortie éducative, le Conseil s'attend à ce que le personnel de supervision et les élèves affichent une conduite exemplaire selon le code de conduite de l'école et du Conseil et les règles de sécurité.
6. Toutes les politiques et directives administratives du Conseil s'appliquent en tout temps pendant les sorties éducatives.

Toute sortie éducative doit être conforme aux directives administratives et aux procédures énoncées dans le guide des sorties éducatives découlant de la présente politique.



## ÉDUCATION ET ÉCOLES

## Directives administratives n° 3,26

## SORTIES ÉDUCATIVES

~~Révisées le 20 novembre 2004~~

Révisées le 19 juin 2015

Révisées le 24 juin 2019

Révisées le 3 février 2020

Révisées le 28 janvier 2022

Prochaine révision en 2023-2024

Page 1 de 8

Le Conseil fournit aux écoles les directives essentielles à l'organisation de sorties éducatives inclusives et sécuritaires. En plus des directives administratives suivantes, toute sortie éducative doit adhérer aux procédures prescrites dans le *Guide des sorties éducatives*, disponible sur le portail Viamonde. Plusieurs détails importants y sont présentés afin d'aider les écoles à bien planifier les sorties éducatives et assurer la sécurité des élèves et du personnel en tout temps.

## DÉFINITIONS

**Activité à risque élevé** : activité qui comporte des risques d'accident plus grands que les risques encourus dans la vie de tous les jours (activités aquatiques, canotage, certains sports d'hiver, alpinisme, équitation, cyclisme, etc.).

**Conducteur autorisé** : toute personne qui conduit son véhicule personnel ou une voiture de location dans le cadre d'une sortie éducative, avec l'approbation de la direction d'école.

**Élève autonome** : élève âgé d'au moins 16 ans qui s'est soustrait à l'autorité parentale.

**Guichet viamonde** : Service de paiement et d'autorisation en ligne, parrainé par le site *Web School Day*. Il contient les formulaires de consentement parental pour une sortie éducative, une sortie éducative aux sports d'hiver, une sortie à l'extérieur du Canada ainsi que le formulaire de renseignements médicaux.

**Sortie catégorie 1** : sortie d'une journée ou moins, en Ontario, avec des activités régulières.

**Sortie catégorie 2** : sortie d'une journée ou moins, en Ontario, avec des activités à risques élevés OU sortie d'une nuitée ou plus, en Ontario, avec des activités régulières ou à risques élevés OU sortie d'une journée ou moins, hors province, avec des activités régulières ou à risques élevés. Une rencontre d'information avec les parents, tuteurs ou tutrices peut être organisée, au besoin.

**Sortie catégorie 3** : sortie d'une journée, hors pays, avec des activités régulières ou à risques élevés OU sortie d'une nuitée ou plus, hors province ou hors pays, avec des activités régulières ou à risques élevés. Une rencontre d'information doit être organisée avec les parents, tuteurs ou tutrices.

**Sortie éducative** : toute activité approuvée ayant lieu à l'extérieur de la propriété de l'école. Elle vise à enrichir l'expérience d'apprentissage et le bien-être des élèves dans le cadre du

**SORTIES ÉDUCATIVES**

---

programme d'enseignement ou en dehors de celui-ci et est organisée par l'école ou le Conseil.

**Sortie non approuvée** : sortie qui ne relève pas de l'école ou du Conseil ou une sortie dont la demande d'approbation a été refusée, car elle ne rencontre pas les exigences prescrites selon les présentes directives et le *Guide des sorties éducatives*.

**Sortie répétitive** : sortie dont le programme ou l'activité prévoit plusieurs sorties durant l'année par le même élève, à une même destination à l'intérieur des limites territoriales de l'école ou du Conseil, pour des activités spontanées ou dans le cadre du cours d'éducation physique et des sports interscolaires (ex. : équipes sportives, groupes de musique ou de théâtre, etc.).

**PLANIFICATION ET ORGANISATION D'UNE SORTIE ÉDUCATIVE**

Les sorties éducatives doivent être liées étroitement à la matière enseignée ou aux objectifs et priorités de l'école. Elles doivent privilégier les activités en français et la mission et la vision du Conseil. Toute sortie éducative doit d'abord recevoir l'approbation (voir Annexe 1a ou 1b, selon le cas, *Guide des sorties éducatives*).

La préparation doit prévoir des activités préalables à la sortie, pendant la sortie et après la sortie ainsi que tous les éléments reliés à l'approbation, l'autorisation, la supervision, le transport et la sécurité.

Afin d'assurer une bonne planification de la sortie éducative, des formulaires sont prévus à cet effet dans le *Guichet Viamonde* et le *Guide des sorties éducatives*, (voir aussi Annexe 11 – *Tableau récapitulatif*). La direction d'école tient un registre de toutes les sorties éducatives tenues à l'extérieur de l'école (voir Annexe 6, *Guide des sorties éducatives*).

Pour les sorties de catégorie 3, une présentation aux parents, tuteurs ou tutrices doit avoir lieu à l'étape de la planification initiale.

**PARTICIPATION DES ÉLÈVES**

Toutes les sorties éducatives intégrées au programme doivent être rendues accessibles à l'ensemble des élèves, y compris les élèves ayant des besoins particuliers ou les élèves qui auraient des difficultés de financement. Si l'élève doit couvrir les frais pour la sortie, sa participation sera volontaire et des dispositions doivent être prises pour assurer l'enseignement aux élèves qui ne participent pas à la sortie.

Il est attendu que les élèves participent aux sorties organisées par l'école ou le Conseil. Toutefois, un élève peut perdre ce privilège à la suite de la recommandation de la direction d'école.

**APPROBATIONS**

Toute sortie éducative nécessite l'approbation écrite de la direction d'école ainsi que l'approbation de la surintendance, nécessaire selon la nature, la durée et l'endroit de

---

l'activité. La demande d'approbation doit être faite en utilisant les formulaires prévus à cet effet (voir Annexes 1a ou 1b, *Guide des sorties éducatives*).

Le membre du personnel enseignant qui organise une sortie éducative présente la *Demande d'approbation de la direction d'école* (voir Annexe 1a, *Guide des sorties éducatives*) en tenant compte de la catégorie de sortie planifiée (se référer au tableau ci-après). Les sorties éducatives qui nécessitent l'approbation du Conseil doivent être soumises par la direction d'école auprès de la surintendance responsable dans les délais requis selon la catégorie de la sortie (voir Annexe 10, *Délai de soumission pour approbation*).

CATÉGORIES DE SORTIES ÉDUCATIVES						
	CATÉGORIE 1	CATÉGORIE 2			CATÉGORIE 3	
<b>Durée</b>	une journée ou moins	une journée ou moins	une nuitée ou plus	une journée ou moins	une journée	une nuitée ou plus
<b>Lieu</b>	en Ontario	en Ontario	en Ontario	hors province	hors pays	hors province hors pays
<b>Type d'activités</b>	régulières	à risques élevés	régulières à risques élevés	régulières à risques élevés	régulières à risques élevés	régulières à risques élevés
<b>Approbation requise par</b>	Direction d'école	1. Direction d'école 2. Surintendance de l'éducation			1. Direction d'école 2. Surintendance de l'éducation 3. Conseil scolaire	
<b>Délai de soumission avant la sortie</b>	4 semaines (1 mois)	4 semaines (1 mois)			8 semaines (2 mois)	
<b>Date de la sortie selon la période de l'année</b>	pendant la journée scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• journée scolaire</li> <li>• congé des fêtes</li> <li>• relâche de mars</li> <li>• congé estival</li> </ul>				

Dans la mesure du possible, les voyages hors pays devraient avoir lieu durant le congé de mars ou le congé estival pour minimiser le nombre de jours d'école manqués.

La direction de l'éducation étudiera les exceptions à la politique et aux directives administratives.

---

Toute sortie qui n'a pas l'approbation de l'école ou du Conseil est considérée comme non approuvée. Dans le cas des sorties non approuvées, le Conseil n'est tenu en aucun cas responsable de toute réclamation de dommages et intérêts contre lui ou contre les participants ou leur propriété. L'école ne doit aucunement participer à l'organisation ou aux préparatifs d'une sortie non approuvée.

#### AUTORISATIONS ET RÉTENTION DES FORMULAIRES

Toute sortie éducative doit faire l'objet de formulaires d'autorisation via Guichet Viamonde, par le parent, tuteur ou tutrice de l'élève qui participe à la sortie éducative, avant la sortie éducative. Les consentements soumis au Guichet Viamonde et les formulaires d'autorisation reçues version papier seront sauvegardés pendant sept (7) ans après la fin de l'activité.

Advenant que le consentement et les informations requises n'aient pas été dûment obtenus de la part du parent, tuteur ou tutrice, la direction d'école interdira la participation de l'élève à la sortie. Un appel téléphonique ou un courriel ne constitue pas une autorisation acceptable pour une sortie éducative.

Pour les sorties répétitives, l'autorisation du parent, tuteur ou tutrice ne doit être obtenue qu'une seule fois. Le calendrier de la série de sorties doit être attaché aux formulaires 1a ou 1b (*voir Annexes 1a, 1b*). Si la sortie éducative est affichée au Guichet Viamonde, la série de sorties doit être décrite dans le champ *Longue description*.

Toute activité classifiée d'Activité à risques élevés, selon les normes établies par OSBIE et OPHEA (*voir le Tableau des activités à risques élevés, Guide des sorties éducatives*), doit faire l'objet de l'approbation de la surintendance. De plus, pour toute sortie avec activités aquatiques, les élèves doivent effectuer un exercice de nage au préalable comme défini dans le Guide et les résultats doivent être documentés et partagés avec les personnes suivantes : l'élève, ses parents, tuteurs ou tutrices, le personnel enseignant, la direction, le ou les guides d'excursion, les sauveteurs, les moniteurs aquatiques et le fournisseur externe, au besoin.

#### TRANSPORT DES ÉLÈVES

La direction d'école privilégie les déplacements en transport en commun (autobus scolaire ou transport public), dans la mesure du possible. D'autre part, seul le transport en fourgonnettes de sept passagers ou moins est autorisé.

Les élèves peuvent aussi être transportés en taxi, en autobus nolisé, en voiture de location ou en véhicule personnel, conduits par un parent, tuteur ou tutrice, par des bénévoles ou par le personnel de l'école, et ce, sous réserve de l'autorisation de la direction d'école.

Seule la direction d'école peut autoriser, par écrit, un membre du personnel, un parent, tuteur ou tutrice ou un bénévole, à se servir de son véhicule personnel pour le transport d'élève.

Les conditions d'autorisation sont les suivantes :

- il est propriétaire du dit véhicule, possède une assurance d'automobile pour son véhicule, conformément à la *Loi sur les assurances de*

N.B : La forme masculine est utilisée dans le seul but d'alléger le texte.  
3\_26\_Sorties\_educatives\_dir\_adm

---

*l'Ontario* (pour plus de détails, voir *Section 5 – Assurances*);

- il possède un permis de conduire valide, délivré par le ministère du Transport de l'Ontario;
- des ceintures de sécurité sont disponibles pour chacun des passagers;
- il a rempli le formulaire d'autorisation (voir *Annexe 3a*, aussi disponible en anglais).

## ASSURANCES

Le Conseil possède une police d'assurance qui couvre la responsabilité civile de tous les intervenants lors de sorties éducatives approuvées, c'est-à-dire le Conseil, le personnel et les bénévoles, advenant une poursuite en dommages et intérêts.

Ainsi, les membres du personnel enseignant ou du Conseil et les bénévoles, indiqués sur le formulaire d'approbation (voir *Annexe 1a, Guide des sorties éducatives*) sont protégés contre toutes obligations légales. Il revient à la direction d'informer les bénévoles.

Cette police d'assurance ne contient pas de clause limitative quant aux activités bien qu'elle ne couvre que les activités approuvées et sous la supervision ou la juridiction du Conseil.

Il est fortement recommandé aux familles de souscrire, en début d'année, à l'assurance accident pour leurs enfants, car l'assurance du Conseil ne couvre pas les accidents pour les élèves. Les risques sont d'autant plus grands pour les élèves qui participent à des activités sportives et à des sorties éducatives prolongées.

## SUPERVISION, SANTÉ ET SÉCURITÉ

### 1. Supervision – renseignements généraux

Chaque sortie éducative exige la supervision d'au moins un membre du personnel enseignant ou un employé du Conseil, approuvé au préalable par la direction d'école ou la surintendance de l'éducation.

Le personnel de supervision est sélectionné selon des critères précis, comme indiqué dans le *Guide des sorties éducatives*. Les membres du personnel enseignant suppléant peuvent appuyer le personnel lors d'une sortie éducative.

Tout personnel de supervision doit se comporter de façon appropriée et professionnelle et doit parler en français en tout temps.

#### a) Ratio

Le ratio adulte-élève présenté dans le *Guide des sorties éducatives* doit être respecté.

Voici quelques critères à considérer :

- Sortie d'une journée : se référer au tableau *Ratio de supervision (Guide des sorties éducatives)*;

N.B : La forme masculine est utilisée dans le seul but d'alléger le texte.  
3\_26\_Sorties\_educatives\_dir\_adm

- 
- Sortie avec une nuitée ou plus :
    - Deux superviseurs sont requis dont l'un d'entre eux doit être un membre du personnel enseignant.
    - Les deux genres doivent être représentés, selon les ratios adultes-élèves.
  - Sortie avec activités à risques élevés : se référer au tableau *Ratio de supervision - Activités à risques élevés (Guide des sorties éducatives)*.

#### **b) Parents, tuteurs, tutrices ou bénévoles**

Ils peuvent aider à la supervision des élèves lors d'une sortie éducative. Ils sont aussi assujettis à la politique 3,04 *Bénévolat dans les écoles*.

Le membre du personnel enseignant responsable de la sortie éducative les informe des directives se rapportant aux activités durant la sortie, des règlements de santé et de sécurité et des procédures en cas d'urgence.

## **2. Santé et sécurité**

### **a) Documentation et permissions**

Le membre du personnel enseignant responsable de la sortie éducative doit prendre les présences lors de toute transition, notamment lors du départ de l'école et de l'endroit où a lieu la sortie ou pendant la sortie.

Il doit ainsi s'assurer d'avoir tous les documents nécessaires, dûment remplis et signés, avant le départ, pour chacun des élèves participants (*voir Guide des sorties éducatives*) ainsi que pour tous les superviseurs (personnel enseignant, parents, tuteurs ou tutrice ou bénévoles).

Ces documents doivent rester confidentiels. Les formulaires pour les élèves sont conservés dans *Guichet Viamonde* et ceux pour les superviseurs, au bureau de la direction d'école.

### **b) Gestion des risques**

Certaines activités lors d'une sortie éducative peuvent être considérées comme *Activités à risques élevés* et sont assujetties à l'approbation de la surintendance compétente ou de la direction d'éducation et font l'objet de mesures de sécurité plus élaborées.

Le membre du personnel enseignant responsable doit s'assurer que tous les parents, tuteurs ou tutrices aient soumis leur consentement via le *Guichet Viamonde* et que les informations requises aient bien été recueillies pour les sorties éducatives régulières et, le cas échéant, les sorties aux sports d'hiver ou les sorties à l'extérieur du Canada.

Pour connaître les activités à risques élevés, se référer au *Tableau récapitulatif des sorties à risques élevés* (*voir Section 7 – Activités à risques élevés, Guide des sorties éducatives*).

---

**c) Sécurité des élèves**

Le Conseil n'est pas tenu responsable de tout acte perpétré par un élève lors d'une sortie à la suite d'un manquement au code de conduite de l'école et du Conseil. Les particularités de la sortie et le code de conduite sont connus et acceptés de l'ensemble des élèves participants à la sortie et des bénévoles, avant le départ pour la sortie éducative.

Au retour d'une sortie éducative, un membre du personnel enseignant doit demeurer sur les lieux jusqu'à ce que la dernière ou le dernier élève soit ramassé par ses parents, tuteurs ou tutrices.

**d) Situations d'urgence**

Tout incident lors d'une sortie éducative doit être rapporté à la direction d'école dans le plus bref délai. La direction d'école doit informer la surintendance de l'éducation. La surintendance de l'éducation informe la direction de l'éducation, s'il y a lieu.

Le membre du personnel enseignant responsable de la sortie doit avoir accès à une trousse de premiers soins ainsi qu'à un moyen de télécommunication (ex. : téléphone cellulaire, GPS, etc.), si possible.

**Pour tout élève disparu**

Si un élève manque à l'appel, il est nécessaire de :

- retarder le départ;
- suivre la procédure 2.6.2.4 du Guide des mesures d'urgence;
- remplir le rapport d'incident lors de sortie éducative (Annexe 7).

**Pour toute urgence médicale**, suivre la procédure de mesures d'urgence 2.6.2.14 *Urgence médicale – Extérieur de l'édifice, sortie éducative (voir Guide des mesures d'urgence)*.

**Références :**

[Guide des sorties éducatives](#)

[Politique no 3,04 sur le bénévolat dans les écoles](#)

[Directives administratives no. 2,13 sur les mesures d'urgence](#)

## ANNEXE C

### COMPILATION DE LA CONSULTATION SUR LES POLITIQUES

Voici les suggestions et commentaires reçus à la suite de la récente consultation auprès des différents groupes d'intervenants au sein du Conseil, c'est-à-dire :

- Le personnel des écoles
- Les membres des conseils d'école
- Les membres du Comité de participation des parents (CPP).

#### Politique 3.26 sur les sorties éducatives

Participants	Commentaires ou suggestions	Aucun commentaire
Personnel de l'Académie de la Moraine		X
Membres du personnel et du conseil d'école de l'École élémentaire Les Rapides		X
Membres du personnel et du conseil d'école de l'École élémentaire Nouvel Horizon		X
Membres du personnel et du conseil d'école de l'École élémentaire Marie-Curie		X
Membre du conseil d'école de l'École secondaire Toronto Ouest	<p><b>PRÉAMBULE</b></p> <p>Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) reconnaît la valeur pédagogique des activités organisées par le personnel enseignant à l'extérieur de la salle de classe ordinaire comme étant un excellent complément à l'éducation des élèves. Le Conseil appuie la planification et l'organisation de sorties éducatives à caractère scientifique, culturel, social ou sportif, menées à l'échelle locale, provinciale, nationale ou internationale dans un contexte sain et sécuritaire.</p> <p><b>DÉFINITION</b></p> <p>Une sortie éducative se définit comme toute activité approuvée ayant lieu à l'extérieur de la propriété de l'école. Elle vise à enrichir l'expérience d'apprentissage des élèves dans le cadre du programme d'enseignement ou en dehors de celui-ci et est organisée par l'école ou le Conseil.</p> <p>L'éducation coopérative, les expériences ou les stages d'observation dans un milieu de travail ne sont pas compris dans cette définition.</p>	

Participants	Commentaires ou suggestions	Aucun commentaire
	<p><b>PRINCIPES DIRECTEURS</b></p> <p>1. Les sorties éducatives doivent respecter la vision et les valeurs du Conseil, se dérouler dans un contexte sain et sécuritaire et devraient privilégier les activités en français.</p> <p>2. Toutes les sorties éducatives intégrées au programme ordinaire doivent être accessibles à tous les élèves. Le coût d'une sortie éducative ne devrait pas constituer un obstacle à la participation des élèves. La direction d'école doit tenir compte des besoins spéciaux et physiques des élèves afin de s'assurer que toutes les sorties éducatives sont accessibles à l'ensemble des élèves.</p> <p>3. Les sorties éducatives doivent faire l'objet d'une autorisation avant d'avancer dans la planification. Selon la nature des sorties éducatives elles sont autorisées, soit par la direction d'école, la surintendance de l'éducation ou le Conseil.</p> <p>4. Tout particulier ou organisme externe et non approuvé au préalable ne peut pas relever de la responsabilité du Conseil.</p> <p>5. Lors d'une sortie éducative, le Conseil s'attend à ce que le personnel de supervision et les élèves affichent une conduite exemplaire selon le code de conduite de l'école et du Conseil et les règles de sécurité.</p> <p>6. Toutes les politiques et directives administratives du Conseil s'appliquent en tout temps pendant les sorties éducatives.</p> <p>Toute sortie éducative doit être conforme aux directives administratives et aux procédures énoncées dans le guide des sorties éducatives découlant de la présente politique.</p> <p><u>Commentaires généraux</u></p> <p>1. Cette politique est trop sommaire à ce moment; je pense qu'elle devrait avoir au moins trois pages.</p> <p>2. Les sorties éducatives sont une partie importante de l'enseignement et on devrait s'assurer que toutes les règles applicables aux activités d'enseignements sont respectées. Au fil des années, j'ai vu plusieurs situations où les directions, les enseignants et les parents pensaient qu'ils ne sont pas censés respecter les autres politiques du Conseil pendant une sortie.</p> <p>3. Une fois que vous avez un brouillon pour la nouvelle politique, j'aimerais le voir pour acheminer des commentaires supplémentaires.</p> <p>4. Quand vous rédigez cette politique, veuillez penser à une personne qui n'est pas trop sophistiquée et qui doit comprendre l'essentiel de cette politique. Les parents et les enseignants lisent de temps en temps les politiques du Conseil et je sais qu'ils ont des difficultés à les comprendre.</p>	

Participants	Commentaires ou suggestions	Aucun commentaire
	<p>5. Pendant mes sept années avec le Conseil Viamonde, j'ai observé que les directions des écoles ne possèdent qu'une compréhension réduite des politiques du Conseil. J'identifie trois raisons:</p> <p>(a) les politiques du Conseil ne sont pas suffisamment détaillées pour expliquer pourquoi ceux impliqués dans l'acte éducationnel doivent faire une chose ou un autre. Veuillez comparer avec les politiques d'autres conseils pour voir la différence en contenu.</p> <p>(b) les directions d'école devraient recevoir une éducation pointue, concentrée sur les principes majeurs de ces politiques. Chaque directeur et directrice devraient très bien savoir quels sont les principes de fonctionnement et non pas les détails.</p> <p>(c) Les directions devraient avoir accès à un conseiller juridique au niveau du Conseil Viamonde chaque fois qu'elles ont des difficultés à interpréter les politiques. J'ai vu plusieurs situations où les directions ne savaient pas comment interpréter les politiques et elles ne semblaient pas recevoir de l'aide de la part du Conseil. Si cette aide existe déjà, il faudra encourager les directions à l'utiliser beaucoup plus souvent.</p> <p>6. C'est très frustrant pour un enfant quand une autre classe fait de nombreuses sorties et sa classe n'en fait aucune, bien qu'il s'agit de la même école et du même niveau d'enseignement. Je sais que l'organisation d'une sortie dépend de plusieurs facteurs, mais les directions devraient s'assurer que les classes font (plus ou moins) le même nombre de sorties. Je ne sais pas si on peut ajouter une telle règle dans la politique (probablement pas), mais elle pourrait être une directive interne pour les directions.</p>	

## **POINT NO 9.1.3 DE L'ORDRE DU JOUR**



Le 28 janvier 2022

### **AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Politique n° - 3,31 – Programme « Bonne arrivée » à l'école**

#### **PRÉAMBULE**

Conformément au cycle de révision des politiques du Conseil, la *Politique n° - 3,31 – Programme « Bonne arrivée » à l'école* a été revue.

#### **SITUATION ACTUELLE**

Vous trouverez à l'Annexe A la version revue de la *Politique n° - 3,31- Programme « Bonne arrivée » à l'école* qui inclut des changements.

Vous trouverez à l'annexe B les directives administratives à titre informatif.

#### **IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 28 janvier 2022 portant sur la *Politique n° - 3,31- Programme « Bonne arrivée » à l'école* soit reçu.

**QUE** le Conseil approuve la *Politique n° - 3,31- Programme « Bonne arrivée » à l'école* telle que présentée.

Préparé par :  
La surintendance de l'éducation,  
Isabelle Turcotte

Présenté par :  
La direction de l'éducation par intérim,  
Jean-Luc Bernard

p. j. Annexe A – politique révisée 3,31- Programme « Bonne arrivée » à l'école  
Annexe B – directives administratives révisées 3,31- Programme « Bonne arrivée » à l'école

**PROGRAMME «BONNE ARRIVÉE» À L'ÉCOLE****Approuvée le 15 avril 2000****Révisée le 16 juin 2017****Révisée le 28 janvier 2022****Prochaine révision en 2024-2025**

Page 1 de 1

---

**PRÉAMBULE**

La sécurité des élèves est une priorité du Conseil scolaire Viamonde (le Conseil). Un programme de « Bonne arrivée » permet de mieux assurer la sécurité des élèves à l'école.

**DÉMARCHE**

Chaque école du Conseil est tenue de mettre en œuvre un programme de « Bonne arrivée » à l'école en se basant sur le relevé quotidien des présences.

Le programme de « Bonne arrivée » à l'école doit comprendre des mesures, qui permettent de déceler la raison de l'absence inexplicquée d'une ou d'un élève. Les mesures à cet égard consistent à déployer des efforts raisonnables pour communiquer promptement avec les parents, tuteurs ou tutrices.

Le programme tient compte des besoins locaux et de la situation particulière de l'école.

.....

**Référence** : Politique/Programme Note n° 123 – ministère de l'Éducation

**Directives administratives n° 3,31****PROGRAMME «BONNE ARRIVÉE» À L'ÉCOLE**

Approuvées le 15 avril 2000

Révisées le 16 juin 2017

Révisées le 28 janvier 2022

Prochaine révision en 2025-2026

Page 1 de 2

Chaque école qui accueille des élèves de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année du Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) élabore un programme de « Bonne arrivée » à l'école pour ces élèves et tient compte des éléments suivants pour ce qui est de la prestation, de l'information et de la communication.

**PRESTATION DU PROGRAMME**

1. La mise en place du programme de « Bonne arrivée » à l'école tient compte des autres programmes et initiatives sur la sécurité mis en place par le Conseil et l'école.
2. Le rôle et les responsabilités des parents, tuteurs ou tutrices comprennent entre autres ce qui suit :
  - a) Le programme de « Bonne arrivée » est un outil pour aider les parents, tuteurs ou tutrices et les écoles à connaître les raisons de l'absence inexpliquée d'une ou d'un élève.
  - b) Les parents, tuteurs ou tutrices doivent informer l'école à temps d'une absence ou d'un retard prévu en téléphonant à l'école le matin, en envoyant un message par courrier électronique ou en laissant un message au répondeur. L'école peut comparer cette information au relevé des présences pour que soit repérée toute absence inexpliquée qui exige un suivi immédiat.
  - c) Les parents, tuteurs ou tutrices doivent transmettre à l'école des renseignements complets et à jour afin de permettre à l'école de communiquer avec les personnes concernées en cas d'urgence.
3. Le programme tient compte des situations normales, susceptibles de se répéter ainsi que des circonstances et événements inattendus. Par exemple, l'école modifie les démarches pour les jours d'intempéries où les élèves risquent d'arriver en retard.
4. L'école communique les absences *non justifiées* de façon quotidienne aux parents.
5. L'école met en place des mesures à prendre lorsque, en dépit d'efforts raisonnables, il n'est pas possible de joindre les personnes qui peuvent renseigner sur le retard ou l'absence de l'élève. Ces démarches sont notées dans le registre d'assiduité.
6. La direction d'école veille à ce que les personnes qui assurent la prestation du programme reçoivent une formation et une supervision appropriées.
7. La direction d'école réexamine régulièrement le programme pour vérifier son efficacité.
8. La direction d'école fait un rappel aux parents, tuteurs ou tutrices en septembre de chaque année scolaire afin de vérifier les renseignements figurant sur la fiche de renseignements personnels. En janvier, la direction fait un autre rappel par le biais du communiqué mensuel (ou autre outil de communication) aux parents, tuteurs ou

tutrices.

9. Le parent, tuteur ou tutrice qui n'a pas de téléphone doit s'assurer d'indiquer sur la fiche de renseignements personnels un numéro de téléphone en cas d'urgence afin que l'école puisse communiquer avec une personne.

### **INFORMATION ET COMMUNICATION**

1. La direction d'école doit expliquer clairement l'envergure et les caractéristiques du programme ainsi que le rôle et les responsabilités de chaque personne concernée au personnel, aux parents, tuteurs ou tutrices, aux élèves, au conseil d'école et à tous les bénévoles et autres personnes intéressées de la communauté.
2. La direction d'école doit mettre en place un système fiable permettant aux parents, tuteurs ou tutrices de prévenir l'école à temps de l'absence ou du retard de leurs enfants, en particulier en dehors des heures d'ouverture. L'école prévoit l'installation d'un système de messagerie électronique et vocale.
3. La direction d'école assure le maintien d'un système de documentation fiable. Ce système comprend, sous réserve de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée* :
  - a) Les noms et les numéros de téléphone actuels, par ordre de priorité, des parents, tuteurs ou tutrices, d'autres personnes qu'il faut contacter en cas d'absence inexplicquée d'une ou d'un élève.
  - b) L'autorisation accordée par les parents, tuteurs ou tutrices au personnel scolaire de communiquer avec ces personnes, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*.
  - c) Le registre des mesures prises par le personnel conformément au programme de « Bonne arrivée » à l'école.
4. La direction doit assurer que le processus d'alertes aux absences non justifiées soit lancé au maximum trente minutes après la rentrée des élèves le matin et après l'heure du dîner.
  - a) Les retours d'appels des parents, tuteurs ou tutrices sont notés au registre d'assiduité.
  - b) La direction d'école assure un suivi auprès des parents, tuteurs ou tutrices qui ne communiquent pas l'absence de leur enfant à l'école.

.....

Références : Politique - Programme « Bonne arrivée » à l'école  
Politique/Programmes Note n° 123 - ministère de l'Éducation

## **POINT NO 9.1.4 DE L'ORDRE DU JOUR**



Le 28 janvier 2022

### **AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : *Politique n° 4,14 – Démission, Retraite***

---

#### **PRÉAMBULE**

Dans le cadre de la poursuite de l'exercice de révision des politiques du Conseil scolaire Viamonde, l'administration a mis à jour la *Politique n° 4,14 – Démission, Retraite* le 7 avril 2017.

Une révision est nécessaire, conséquemment, la *Politique n° 4,14 – Démission, Retraite* a été revue.

#### **SITUATION ACTUELLE**

Vous trouverez à l'Annexe A la version revue avec suivis des modifications de la *Politique n° 4,14 – Démission, Retraite* qui inclut des changements et à l'Annexe B la version revue sans suivis des modifications pour en faciliter la lecture.

#### **IL EST RECOMMANDÉ :**

***QUE*** le rapport daté du 28 janvier 2022, portant sur *Politique n° 4,14 – Démission, Retraite* soit reçu.

***QUE*** la *Politique n° 4,14 – Démission, Retraite* soit approuvée.

Préparé par :  
La directrice des ressources humaines,  
Sonia Likibi, CRHA, AdmA

Présenté par :  
La direction de l'éducation par intérim,  
Jean-Luc Bernard

p. j.

## PERSONNEL

Politique n° 4,14

**DÉMISSION ET DEPART À LA  
RETRAITE**

Approuvée le 27 août 1999

Révisée le 30 avril 2011

Révisée le 7 avril 2017

Révisée le 28 janvier 2022Prochaine révision en ~~2023~~  
2024

Page 1 de 1

**PRÉAMBULE**

Le Conseil scolaire Viamonde (ci-après « le Conseil ») reconnaît que les membres du personnel bénéficient de certains droits ~~connexes~~ au moment de leur départ soit à lors -de la retraite ou de la démission. ~~Cela étant dit, le~~ Conseil doit s'assurer de répondre, en tout temps, aux besoins des élèves ainsi qu'à son bon fonctionnement. -et du Conseil. Conséquemment, Dans ce contexte, le Conseil a établi des paramètres de sorte s'attend à ce -à minimiser les impacts du que le départ d'un membre du personnel soit effectué avec un minimum de heurts pour sur les activités opérationnelles du Conseil.

**PRINCIPES DIRECTEURS**

Aux fins de cette présente politique, ~~la~~ décision d'un membre du personnel de prendre sa retraite doit être prise selon les modalités décrites dans la présente ~~ci-après de la présente~~ politique et sous réserve des conventions collectives et lois applicables.

~~Afin de répondre à un besoin exceptionnel, En cas de situation exceptionnelle,~~ la direction de l'éducation ou la personne désignée peut demander à un membre du personnel de repousser la date effective de sa retraite son départ.

La décision d'accepter ou de refuser une telle demande relève uniquement du membre du personnel.

1. Dans le cas d'une direction d'école, ou d'une direction adjointe d'école, d'une direction de services éducatifs, d'une -ou direction adjointe ~~direction adjointe~~ des services éducatifs : la démission ou la retraite entre en vigueur selon les modalités qui suivent suivantes :
  - Le membre du personnel démissionne ou prend sa retraite le 31 décembre en donnant au Conseil un préavis écrit avant le 31 octobre.
  - Le membre du personnel démissionne ou prend sa retraite à la fin du premier semestre en donnant au Conseil un préavis écrit avant le 31 octobre.
  - Le membre du personnel démissionne ou prend sa retraite le 31 juillet en donnant au Conseil un préavis écrit avant le 30 avril.
  - ~~Le~~ Le membre du personnel démissionne ou prend sa retraite à une autre date par entente mutuelle avec le Conseil.
2. Dans le cas des autres membres du personnel non syndiqué, la démission ou le départ à la a retraite entre en vigueur selon les modalités qui suivent suivantes :
  - La retraite ou la démission entre en vigueur le lendemain du dernier jour travaillé. ~~premier jour du mois suivant la date du dernier jour travaillé.~~
  - Un membre du personnel prend sa retraite avec un préavis écrit d'au moins deux mois. La date du dernier jour est à l'emploi du Conseil doit être indiquée dans cet avis écrit.

- Un membre du personnel démissionne avec un préavis écrit d'au moins deux semaines. La date du dernier jour est à l'emploi du Conseil doit être indiquée dans cet avis écrit.

Sous réserve des dispositions des conventions collectives en vigueur, modalités de la convention collective pertinente, les membres du personnel syndiqués démissionnent ou prennent leur retraite selon les modalités décrites dans la présente politique.

Les démissions et les départs à retraite sont présentées au Conseil à titre d'information indicatif.

Les modalités de démission ou de prise de retraite prévues au contrat de travail conclu entre le Conseil et la direction de l'éducation ont préséance sur la présente politique.

**PERSONNEL**

Politique n° 4,14

**DÉMISSION ET DEPART À LA RETRAITE**

Approuvée le 27 août 1999

Révisée le 30 avril 2011

Révisée le 7 avril 2017

Révisée le 28 janvier 2022

Prochaine révision en 2023-2024

Page 1 de 1

---

---

**PRÉAMBULE**

Le Conseil scolaire Viamonde (ci-après « le Conseil ») reconnaît que les membres du personnel bénéficient de certains droits au moment de leur départ soit lors de la retraite ou de la démission. Le Conseil doit s'assurer de répondre, en tout temps, aux besoins des élèves ainsi qu'à son bon fonctionnement. Conséquemment, le Conseil a établi des paramètres de sorte à minimiser les impacts du départ d'un membre du personnel sur les activités opérationnelles du Conseil.

**PRINCIPES DIRECTEURS**

Aux fins de cette présente politique, la décision d'un membre du personnel de prendre sa retraite doit être prise selon les modalités décrites dans la présente et sous réserve des conventions collectives et lois applicables.

En cas de situation exceptionnelle, la direction de l'éducation ou la personne désignée peut demander à un membre du personnel de repousser la date effective de son départ.

La décision d'accepter ou de refuser une telle demande relève uniquement du membre du personnel.

1. **Dans le cas d'une direction d'école, d'une direction adjointe d'école, d'une direction de services éducatifs, d'une direction adjointe de services éducatifs : la démission ou la retraite entre en vigueur selon les modalités suivantes :**

- Le membre du personnel démissionne ou prend sa retraite le 31 décembre en donnant au Conseil un préavis écrit avant le 31 octobre.
- Le membre du personnel démissionne ou prend sa retraite à la fin du premier semestre en donnant au Conseil un préavis écrit avant le 31 octobre.
- Le membre du personnel démissionne ou prend sa retraite le 31 juillet en donnant au Conseil un préavis écrit avant le 30 avril.
- Le membre du personnel démissionne ou prend sa retraite à une autre date par entente mutuelle avec le Conseil.

2. **Dans le cas des autres membres du personnel non syndiqué, la démission ou le départ à la retraite entre en vigueur selon les modalités suivantes :**

- La retraite ou la démission entre en vigueur le lendemain du dernier jour travaillé.
- Un membre du personnel prend sa retraite avec un préavis écrit d'au moins deux mois. La date du dernier jour est à l'emploi du Conseil doit être indiquée dans cet avis écrit.
- Un membre du personnel démissionne avec un préavis écrit d'au moins deux semaines. La date du dernier jour est à l'emploi du Conseil doit être indiquée dans cet avis écrit.

Sous réserve des dispositions des conventions collectives en vigueur, les membres du personnel syndiqués démissionnent ou prennent leur retraite selon les modalités décrites dans la présente politique.

Les démissions et les départs à la retraite sont présentés au Conseil à titre indicatif.

Les modalités de démission ou de prise de retraite prévues au contrat de travail conclu entre le Conseil et la direction de l'éducation ont préséance sur la présente politique.

4\_14\_Démission\_et\_retraite

## **POINT NO 9.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR**



Le 28 janvier 2022

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Politique n° 3,10 Soutien aux élèves ayant des affections médicales prédominantes

### **PRÉAMBULE**

Conformément au cycle de révision des politiques du Conseil qui a été établi à quatre ans, la politique n°-3,10 Soutien aux élèves ayant des affections médicales prédominantes a été revue et doit être envoyée en consultation publique.

### **SITUATION ACTUELLE**

Vous trouverez à l'annexe A la version revue de la Politique n° 3,10 Soutien aux élèves ayant des affections médicales prédominantes qui inclut des changements suggérés.

Vous trouverez également à l'annexe B les directives administratives à titre informatif.

La Politique n° 3,10 Soutien aux élèves ayant des affections médicales prédominantes, telle que revue sera présentée aux instances habituelles aux fins de consultation publique. Ces instances sont : les directions d'école, le personnel enseignant, les conseils d'école, les syndicats, le comité de participation des parents et toute autre instance jugée utile. La version revue de la politique sera aussi affichée sur le site web du Conseil et mentionnée avec un hyperlien dans les Faits saillants de la présente réunion.

À l'issue de la consultation publique, la politique sera revue à la lumière des commentaires reçus de la part des différentes instances et la version définitive de celle-ci sera présentée à une prochaine réunion du Conseil aux fins d'approbation, de diffusion et de mise en vigueur.

### **IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 28 janvier 2022 portant sur la Politique n°-3,10 Soutien aux élèves ayant des affections médicales prédominantes soit reçu.

## **POINT NO 9.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR**



***QUE** le Conseil approuve la Politique n°-3, 10 Soutien aux élèves ayant des affections médicales prédominantes telle que modifiée à l'Annexe A, pour consultation publique sur le site web du Conseil et envoi aux instances suivantes : les directions d'école, le personnel enseignant, les conseils d'école, les syndicats, le comité de participation des parents et toute autre instance jugée utile.*

Préparé par :  
Le surintendant de l'Éducation,  
Hugues Kamga Wambo

Présenté par :  
Le directeur de l'Éducation par intérim,  
Jean-Luc Bernard

## ÉDUCATION ET ÉCOLES

## Politique n° 3,10

**SOUTIEN AUX ÉLÈVES AYANT DES AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES****Approuvée le 22 juin 2018****Révisée le 28 janvier 2022****Prochaine révision en 202~~64~~-~~2022~~2027**

Page 1 de 2

**PRÉAMBULE**

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) reconnaît l'importance de la santé, de la sécurité et du bien-être global de ses élèves. De plus, il reconnaît que ces éléments constituent des conditions préalables à l'apprentissage efficace; par conséquent, le Conseil s'engage à accorder une attention assidue à la santé et au bien-être de ses élèves.

**ÉNONCÉ DE POLITIQUE**

Conformément à la [note Politique/Programme n° 161](#) du ministère de l'Éducation de l'Ontario, le Conseil a pour stratégie d'établir et de maintenir une politique et des directives administratives visant les élèves souffrant d'affections médicales prédominantes, c'est-à-dire l'asthme, le diabète et l'épilepsie, ou qui sont à risque d'anaphylaxie. Ces affections médicales ont le potentiel d'entraîner un incident médical ou une urgence médicale susceptible de mettre la vie en danger.

[Conformément à la note Politique/Programmes n° 81 : Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire, le Conseil doit mettre en œuvre des mesures visant l'administration de médicaments par voie buccale lorsqu'il est prescrit qu'ils doivent être pris pendant les heures de classe.](#)

**PRINCIPES DIRECTEURS**

1. Aider les élèves ayant des affections médicales prédominantes à avoir pleinement accès à l'école, dans un milieu d'apprentissage sécuritaire, accueillant et sain qui favorise leur bien-être.
2. ~~Aider~~ **Habiliter** les élèves, en tant qu'apprenants confiants et compétents, à réaliser leur plein potentiel concernant l'autogestion de leur affection médicale, conformément à leur plan de soins.
3. Soutenir les parents afin qu'ils aient l'assurance que leur enfant est en sécurité à l'école et durant les activités parascolaires et qu'il a les mêmes possibilités que les autres élèves d'avoir pleinement accès au système d'éducation.
4. Créer une culture de collaboration entre l'élève, les parents, la direction d'école, le personnel scolaire ainsi que les professionnelles et professionnels de la santé pour que tous comprennent bien l'affection médicale de l'élève, les mesures de soutien nécessaires, le rôle de chaque partie ainsi que les communications requises concernant le plan de soins de l'élève.

**SOUTIEN AUX ÉLÈVES AYANT DES AFFECTIONS  
MÉDICALES PRÉDOMINANTES**

- 
5. Veiller à ce que le personnel concerné connaisse bien l'affection médicale prédominante indiquée dans le plan de soins de l'élève et ait reçu la formation ~~requise~~ voulue pour appliquer avec confiance des stratégies de prévention en vue de réduire les risques pour l'élève, pour reconnaître les symptômes d'une urgence médicale et pour prendre les mesures voulues en cas d'urgence médicale.

## Références :

- Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *note Politique/Programmes n° 161 Soutenir les enfants et les élèves ayant des affectations médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles, 28 février 2018.*
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *note Politique/Programmes n° 81 Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire, 19 juillet 1984.*

## ÉDUCATION

## Directives administratives n° 3,10

## SOUTIEN AUX ÉLÈVES AYANT DES AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES

Approuvées le 22 juin 2018

Révisée le 28 Janvier 2022

Prochaine révision en 2026-2027

Page 1 de 11

Le Conseil scolaire Viamonde s'engage à soutenir les élèves souffrant d'affections médicales prédominantes, notamment l'anaphylaxie, l'asthme, le diabète et l'épilepsie, en concordance aux directives administratives suivantes.

## DÉFINITIONS

**Anaphylaxie** – Réaction allergique grave et subite qui peut être mortelle et qui nécessite des mesures d'urgence médicale. Parmi les allergies potentiellement mortelles, on distingue l'allergie alimentaire et l'allergie aux piqûres d'insectes. Certains médicaments, l'activité physique et le latex peuvent également déclencher une réaction allergique présentant un danger pour la vie.

**Asthme** – Maladie inflammatoire chronique des voies respiratoires dans les poumons. Les symptômes de l'asthme varient et peuvent inclure la toux, la respiration sifflante, les difficultés respiratoires, l'essoufflement et le serrement de poitrine. La piètre qualité de l'air, la moisissure, la poussière, le pollen, les infections virales, les animaux, la fumée et l'air froid peuvent servir de déclencheurs aux crises d'asthme.

**Diabète** – Maladie chronique dans laquelle le corps ne peut pas produire d'insuline ou ne peut pas utiliser adéquatement l'insuline qu'il produit. On reconnaît deux types de diabète :

- le diabète de type 1, caractérisé par une absence totale de production d'insuline et qui touche principalement les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. La personne atteinte de diabète de type 1 nécessite des injections quotidiennes d'insuline;
- le diabète de type 2, plus courant chez les adultes, où la production d'insuline est insuffisante. Dans certains cas de diabète de type 2, l'insuline produite par l'organisme n'accomplit pas son travail. Certains enfants sont atteints de diabète de type 2 et ont besoin d'injection d'insuline.

**Épilepsie** - Affection neurologique touchant le système nerveux. On l'appelle aussi « trouble convulsif ». L'épilepsie est due à des vagues soudaines d'hyperactivité dans le cerveau qui provoquent des « crises », dont la forme, la violence et la fréquence sont variables d'une personne à une autre. On porte un diagnostic d'épilepsie si on a constaté chez une personne deux crises ou plus qui ne sont pas liées à une autre affection.

## RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Tel que l'avance la politique n° 3,10, le Conseil s'engage à habiliter les élèves souffrant d'affections médicales prédominantes à gérer leur affection médicale conformément à leur plan de soins et travaille cet objectif avec le personnel scolaire, les parents et les membres de la communauté scolaire en contact direct avec ces élèves. La présente section fait état des rôles et responsabilités des divers intervenants impliqués au processus.

Pour alléger le document, le terme « élève » désigne l'élève masculin ou féminine; le terme « parents » désigne le père, la mère, le tuteur ou la tutrice.

## ÉDUCATION

### Directives administratives n° 3,10

#### AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES

Page 2 de 11

---

##### a) Parents d'enfants ayant des affections médicales prédominantes

- Éduquer leur enfant sur son affection médicale, avec le soutien du professionnel de la santé de leur enfant, au besoin;
- guider et encourager leur enfant pour qu'il réalise son plein potentiel en matière d'autogestion et d'autonomie sociale;
- informer l'école au sujet de l'affection médicale de leur enfant et établir son plan de soins de concert avec la direction ou la personne désignée par la direction;
- communiquer à la direction ou à la personne désignée à la direction d'école les changements au plan de soins, comme des changements du statut de l'affection médicale ou des affections médicales de leur enfant ou de sa capacité à gérer sa condition;
- confirmer tous les ans à la direction ou à la personne désignée à la direction d'école que le statut médical de leur enfant demeure le même;
- organiser des réunions annuelles pour réviser le plan de soins et y participer;
- fournir à leur enfant ou à l'école suffisamment de médicaments et de fournitures médicales, dans leurs contenants d'origine clairement étiquetés, comme prescrit par un professionnel de la santé et tel qu'indiqué dans le plan de soins, et faire un suivi de leurs dates de péremption;
- consulter un médecin, un membre du personnel infirmier praticien ou un pharmacien au besoin;
- fournir à l'école des copies des rapports médicaux ou des directives provenant du fournisseur de soins de santé de l'élève;
- examiner toutes les procédures de l'école et du conseil relatives à la gestion de l'affection médicale de leur enfant.

##### b) Élèves souffrant d'affections médicales prédominantes

- Prendre en main la défense de leur sécurité et de leur bien-être personnel en fonction de leur stade de développement cognitif, affectif, social et physique et de leur capacité d'autogestion;
- participer à l'élaboration de leur plan de soins;
- participer à des réunions pour réviser leur plan de soins;
- autogérer quotidiennement ou régulièrement leur affection médicale du mieux qu'ils le peuvent, comme indiqué dans leur plan de soins (p. ex., transporter leurs médicaments et fournitures médicales, appliquer les directives du Conseil concernant leur élimination);
- se fixer régulièrement des objectifs, de concert avec leurs parents et les professionnels de la santé, relativement à l'autogestion de leur affection médicale;
- prévenir leurs parents et le personnel scolaire s'ils éprouvent à l'école des difficultés liées à leur affection médicale;
- porter un bracelet médical si eux-mêmes ou leurs parents le jugent utile;

Dans le présent document, et afin d'alléger la lecture du texte, le terme « élève » désigne l'élève masculin ou féminin; le terme « parents » désigne le père, la mère, le tuteur ou la tutrice.

## ÉDUCATION

### Directives administratives n° 3,10

#### AFFECTIIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES

Page 3 de 11

- dans la mesure du possible, informer le personnel scolaire ou leurs camarades de classe si un incident médical ou une urgence médicale survient.

#### c) Personnel scolaire

- Prendre connaissance du contenu du plan de soins de chaque élève avec lequel il est en contact direct;
- participer au ~~programme~~ ~~ceurs~~ de formation sur les affections médicales prédominantes durant la journée d'enseignement, au moins une fois par année, comme l'exige le Conseil;
- partager les renseignements sur les signes et symptômes d'un élève indiqués dans son plan de soins avec d'autres élèves - avec le consentement des parents et avec l'autorisation écrite de la direction d'école;
- suivre les stratégies du Conseil visant à réduire les risques pour un élève d'être exposé à des déclencheurs ou à des agents étiologiques dans les salles de classe, dans les aires communes de l'école et parascolaires – conformément au plan de soins de l'élève;
- encourager la gestion quotidienne ou régulière et intervenir en cas d'incidents médicaux et d'urgences médicales survenant à l'école, comme l'indiquent la politique et les procédures du Conseil;
- soutenir l'inclusion en permettant aux élèves souffrant d'affections médicales prédominantes d'accomplir en milieu scolaire les activités quotidiennes ou régulières de gestion comme l'indique leur plan de soins, tout en tenant compte de la confidentialité et de la dignité de l'élève. Le milieu scolaire comprend :
  - la salle de classe
  - le gymnase
  - la bibliothèque
  - la cour de récréation
  - l'autobus scolaire
  - les lieux d'excursions et de sorties éducatives
- donner la possibilité aux élèves souffrant d'affections médicales prédominantes de participer pleinement à l'école, comme l'indique leur plan de soins;
- collaborer avec les parents pour élaborer, au besoin, des plans de transition pour les élèves ayant des affections médicales prédominantes;
- tenir un registre de l'administration des médicaments;
- prévenir la direction d'école ou la personne désignée par la direction lorsqu'ils s'aperçoivent que la date de péremption d'un médicament a été atteinte.

#### d) Direction d'école

En plus des responsabilités décrites dans la section [« Personnel scolaire »](#) ci-dessus, la direction d'école devrait :

- Expliquer clairement aux parents et aux membres du personnel concernés le processus à suivre pour prévenir l'école de l'affection médicale de leur enfant et leur dire qu'ils

Dans le présent document, et afin d'alléger la lecture du texte, le terme « élève » désigne l'élève masculin ou féminin; le terme « parents » désigne le père, la mère, le tuteur ou la tutrice.

## ÉDUCATION

### Directives administratives n° 3,10

#### AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES

Page 4 de 11

sont censés collaborer à l'élaboration d'un plan de soins, le réviser et le mettre à jour ensemble avec la direction ou la personne désignée à la direction d'école. Ce processus devrait au moins être communiqué aux parents :

- au moment de l'inscription;
  - chaque année au cours de la première semaine d'école;
  - lorsqu'un enfant reçoit un diagnostic ou revient à l'école après avoir reçu un diagnostic.
- collaborer à créer, réviser ou mettre à jour le plan de soins de l'élève souffrant d'affections médicales prédominantes avec les parents, en consultation avec le personnel scolaire (au besoin) et l'élève (au besoin);
  - tenir un dossier contenant le plan de soins et les documents à l'appui pour chaque élève souffrant d'une affection médicale prédominante. Placer ce document au DSO de l'élève;
  - vérifier l'information médicale fournie dans les formulaires d'inscription et la répertorier au Système [de gestion de l'information sur les élèves d'administration scolaire \(p.ex. Trillium, Aspen\)](#) ou tout autre système d'administration d'ordinateurs mis en place;
  - fournir des renseignements pertinents sur le plan de soins de l'élève au personnel scolaire et aux autres intervenantes et intervenants identifiés dans le plan (p. ex., fournisseurs de services de restauration et de transport, bénévoles, personnel occasionnel qui sera en contact direct avec l'élève), et les informer lorsque des changements sont apportés au plan;
  - communiquer avec les parents dans des situations d'urgence médicale, comme indiqué dans le plan de soins;
  - encourager l'identification des membres du personnel pouvant prendre en charge la gestion quotidienne ou régulière des besoins des élèves de l'école souffrant d'affections médicales prédominantes, tout en respectant les dispositions de leur convention collective;
  - assurer une communication étroite avec les parents afin d'assurer le renouvellement des fournitures médicales, au besoin;
  - déterminer le lieu de rangement des médicaments de premier recours et des médicaments de remplacement;
  - communiquer régulièrement avec le personnel scolaire et les parents au sujet de toute situation pouvant mettre en danger la vie d'élèves;
  - informer les parents au sujet des politiques et des directives administratives pertinentes de l'école et du Conseil, et les encourager à les examiner;
  - veiller, avec l'autorisation des parents, à ce qu'une photo récente de chaque élève ayant une affection médicale prédominante, accompagnée des renseignements essentiels en cas d'urgence, soit placée dans un lieu de l'école où tout le personnel peut la voir régulièrement;
  - veiller à ce que les enseignantes et enseignants occasionnels aient accès au plan de soins de chaque élève ayant une affection médicale prédominante et connaissent les procédures d'urgence qu'il contient;

Dans le présent document, et afin d'alléger la lecture du texte, le terme « élève » désigne l'élève masculin ou féminin; le terme « parents » désigne le père, la mère, le tuteur ou la tutrice.

## ÉDUCATION

### Directives administratives n° 3,10

#### AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES

Page 5 de 11

- veiller à ce que tout le personnel reçoive, chaque année, une formation portant sur les stratégies de prévention, la façon de reconnaître les situations où la vie des élèves est en danger ainsi que les protocoles à suivre et les interventions médicales à pratiquer en cas d'urgence;
- tenir une liste des membres du personnel scolaire ayant reçu cette formation;
- promouvoir un milieu d'apprentissage favorable qui reconnaît la nécessité d'un climat social accueillant pour les élèves ayant des affections médicales prédominantes.

#### e) Conseil scolaire

- Communiquer à chaque année ses procédures visant à aider les élèves souffrant d'affections médicales prédominantes aux parents au personnel du Conseil et à d'autres personnes de la communauté scolaire qui sont en contact direct avec les élèves (p. ex., fournisseurs de transport et bénévoles);
- afficher ses politiques et directives administratives et le modèle de plans de soins du Conseil sur son site Web;
- offrir chaque année des séances de formation et des ressources sur les affections médicales prédominantes;
- élaborer des stratégies visant à réduire les risques pour un élève d'être exposé à des déclencheurs ou à des agents étiologiques dans les salles de classe et dans les aires communes de l'école;
- définir les attentes concernant le stockage sûr et l'élimination des médicaments et des fournitures médicales dans les écoles, et communiquer ces attentes aux écoles, et les appuyer dans la mise en œuvre des attentes;
- faire savoir qu'un élève peut avoir avec lui ses médicaments et fournitures médicales pour lui permettre de gérer son affection médicale, comme l'indique son plan de soins;
- tenir compte de la note Politique/Programmes n° 161 et des procédures connexes du Conseil lorsque des contrats avec des fournisseurs de services de transport et d'autres fournisseurs de services sont conclus.

#### PLAN DE SOINS

Le plan de soins d'un élève ayant une affection médicale prédominante devrait être élaboré, révisé et mis à jour par les parents en consultation avec la direction d'école ou la personne désignée par la direction, les membres désignés du personnel scolaire (selon le cas) et l'élève (selon le cas), au début de chaque année scolaire ou pendant l'année (p. ex., lorsqu'un élève vient de recevoir le diagnostic d'une affection médicale prédominante).

Les parents ont l'autorité de désigner les personnes qui auront accès au plan de soins de leur enfant. Avec l'autorisation des parents, la direction d'école ou la personne désignée par la direction devrait communiquer le plan de soins aux membres du personnel scolaire qui sont en contact direct avec l'élève et, s'il y a lieu, à d'autres personnes qui sont en contact direct avec l'élève (p. ex., les bénévoles et les fournisseurs de services de restauration et de transport).

Dans le présent document, et afin d'alléger la lecture du texte, le terme « élève » désigne l'élève masculin ou féminin; le terme « parents » désigne le père, la mère, le tuteur ou la tutrice.

## ÉDUCATION

### Directives administratives n° 3,10

#### AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES

Page 6 de 11

---

Un plan de soin devrait contenir les éléments suivants :

- le nom des membres du personnel scolaire qui auront accès au plan de soins;
- les activités quotidiennes ou régulières de gestion qu'accompliront l'élève, les parents ou le personnel volontaire, ou bien une personne désignée par les parents conformément à la politique du Conseil, ou par une personne désignée par les parents;
- une photocopie des notes et des instructions du professionnel des soins de santé de l'élève, le cas échéant;
- des renseignements sur les mesures d'adaptation (p. ex., espace, accès à des produits alimentaires) dont a besoin l'élève pour accomplir les activités quotidiennes ou régulières de gestion (lorsque possible, un élève ne devrait pas être exclu de la salle de classe pendant qu'il accomplit ces activités quotidiennes ou régulières de gestion, à moins que lui-même ou ses parents souhaitent qu'il en soit ainsi);
- des renseignements sur la manière d'aider l'élève ou de répondre à ses besoins pour qu'il puisse participer pleinement à toutes les activités de l'école et du Conseil (p. ex., les sorties éducatives, les excursions avec nuitée et les manifestations sportives parrainées par le Conseil);
- l'identification des symptômes (nécessitant une intervention d'urgence et autres) et des mesures d'intervention requises en cas d'incident médical;
- des renseignements sur les personnes à contacter en cas d'urgence;
- les informations précises sur la politique et les procédures du Conseil lors d'une situation d'urgence;
- les détails sur le stockage et l'élimination des médicaments prescrits et des fournitures médicales de l'élève, tels que :
  - l'autorisation des parents pour que l'élève ait ses médicaments et fournitures médicales avec lui;
  - l'emplacement des médicaments et fournitures médicales supplémentaires gardés à l'école, le cas échéant;
  - les informations sur l'élimination sûre des médicaments et des fournitures médicales;
- les exigences concernant la communication entre les parents et la direction d'école (ou la personne désignée à la direction d'école) et, si cela s'avère nécessaire, le personnel scolaire, y compris la forme et la fréquence;
- le consentement parental (à la discrétion des parents) pour partager avec d'autres élèves des informations sur les signes et les symptômes.

Des modèles de plan de soins pour chacune des affections médicales prédominantes citées dans ce document sont disponibles.

#### COMMUNICATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Dans le présent document, et afin d'alléger la lecture du texte, le terme « élève » désigne l'élève masculin ou féminin; le terme « parents » désigne le père, la mère, le tuteur ou la tutrice.

## ÉDUCATION

### Directives administratives n° 3,10

#### AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES

Page 7 de 11

Au début de l'année scolaire, la direction d'école doit établir un plan de communication afin de fournir des renseignements concernant les élèves ayant une affection médicale prédominante aux parents, aux élèves, aux membres du personnel, aux bénévoles, aux entraîneuses et entraîneurs sportifs et, s'il y a lieu, aux fournisseurs de services de restauration, de transport et de garde d'enfants.

Les communications de nature générale sur les affections médicales prédominantes sont transmises grâce aux moyens de communication de l'école ou du Conseil, comme une lettre à tous les parents, le bulletin d'information de l'école, le site Web de l'école ou du Conseil, les soirées d'information des parents ou d'autres présentations faites à l'école.

En établissant le plan de communication, la direction d'école doit s'assurer de respecter les directives émises dans la politique du Conseil 1,09 *Accès à l'information et protection de la vie privée*. De même, la direction s'assure d'obtenir l'autorisation des parents dans le plan individuel de soins avant de communiquer les renseignements médicaux d'un élève au personnel scolaire ou à d'autres élèves. Les parents et le personnel scolaire doivent être informés des mesures en place pour protéger la confidentialité des dossiers et des renseignements médicaux des élèves.

#### FORMATION

Les procédures du Conseil devraient prévoir des stratégies pour offrir, au minimum chaque année, une formation sur les affections médicales prédominantes au personnel scolaire qui est en contact direct avec des élèves souffrant d'affections médicales. Une attention particulière devrait être accordée aux besoins de formation du personnel occasionnel. La formation devrait avoir lieu, si possible, dans les 30 premiers jours d'école de l'élève pour assurer la sécurité et le bien-être de l'élève et devrait être réexaminée s'il y a lieu.

La formation devrait porter sur les éléments suivants :

- les stratégies de prévention des risques d'exposition de l'élève à des déclencheurs ou à des agents étiologiques;
- les stratégies pour favoriser l'inclusion et la participation à l'école;
- la reconnaissance des symptômes d'un incident médical et d'une urgence médicale;
- les mesures de soutien du personnel scolaire, conformément à la politique du Conseil;
- les mesures d'intervention en cas d'incident médical et celles d'intervention d'urgence;
- les procédures relatives à la documentation.

#### MESURES DE SÉCURITÉ

Lors de l'élaboration des différents plans en cas d'urgence au niveau des écoles, la direction ou la personne désignée à la direction d'école doit prévoir un processus et les ressources appropriées pour aider les élèves souffrant d'affections médicales prédominantes en cas d'urgence (p. ex., alerte à la bombe, évacuation, incendie, confinement pour sécurité,

Dans le présent document, et afin d'alléger la lecture du texte, le terme « élève » désigne l'élève masculin ou féminin; le terme « parents » désigne le père, la mère, le tuteur ou la tutrice.

## ÉDUCATION

### Directives administratives n° 3,10

#### AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES

Page 8 de 11

---

confinement barricadé) ou d'activités à l'extérieur de l'école (p. ex., excursion scolaire, manifestation sportive). Ce processus devrait aussi tenir compte du personnel occasionnel.

#### ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS D'ORDONNANCE NE RELEVANT PAS D'UNE AFFECTION MÉDICALE PRÉDOMINANTE

Conformément à la note Politique/Programmes n° 81 du ministère de l'Éducation *Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire*, la responsabilité de l'administration de médicaments d'ordonnance incombe aux directions d'école. Ceux-ci, conformément avec l'avis du médecin, doivent être pris durant les heures de classe, mais ne relèvent pas d'une des affections médicales précitées.

##### Définitions : administration des médicaments

*Administration des médicaments* signifie la conservation, la manipulation sécuritaire, l'administration et la consignation de renseignements touchant l'administration de médicaments d'ordonnance seulement, au formulaire *E19 administration de médicaments d'ordonnance\_3130-285* prévu à cette fin.

##### Personne désignée pour administrer les médicaments

La mise en place de l'administration du médicament incombe à la direction d'école. Toutefois, elle peut ~~toutefois~~ déléguer cette responsabilité à un membre du personnel qui administrera le médicament de façon régulière. Deux autres personnes pourront être informées des procédures à suivre pour administrer le médicament en l'absence de la personne déléguée.

La direction doit s'assurer qu'il est impossible que le médicament soit administré à la maison plutôt qu'à l'école.

Le personnel scolaire est seulement autorisé à administrer les médicaments par voie buccale. La direction doit être présente lorsqu'on administre pour la première fois le médicament d'ordonnance par voie buccale.

Advenant l'absence des personnes désignées pour administrer les médicaments, la direction d'école informe les parents que le médicament ne peut être administré à l'école durant l'absence de la direction ou d'une personne désignée.

Si la direction d'école estime que l'élève éprouve une réaction adverse, elle doit immédiatement cesser d'administrer le médicament d'ordonnance et communiquer avec les parents.

##### Responsabilité des parents

Dans le présent document, et afin d'alléger la lecture du texte, le terme « élève » désigne l'élève masculin ou féminin; le terme « parents » désigne le père, la mère, le tuteur ou la tutrice.

## ÉDUCATION

### Directives administratives n° 3,10

#### AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES

Page 9 de 11

---

Les parents doivent adresser une demande écrite à la direction d'école pour qu'un médicament soit administré à leur enfant ou une demande de supervision lors de l'auto-administration d'un médicament. La demande d'administrer un médicament doit être accompagnée d'un billet médical indiquant que l'élève doit prendre le médicament en milieu scolaire.

Les demandes doivent être reçues en début d'année scolaire et doivent être renouvelées tous les ans. Les parents utilisent le formulaire *E19 administration de médicaments d'ordonnance\_3130-285* à cette fin.

#### Registre des médicaments administrés

La direction d'école doit tenir un registre des médicaments administrés comportant le nom de l'élève, le nom du médicament, la date et l'heure auxquelles le médicament a été administré, la dose administrée, la voie et la méthode d'administration du médicament et la signature de la personne qui a administré le médicament. Toutes ces données doivent être consignées sur le formulaire *E19 registre de l'élève\_soins de santé\_3130-286*, prévu à cette fin. Les numéros de téléphone des parents ainsi que du médecin doivent être facilement accessibles à l'école en cas d'urgence.

La direction d'école conserve le registre des médicaments administrés dans ses dossiers pour une période de douze mois suivant la fin de l'administration du médicament ou plus longtemps si elle le juge à propos. Les parents peuvent demander une copie de la fiche d'administration.

Dans le cas de médicaments auto-administrés, la direction d'école n'est pas tenue de garder une fiche d'administration de médicaments.

#### Demande de renseignements et relevé anecdotique

La direction d'école doit tenir des dossiers relatifs à l'administration des médicaments à jour. De tels dossiers doivent comporter la demande originale écrite des parents, une photocopie de l'étiquette de la pharmacie ou une photocopie de la réclamation pour fins d'assurance, toute demande de modification et les relevés quotidiens des médicaments administrés par le personnel de l'école.

#### Médicaments restants au terme du traitement ou médicaments arrivés à expiration

La direction d'école doit communiquer avec les parents afin de leur remettre les médicaments inutilisés à la fin du traitement ou arrivés à expiration. Si personne ne vient récupérer les médicaments, la direction d'école doit demander à une pharmacie de se charger de la destruction du médicament de façon sécuritaire et appropriée.

Dans le présent document, et afin d'alléger la lecture du texte, le terme « élève » désigne l'élève masculin ou féminin; le terme « parents » désigne le père, la mère, le tuteur ou la tutrice.

## ÉDUCATION

### Directives administratives n° 3,10

#### AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES

Page 10 de 11

---

##### Administration de médicaments pour des élèves plus âgés

Avec l'autorisation des parents, on peut demander à l'élève de prendre lui-même son médicament ou d'assumer la responsabilité de sa conservation à l'école. Les parents doivent remplir le formulaire *E19 administration des médicaments d'ordonnance -3130-299* prévu à cette fin.

##### Médicaments non prescrits

Pour tout élève de la 6<sup>e</sup> année ou moins, tout médicament non prescrit peut être administré par le personnel de l'école (p. ex. Tylenol, sirop contre la toux) lorsqu'il est accompagné d'une note signée par les parents attestant que l'enfant a la permission de prendre le médicament à l'école selon la posologie indiquée sur l'étiquette ou selon les directives écrites des parents. Un registre doit être tenu à cet effet en consignnant les informations au formulaire *E19 registre de l'élève\_soins de santé\_3130-286*.

Pour tout élève de la 7<sup>e</sup> année ou plus, le médicament est la responsabilité de l'élève. L'élève pourra demander au secrétariat de conserver son médicament au secrétariat, mais il en aura la responsabilité et devra s'assurer de venir le prendre. Il ne sera pas nécessaire pour les parents de remplir le formulaire d'auto-administration dans ce cas.

##### RESPONSABILITÉS CIVILES

En 2001, le gouvernement de l'Ontario a adopté la *Loi sur le bon samaritain* pour exonérer de toute responsabilité des personnes fournissant bénévolement des services de soins de santé d'urgence ou de premiers soins. En ce qui concerne ces personnes, les paragraphes 2(1) et (2) de cette loi stipule ce qui suit :

2 (1) Malgré les règles de common law, la personne mentionnée au paragraphe (2) qui, de façon bénévole et sans espérer raisonnablement de dédommagement ou de récompense, fournit les services visés à ce paragraphe, n'est pas responsable des dommages qui résultent de sa négligence dans les actes qu'elle commet ou qu'elle omet de commettre lorsqu'elle fournit les services visés, à moins qu'il ne soit établi que les dommages ont été causés à la suite d'une négligence grave de la personne.

(2) Le paragraphe (1) s'applique aux personnes suivantes : ... (b) la personne physique ... qui fournit une aide en matière de premiers soins en cas d'urgence à une personne malade, blessée ou sans connaissance à la suite d'un accident ou d'une autre situation d'urgence, si elle fournit cette aide sur les lieux immédiats de l'accident ou de la situation d'urgence.

Par ailleurs, la *Loi Sabrina* et la *Loi Ryan* comptent des dispositions limitant la responsabilité des personnes qui interviennent dans une situation d'urgence concernant respectivement l'anaphylaxie ou l'asthme, telles que décrites ci-dessous :

Dans le présent document, et afin d'alléger la lecture du texte, le terme « élève » désigne l'élève masculin ou féminin; le terme « parents » désigne le père, la mère, le tuteur ou la tutrice.

## ÉDUCATION

### Directives administratives n° 3,10

#### AFFECTIONS MÉDICALES PRÉDOMINANTES

Page 11 de 11

---

Le paragraphe 3(4) de la *Loi Sabrina* stipule :

Sont irrecevables les actions en dommages-intérêts introduites pour un acte accompli de bonne foi ou pour une négligence ou un manquement commis de bonne foi dans le but de contrer une réaction anaphylactique conformément à la présente loi, à moins que les dommages ne résultent d'une faute lourde d'un employé.

Le paragraphe 4(4) de la *Loi Ryan* stipule :

Sont irrecevables les actions ou autres instances en dommages-intérêts introduites contre un employé pour un acte ou une omission qu'il a commis de bonne foi dans l'exercice effectif ou censé tel des pouvoirs ou fonctions que lui attribue la présente loi.

#### Références :

- Ministère de l'Éducation de l'Ontario, note Politique/Programmes n° 161 *Soutenir les enfants et les élèves ayant des affectations médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles*, 28 février 2018.
- Corporation des services en éducation de l'Ontario (CSEO), *Cadre administratif pour l'élaboration des politiques des conseils sur les affections médicales prédominantes*, 27 février 2018.
- Conseil scolaire Viamonde, *Accès à l'information et protection de la vie privée Politique et Directives administratives 1,09*, version révisée, 24 mars 2017.
- Note Politique/Programme No 81 du 19 juillet 1984 : *Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire*.

Dans le présent document, et afin d'alléger la lecture du texte, le terme « élève » désigne l'élève masculin ou féminin; le terme « parents » désigne le père, la mère, le tuteur ou la tutrice.

## **POINT NO 11.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

Motion

Date : 19 novembre 2021

Présenter par : Pascale Thibodeau

Seconder par : Karine Ricard

Mise en contexte :

Lors des élections de 2018 j'ai remarqué plusieurs défis que font faces nos communautés lorsqu'il vient le temps de voter. Comment s'enregistrer pour avoir les conseils publique francophone sur leurs bulletins de vote, qui sont leurs candidats, et le rôle que joue le conseil. C'est certain que l'information peut-être trouvé sur des sites gouvernementaux, avec beaucoup de recherche mais comme nous avons dans notre plan pluriannuel

STRATÉGIE 8 Encourager l'engagement et la participation des familles.

ainsi que la

STRATÉGIE 11 S'acquitter de nos responsabilités vis-à-vis de nos communautés et de nos partenaires avec rigueur et diligence.

Je propose que la table mandate l'administration de faire le rajout d'un onglet dans les mois qui précède les élections pour que les parents et notre communauté puisse apprendre sur le système qui gouverne leurs écoles. De l'information tel que des cartes de nos régions, comment devenir candidat, qui sont les candidats (et comment les rejoindre), les formulaires à remplir (avec des explication simple et clair pour choisir celui qui s'applique à la situation de chacun) pour avoir accès au bulletin de vote francophone publique et tous autres liens qui est pertinents à l'élection des conseils scolaires.

D'être neutre ne veux pas dire de ne pas être présent. D'être proactif nous permet d'être chef de file et présent dans notre communauté.

PASCALE THIBODEAU

Pascale Thibodeau

KARINE RICARD

Karine Ricard

# Conseil scolaire Viamonde

## Élections

### Élections municipales et scolaires en Ontario 2018

Le lundi 22 octobre 2018 sera jour d'élections dans les municipalités de l'Ontario. À ce moment, les contribuables seront non seulement amenés à choisir leurs représentants municipaux, mais également les membres des conseils scolaires qui siègeront à la table des élus et des élues. Pour en savoir plus sur les élections scolaires, vous pouvez visiter le [site internet officiel des élections en Ontario](#) Ce lien ouvrira dans une nouvelle fenêtre.

Le Conseil scolaire Viamonde dispose d'un guide visant à aider les administrateurs du Conseil et des écoles, les conseils d'école et le personnel au cours des semaines qui précèdent l'élection scolaire afin d'assurer l'impartialité des écoles et du Conseil. Elles découlent de la [politique 1,19 Période électorale](#) Ce lien ouvrira dans une nouvelle fenêtre

[Élections municipales et scolaires : guide sur l'impartialité des écoles et du Conseil](#)

[Explication du calcul du nombre des membres élus 2018](#)

[Dates importantes quant aux élections scolaires 2018 \(document révisé le 14 août 2018\)](#)

[Liste des municipalités et des villes par région et par secteur 2018](#)

[Répartition des écoles par secteur \(document révisé le 14 août 2018\)](#)

[Secteurs de Toronto \(document révisé le 14 août 2018\)](#)

[Carte - région de Toronto \(document révisé le 14 août 2018\)](#)

### Qui peut poser sa candidature?

La majorité des citoyennes et des citoyens peuvent poser leur candidature afin d'occuper un siège de conseillère ou de conseiller scolaire en Ontario. Toutefois, les candidates et candidats doivent remplir les conditions suivantes, au moment de déposer leur candidature :

- Résider sur le territoire du conseil.
- Avoir le droit de vote.
- Être contribuable du conseil.
- Détenir la citoyenneté canadienne.
- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Aucune loi ne l'empêche de voter.
- Aucune loi ne l'empêche de siéger à un conseil scolaire.

Pour poser leur candidature, les personnes intéressées doivent consulter le [Guide des élections municipales et scolaires en Ontario à l'intention des candidats et candidates.Ce lien ouvrira dans une nouvelle fenêtre](#)

## Liste des candidates et des candidats à l'élection scolaire 2018

Les élections scolaires donnent à notre communauté une excellente occasion de s'engager davantage dans l'éducation des enfants en choisissant ceux et celles qui dirigeront les grandes orientations du Conseil durant les quatre prochaines années. Vous trouverez ci-après la liste des candidates et des candidats qui briguent les suffrages lors de la présente élection scolaire sur le territoire du Conseil scolaire Viamonde.

[Candidates et des candidats à l'élection scolaire 2018](#)

## Pourquoi voter?

Exercer son droit de vote aux élections scolaires permet d'élire des représentants qui sont responsables de prendre les décisions importantes qui ont un impact sur les services offerts aux élèves, notamment en matière de bien-être et de réussite scolaire. Votre vote permet ainsi d'influencer le développement de votre communauté scolaire en choisissant la candidate ou le candidat, qui selon vous, réussira le mieux à représenter vos intérêts en matière d'éducation.

## Liste électorale

IMPORTANT - Pour être inscrite et inscrit sur les listes électorales qui regroupent les électrices et les électeurs votant pour les conseillères et les conseillers scolaires des écoles publiques de langue française vous devez affecter vos taxes scolaires au conseil public.

- Vérifier si vous êtes sur la liste électorale du conseil public, veuillez visiter [le site de la MPAC](#)Ce lien ouvrira dans une nouvelle fenêtre / SEFM N'oubliez pas de cliquer sur l'onglet français.
- Remplir [le formulaire d'affectation des taxes](#).

Vous voulez en apprendre plus sur votre rôle d'électrice et d'électeur? Nous vous invitons à consulter le [Guide des élections municipales et scolaires en Ontario à l'intention des électeurs et électrices](#).Ce lien ouvrira dans une nouvelle fenêtre

## Liens utiles

[Élections municipales et scolaires de 2018 en Ontario - Corporation des services en éducation de l'Ontario \(CSEO\)](#)Ce lien ouvrira dans une nouvelle fenêtre

[Projet de loi 5, Loi de 2018 sur l'amélioration des administrations locales](#)Ce lien ouvrira dans une nouvelle fenêtre

[Site du ministère de l'Éducation](#)Ce lien ouvrira dans une nouvelle fenêtre

[Site des ministères des Affaires Municipales et du Logement](#)Ce lien ouvrira dans une nouvelle fenêtre

[Guide des élections municipales et scolaires en Ontario à l'intention des candidats et candidates](#)Ce lien ouvrira dans une nouvelle fenêtre

[Guide des élections municipales et scolaires en Ontario à l'intention des électeurs et électrices](#)Ce lien ouvrira dans une nouvelle fenêtre

[Guide provincial « Changez les choses pour les enfants »](#)

## Élections scolaires - 2022

Les élections municipales et scolaires ont lieu tous les quatre ans, les prochaines étant le 24 octobre 2022. Les conseillers.ère.s scolaires jouent un rôle essentiel dans la qualité de l'éducation offerte en Ontario et dans le succès des élèves. Ils sont des représentants locaux élus par la population, et les porte-paroles de la communauté en matière d'éducation. À l'occasion des élections municipales et scolaires, il est indispensable de promouvoir leur rôle et la participation aux élections scolaires.

### Financement du soutien aux élections scolaires

L'ACÉPO, avec les autres associations de conseils scolaires, est membre et actuellement préside le conseil d'administration de la Corporation des services en éducation de l'Ontario (CSEO). À tous les quatre ans, la CSEO développe, en collaboration avec les quatre associations, des outils bilingues en vue des élections. Cette année, en raison du refus du ministère de l'Éducation de financer comme auparavant le soutien aux élections scolaires, les ressources développées par la CSEO devront être financées par les associations de conseils scolaires.

### Développement de ressources communes pour le soutien aux élections scolaires

#### Ressources développées par la CSEO en 2018 – à l'étude pour 2022

Site Web : Élections municipales et scolaires en Ontario

[www.elections.conseillerscolairesontario.org/](http://www.elections.conseillerscolairesontario.org/)

- Que font les conseillères et conseillers scolaires ?
- Devenir conseillère ou conseiller scolaire
- Électrices et électeurs
- Élections de 2022 (liste des candidats)
- Ressources

Guide pour les candidats : *Changer les choses pour les enfants : Se faire élire comme conseiller.e ou scolaire*

Guide pour l'organisation d'une rencontre de l'ensemble des candidat.e.s aux élections scolaires

Calculatrice pour déterminer le nombre et la répartition des membres des conseils scolaires

Campagne de sensibilisation sur les médias sociaux

### Stratégie de soutien aux élections scolaires de l'ACÉPO

En parallèle, l'ACÉPO travaille sur une stratégie pour encourager plus particulièrement les membres des communautés de langue française à déposer leur candidature et pour inciter le public qui soutient les conseils scolaires de langue française à aller voter.

Cette année, certains points plus spécifiques ont aussi attiré l'attention de l'association :

- Les nominations par acclamation faute de candidats.
- Le peu de diversité parmi les candidats et les élus lors des élections.
- Une communication en français défailante entre les municipalités, et les candidats et électeurs des conseils scolaires de langues française.
- Des électeurs qui connaissent mal leurs droits et le processus d'élection.

Pour augmenter la portée de la campagne, l'ACÉPO proposera à l'AFOCSC de collaborer à la promotion des élections scolaires.

Stratégies à l'étude pour 2022	
Actions	Info
Sensibiliser le grand public à l'importance du rôle de conseiller scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vidéo : Nos réussites sont vos réussites</li> <li>- Site Web ACÉPO</li> <li>- Médias sociaux</li> </ul>
Assurer des communications bilingues entre municipalité et candidats et électeurs	Collaboration avec <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Ombudsman</li> <li>- Association of Municipal Managers, Clerks and Treasurers of Ontario (AMCTO)</li> <li>- AMO</li> <li>- AFMO</li> </ul> Prise de contact avec les candidats conseillers scolaires
Encourager des candidats potentiels, avec un accent sur ceux issus de la diversité, à poser leur candidature pour le rôle de conseiller <ul style="list-style-type: none"> <li>- Engager les conseils scolaires francophones à utiliser le contact privilégié qu'ils ont avec les parents, les conseils d'écoles et comités des écoles pour faire passer les messages.</li> <li>- Engager les organismes francophones pour qu'ils relayent l'information à leurs membres, partenaires et réseau.</li> <li>- Participation à un projet en lieu avec la diversité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Site Web de l'ACÉPO, médias sociaux</li> <li>- Campagne médias sociaux en collaboration avec l'AFOCSC</li> <li>- Annonces médias francophones</li> <li>- Ressources à développer par l'ACÉPO pour les conseils :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lettre de sensibilisation pour les membres des conseils d'écoles, parents et partenaires</li> <li>- Visuels pour page Web et médias sociaux, annonces</li> </ul> </li> <li>- Ressources à faire circuler : Site Web <a href="http://www.elections.conseillerscolairesontario.org/">www.elections.conseillerscolairesontario.org/</a>, guides CSEO</li> </ul>
Promouvoir la participation aux élections scolaires <ul style="list-style-type: none"> <li>- Engager les conseils scolaires francophones à utiliser le contact privilégié qu'ils ont avec les parents, les conseils d'écoles et comités des écoles pour faire passer les messages.</li> <li>- Engager les organismes francophones pour qu'ils relayent l'information à leurs membres, partenaires et réseau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Site Web de l'ACÉPO, médias sociaux</li> <li>- Campagne médias sociaux en collaboration avec l'AFOCSC</li> <li>- Annonces médias francophones</li> <li>- Ressources à développer par l'ACÉPO pour les conseils :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lettre de sensibilisation pour les membres des conseils d'écoles, parents et partenaires</li> <li>- Visuels pour page Web et médias sociaux, annonces</li> </ul> </li> <li>- Ressources à faire circuler : Site Web <a href="http://www.elections.conseillerscolairesontario.org/">www.elections.conseillerscolairesontario.org/</a>, guides CSEO</li> </ul>

## POINT NO 12 DE L'ORDRE DU JOUR



116, Cornelius Parkway  
Toronto (Ontario)  
M6L 2K5

[csviamonde.ca](http://csviamonde.ca)

### CORRESPONDANCE

Toronto, le 24 novembre 2021

Chers parents, tuteurs ou tutrices,

Nous sommes heureux de vous fournir des précisions sur l'avancement du projet de la future école secondaire à l'est de Toronto. Le projet a été accordé à l'entrepreneur J.R. Certus Construction Co. Ltd, sous la supervision de la firme d'architecture Snyders Architects. Il s'agit d'une équipe expérimentée dans la rénovation et la construction d'école.

Les travaux sur le site ont tout récemment débuté et nous sommes ainsi toujours dans les délais prévus et annoncés dans le calendrier du projet de la future école. L'école pourrait accueillir ses premiers élèves durant l'année scolaire 2023-2024.

Nous poursuivons les démarches auprès de la ville de Toronto afin que les élèves puissent avoir accès au parc Felstead qui se trouve à proximité de l'école pour leurs activités extérieures.

Vous trouverez les plans d'architecture de la future école sur notre site internet :

[École secondaire dans l'est de Toronto](#)

Veillez recevoir, chers parents, tuteurs ou tutrices, nos salutations les plus cordiales.

La présidente du Conseil,

Le directeur de l'éducation par intérim,

Sylvie A. Landry

Sébastien Fontaine

c. c. Membres du Conseil  
Membres du Comité exécutif  
Directions et directions adjointes des écoles de Toronto

**J'apprends. J'étudie. Je réussis.**

## POINT NO 12 DE L'ORDRE DU JOUR



116, Cornelius Parkway  
Toronto (Ontario)  
M6L 2K5

[csviamonde.ca](http://csviamonde.ca)

Toronto, le 24 novembre 2021

Mademoiselle Marème Diongue  
Élève conseillère du Conseil scolaire Viamonde

Chère Marème,

Au nom du Conseil scolaire Viamonde et en mon nom personnel, je tiens à te féliciter pour le prix reçu lors de la Soirée Saphir de la Fondation franco-ontarienne.

Le prix de « Jeune citoyenne inspirante TFO » qui t'a été décerné lors de cette soirée vient souligner ton engagement et ton dévouement au sein de ta communauté.

Ce doit être très valorisant et gratifiant de se retrouver au sein de ce groupe de femmes nominées pour célébrer l'excellence au féminin en Ontario!  
Et que dire d'y être reconnue comme une leader d'exception au sein de la jeunesse franco-ontarienne!

Je te réitère notre fierté de te voir siéger à la table du Conseil scolaire Viamonde et te transmets à nouveau nos souhaits de meilleurs succès dans tes projets.

Reçois, chère Marème, nos sincères félicitations et nos salutations distinguées.

La présidente du Conseil,

Sylvie A. Landry

c. c. Membres du conseil scolaire Viamonde  
Madame Rana Haj-Hassan, directrice, École secondaire Ronald-Marion

Le 3 décembre 2021

Chers parents, tuteurs et tutrices,

Faisant suite aux récentes annonces du gouvernement de l'Ontario, nous tenons à vous partager des informations importantes.

## **Dépistage antigénique rapide offert aux élèves pendant le congé d'hiver**

Conformément aux directives du ministère de l'Éducation, avant le départ pour le congé d'hiver, chaque élève recevra une trousse de dépistage antigénique rapide de la COVID-19. Ces trousse permettront à tous les élèves d'effectuer un dépistage **volontaire à la maison durant le congé, avant de retourner en classe en janvier**. Chaque trousse de dépistage antigénique rapide contient cinq tests. Des consignes vous seront envoyées par l'école de votre enfant sur la fréquence et le moment où il convient de les utiliser et sur ce qu'il faut faire selon les résultats obtenus.

## **Disponibilité de tests PCR dans les écoles**

Chaque école élémentaire et secondaire recevra des trousse d'auto-prélèvement pour le test par PCR pour environ 10 % de sa population scolaire. Ces trousse seront distribuées aux élèves symptomatiques et aux élèves et membres du personnel asymptomatiques qui ont eu un contact à risque élevé. Des informations supplémentaires sur ce programme vous seront partagées par l'école de votre enfant dès que nous recevrons des précisions du ministère de l'Éducation.

## **Protocoles concernant les voyages pendant les vacances d'hiver**

Le congé d'hiver arrive à grands pas et plusieurs familles planifient de voyager pendant cette période. Nous tenons à vous rappeler l'importance de respecter les consignes du [gouvernement fédéral](http://gouvernement.federal.ca) au retour à l'école en janvier à la suite d'un voyage à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada.

Le 26 novembre dernier, le gouvernement du Canada a introduit de [nouvelles mesures](http://nouvelles.mesures.gc.ca) pour intervenir face au nouveau variant préoccupant Omicron de la COVID-19. Pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant les conditions relatives au voyage compte tenu de la COVID-19, veuillez consulter <https://voyage.gc.ca/voyage-covid>.

## **POINT NO 12 DE L'ORDRE DU JOUR**

***Nos directives sur le retour à l'école en janvier sont basées sur les consignes en vigueur actuellement et celles-ci peuvent être modifiées en tout temps par le gouvernement du Canada ou le gouvernement de l'Ontario.***

➤ **Si vous voyagez à l'intérieur du Canada**

Il n'existe **actuellement** aucunes directives qui imposent l'isolement préventif pour les personnes qui reviennent d'un voyage à l'intérieur du Canada.

➤ **Si vous voyagez à l'extérieur du Canada - Continuité des apprentissages pour les élèves qui doivent s'isoler après un voyage**

Selon [les directives du gouvernement](#) du Canada, l'enfant qui n'est pas entièrement vacciné **ne doit pas se présenter à l'école, à un camp de jour ou à une garderie pendant 14 jours** après son retour au Canada. Ainsi, même si l'enfant voyage avec une personne entièrement vaccinée, il doit limiter ses contacts avec d'autres personnes et ne pourra retourner à l'école qu'après sa période d'isolement de 14 jours, à compter du jour d son retour au Canada.

Suivant les nouvelles mesures introduites par le gouvernement du Canada pour intervenir face au nouveau variant Omicron, même les élèves entièrement vaccinés pourraient devoir se mettre en quarantaine, en attente du résultat de leur test de dépistage à l'arrivée au pays et ne pourraient donc pas se rendre à l'école durant la période d'isolement.

*Vous trouverez un complément d'information sur ce que votre enfant peut et ne peut pas faire à la [page sur la quarantaine ou l'isolement obligatoire](#).*

### **Pour les élèves inscrits au programme Viavirtuel**

Les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, inscrits à Viavirtuel pourront poursuivre leur apprentissage en mode synchrone dès le 3 janvier 2022.

### **Pour les élèves fréquentant l'école en présentiel**

Élèves de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année :

- L'élève inscrit en mode présentiel devra rester à la maison jusqu'à la fin de sa période d'isolement préventif, et poursuivra son apprentissage en mode asynchrone par l'entremise de travaux déposés sur Microsoft Teams.



# **POINT NO 12 DE L'ORDRE DU JOUR**

Élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année :

- L'élève inscrit en mode présentiel devra rester à la maison jusqu'à la fin de sa période d'isolement préventif, et poursuivra son apprentissage en mode synchrone par l'entremise de sa classe Microsoft Teams, si elle est déjà offerte en mode bimodal. Si la classe est offerte en mode présentiel uniquement, l'élève devra poursuivre son apprentissage en mode asynchrone par l'entremise de travaux sur Microsoft Teams.

Un rappel qu'il est obligatoire de remplir et de remettre l'[Attestation de retour à l'école](#) après une période d'isolement

## **Demande de changement de mode d'apprentissage aux paliers élémentaire et secondaire**

Afin d'assurer une transition fluide entre les modes d'apprentissage pour les élèves dont les parents, tuteurs ou tutrices souhaitent procéder à un changement de mode d'apprentissage pour la deuxième étape au palier élémentaire ou au deuxième semestre au palier secondaire, les demandes de changement devront être reçues entre le **1<sup>er</sup> décembre 2021 au 2 janvier 2022**.

Seules les familles qui souhaitent un changement de mode d'apprentissage pour leur(s) enfant(s) doivent remplir le formulaire. Le formulaire doit être rempli pour chaque enfant d'une même famille (un formulaire par enfant). Vous avez reçu plus tôt cette semaine une communication distincte à cet effet.

Toute demande doit obligatoirement être effectuée par l'entremise du Guichet Viamonde (School-Day) d'ici le 2 janvier 2022.

**Le changement sera en vigueur à partir du 3 février 2022 et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021-2022, sans possibilité de faire d'autre changement.** Si aucune demande n'est faite d'ici le 2 janvier 2022, aucun changement ne sera effectué au mode d'apprentissage de votre enfant.

## **Horaire du deuxième semestre des écoles secondaires**

Comme il a été annoncé par le ministère de l'Éducation, les écoles secondaires suivront le modèle habituel de quatre cours par jour à compter du deuxième semestre qui commencera en février 2022, à moins de recevoir un avis contraire du médecin hygiéniste local qui tiendra compte de la situation épidémiologique locale.

## **Vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans**

Le 19 novembre 2021, Santé Canada a approuvé le vaccin pédiatrique Pfizer contre la COVID-19 pour les enfants âgés de 5 à 11 ans. Les vaccins seront disponibles par le biais de canaux familiers tels que certains cabinets de médecins, hôpitaux, pharmacies, cliniques communautaires et cliniques scolaires en dehors des heures de classe. Pour en savoir davantage, visitez la



## **POINT NO 12 DE L'ORDRE DU JOUR**

page [Comment prendre un rendez-vous pour les vaccins contre la COVID-19 \(ontario.ca\)](#) .

Vous trouverez ci-joint une communication du bureau du médecin hygiéniste en chef à l'attention des parents, tuteurs ou tuteurs. Pour en savoir davantage sur la vaccination des enfants et des jeunes, des documents et des renseignements sont également disponibles à [COVID-19 vaccination pour les enfants et les jeunes | COVID-19 \(coronavirus\) en Ontario](#).

### **Recommandations en matière de santé publique pour les événements et les rassemblements**

La période des congés d'hiver est marquée par de nombreux jours fériés et autres événements propices à des rassemblements. Afin que ceux-ci puissent avoir lieu de la façon la plus sécuritaire qui soit, nous vous invitons à prendre connaissance des consignes du gouvernement de l'Ontario pour [Célébrer de façon sécuritaire durant la COVID-19 | ontario.ca](#).

### **Consulter les guides aux familles**

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les mesures de santé et de sécurité exigées pour l'année scolaire 2021-2022, veuillez consulter le document [COVID-19 : directives en matière de gestion, de sécurité et de santé pour les écoles \(2021-2022\)](#) ou les [Guides aux familles pour les écoles élémentaires et secondaires du Conseil scolaire Viamonde](#). Ces documents ont été mis à jour récemment.

Finalement, nous tenons à vous remercier, chers parents, tuteurs et tuteurs, pour votre collaboration à suivre les mesures de protection contre la COVID-19. Votre apport favorise le maintien de l'ouverture des écoles Viamonde pour y accueillir votre enfant et lui offrir un apprentissage en présentiel.

Veuillez recevoir, chers parents, tuteurs ou tuteurs, nos salutations les plus sincères.

La présidente du Conseil,

Le directeur de l'éducation par intérim,



Sylvie Landry

Sébastien Fontaine

p. j.

c. c. Directions d'école  
Membres du Conseil  
Membres du Comité exécutif



**Dest. : Tous les parents et tuteurs d'enfants âgés de 5 à 11 ans de la province de l'Ontario**

**Objet : Les enfants ontariens âgés de 5 à 11 ans sont maintenant admissibles à recevoir le vaccin contre la COVID-19 de Pfizer**

C'est avec plaisir que je vous écris à la suite de l'approbation par Santé Canada du vaccin pédiatrique de Pfizer pour les enfants âgés de 5 à 11 ans. Il s'agit d'une étape importante dans le programme de vaccination de l'Ontario et d'un pas de géant dans la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Les données sont claires : les vaccins sont efficaces pour prévenir la propagation de la COVID-19 et réduire la gravité de la maladie en cas d'infection. Faire vacciner les enfants leur assurera un niveau élevé de protection contre la COVID-19 et ses variants. Comme nous l'avons constaté chez les jeunes de 12 ans et plus, les vaccins ont été essentiels pour que les écoles restent ouvertes et plus sécuritaires pour l'apprentissage en personne et les activités que les jeunes aiment. Ils contribueront également à protéger les autres membres de la famille, notamment les jeunes enfants qui ne peuvent pas encore se faire vacciner ou les personnes âgées qui peuvent avoir une réponse immunitaire plus faible aux vaccins.

Bien que plus de 85 % des Ontariens admissibles soient maintenant complètement vaccinés, ce qui a permis à la province de reprendre en toute sécurité un grand nombre des activités qui nous ont manqué au cours de la pandémie, les enfants de moins de 12 ans n'ont pas eu le même accès à la protection du vaccin jusqu'à maintenant. Les données provinciales montrent que les enfants d'âge scolaire représentent environ un tiers des cas de COVID-19, ce qui souligne l'importance de vacciner ce groupe d'âge. Le vaccin pédiatrique de Pfizer offert aux enfants de 5 à 11 ans comporte une dose plus faible que la formulation pour adultes et est sûr et efficace pour protéger ce groupe d'âge contre la COVID-19.

Si les enfants infectés par la COVID-19 présentent généralement des symptômes légers, certains peuvent tomber très malades, nécessiter une hospitalisation et présenter des symptômes graves et durables. Les vaccins aideront à protéger les enfants contre la COVID-19, réduisant ainsi les perturbations de l'apprentissage tout en leur permettant de jouer, d'apprendre et de se développer normalement.

Il est naturel de se poser des questions sur le vaccin. Les parents et les fournisseurs de soins qui ont des inquiétudes peuvent contacter l'InfoCentre provincial pour la vaccination au 1-833-943-3900, pour recevoir plus de renseignements d'un professionnel de la santé.

L'Ontario travaille avec ses partenaires de la santé publique pour élaborer une approche à canaux multiples afin de rendre le vaccin aussi accessible que possible pour ce groupe d'âge. À partir du 23 novembre à 8 h, il sera possible de prendre rendez-vous pour la vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans, au moyen du [Portail de vaccination contre la COVID-19](#) ou en appelant l'InfoCentre provincial pour la vaccination (1-833-943-3900), directement par l'intermédiaire des bureaux de santé publique qui utilisent leurs propres systèmes de prise de rendez-vous, des [pharmacies participantes](#) ou certains fournisseurs de soins primaires.

Cordialement,

D<sup>r</sup> Kieran Moore  
Médecin hygiéniste en chef

Jeudi, le 16 décembre 2021

Chers parents, tuteurs ou tutrices,

Le congé d'hiver et les célébrations de fin d'année arrivent à grands pas. Nous avons eu le plaisir cet automne de voir nos écoles rouvrir pour l'apprentissage en présentiel. Les élèves ont pu redécouvrir leurs camarades et leur cour d'école. Les membres du personnel ont pu regoûter au plaisir de se retrouver en classe et de renouer des liens avec leurs collègues en personne. Cela a permis à beaucoup d'élèves de retrouver un certain équilibre, renforcé par la suite du retour de quelques sorties et activités parascolaires en novembre.

Vivement que tout cela continue en 2022! Nous avons tous un rôle à jouer pour que nos écoles restent ouvertes, malgré la pandémie. Il est probable que pendant cette période festive vous aurez l'occasion de rencontrer parents et amis autour d'un bon repas, lors de rassemblements et activités diverses.

Nous vous invitons toutefois à maintenir vos efforts afin de lutter contre la propagation de la COVID-19. En suivant les conseils de santé publique, nous pourrons tous profiter de ce congé et contribuer à un retour sécuritaire à l'école. Vous pouvez consulter les recommandations du gouvernement concernant [la façon la plus sécuritaire de célébrer et de participer aux événements sociaux pendant le congé des Fêtes](#).

### **Dépistage antigénique rapide offert aux élèves pendant le congé d'hiver**

Comme mentionné dans la lettre envoyée à la communauté scolaire le 1<sup>er</sup> décembre 2021, avant le départ pour le congé d'hiver, chaque élève recevra une trousse de dépistage antigénique rapide de la COVID-19. Ces trousse permettront à tous les élèves d'effectuer un dépistage **volontaire à la maison durant le congé, avant de retourner en classe en janvier**. Chaque trousse contient cinq tests.

### **Déclaration d'un cas positif COVID-19 durant le congé**

Si vous devez déclarer un cas positif à la COVID-19 **entre le 18 décembre 2021 et le 2 janvier 2022**, veuillez communiquer avec le bureau de santé publique de votre région. Le bureau de santé publique fera les suivis nécessaires auprès des familles et du Conseil scolaire Viamonde.

### **Voyages pendant les vacances d'hiver**

Nous vous suggérons de lire attentivement [les exigences du gouvernement de l'Ontario relatives aux voyages](#), car elles évoluent et peuvent changer rapidement.

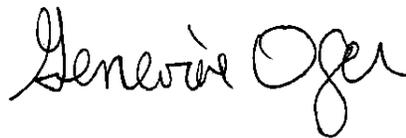
## POINT NO 12 DE L'ORDRE DU JOUR

### Retour à l'école le 3 janvier 2022

Actuellement, le ministère de l'Éducation maintient que le retour des élèves à l'école se fera le 3 janvier 2022. Si des changements relatifs au mode d'apprentissage survenaient durant le congé, nous vous en informerons. Toutefois, les élèves sont invités à apporter leurs effets personnels à la maison ce vendredi 17 décembre 2021.

Nous vous souhaitons un joyeux temps des fêtes, rempli de moments de bonheur et de partage. Que 2022 vous apporte santé, paix et joie!

La présidente du Conseil,



Geneviève Oger

Le directeur de l'éducation par intérim,



Sébastien Fontaine

c. c. Membres du Conseil  
Membres du Comité exécutif  
Directions et directions adjointes des écoles





**URGENT**

**Par courrier électronique**

Le 21 décembre 2021

Nancy Naylor  
Sous-ministre  
Ministère de l'Éducation  
438, avenue University, 5<sup>e</sup> étage  
Toronto, ON M7A 2A5

Madame la sous-ministre,

**Objet : Dossier du financement adéquat pour l'enseignement de cours en ligne pour la minorité franco-ontarienne**

Nous vous écrivons afin de faire suite à notre réunion du 17 décembre 2021 et à votre lettre datée du même jour en ce qui concerne le dossier du financement adéquat pour l'enseignement de cours en ligne pour la minorité franco-ontarienne conformément à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Lors de notre réunion, vous avez exprimé le souhait de travailler avec nous – les représentants des conseils scolaires de langue française de l'Ontario (CSLF) – dans le contexte de la mise en œuvre du dossier de l'enseignement de cours en ligne.

Vous avez également exprimé une incertitude quant à la nature ou l'étendue des revendications des Associations vis-à-vis cette initiative. De même, vous avez exprimé un questionnement quant à l'étendue de la capacité du CAVLFO d'élaborer et d'offrir des cours en ligne pour la minorité franco-ontarienne.

Dans votre lettre, vous vous êtes engagée à travailler avec nous et le CODELF pour convenir du modèle de gouvernance en janvier 2022. Entre temps, vous vous êtes engagée au nom de votre ministère à réexaminer le mode de financement pour l'élaboration des cours en ligne afin de refléter le modèle de gouvernance devant être établi de concert avec les Associations et le CODELF en janvier 2022.

Lors de notre discussion, nous vous avons fait part de notre surprise du soudain intérêt de vouloir travailler avec nous et le fait que ceci évoque un manque de confiance envers le gouvernement, notamment en raison du fait que ce dernier avait déjà refusé de travailler de concert avec nous ou du moins d'être transparent dans le contexte de la mise en œuvre de ses initiatives liées à l'apprentissage en ligne, et ce, malgré les tentatives de travail assidu des CSLF et des Associations de collaborer avec TFO et votre ministère depuis quelques années.

## POINT NO 12 DE L'ORDRE DU JOUR

Avec respect, nous tenons à préciser que les revendications formulées par les Associations et le CODELF ne sont pas ambiguës ou inédites. En effet, celles-ci sont clairement énoncées par les Associations depuis quelques années et précisées depuis plusieurs mois, notamment par l'entremise des correspondances acheminées au ministre Lecce en date du 10 février 2021, du 31 mars 2021 et du 9 septembre 2021.

Nous revendiquons un financement permettant aux CSLF de moderniser le modèle d'élaboration et de livraison des cours en ligne de langue française en Ontario afin de le rendre réellement équivalent à ce qui est actuellement offert aux élèves de la majorité linguistique. De même, toute question de gestion ou de contrôle (gouvernance) relative à l'élaboration, les inscriptions et la livraison des cours en ligne aux élèves inscrits dans les écoles des CSLF doit relever exclusivement des CSLF. En ce sens, nous réitérons notre demande que le gouvernement cesse immédiatement toute démarche – directe ou indirecte – visant à élaborer un catalogue de cours en ligne en français destiné aux élèves inscrits dans les écoles des CSLF sans que la question d'autonomie de gestion des CSLF ne soit acceptée par le gouvernement de l'Ontario.

Bien que votre ministère ait signalé son intention de travailler avec les Associations, nous tenons à préciser qu'un modèle de gouvernance, ainsi que du financement adéquat et conforme à l'article 23 de la *Charte* doivent être en place dans les plus brefs délais. Sachez que nous désirons atteindre un dénouement satisfaisant sans l'intervention des tribunaux. Cela dit, nos procureurs ont déjà préparé une plaidoirie qui peut être émise par la Cour supérieure de justice de l'Ontario et signifiée instantanément.

Veuillez agréer, madame la sous-ministre, l'expression de nos salutations les meilleures.



Johanne Lacombe  
Présidente  
Association franco-ontarienne des conseils  
scolaires catholiques (AFOCSC)



Denis Chartrand  
Président  
Association des conseils scolaires des écoles  
publiques de l'Ontario (ACÉPO)

- c. c. L'hon. Doug Ford, premier ministre de l'Ontario
- L'hon. Caroline Mulroney, ministre des Affaires francophones de l'Ontario
- L'hon. Stephen Lecce, ministre de l'Éducation
- Sam Oosterhoff, adjoint parlementaire au ministre de l'Éducation de l'Ontario
- Denys Giguère, sous-ministre adjoint, Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française
- André Blais, président du Conseil ontarien des directions de l'éducation de langue française catholiques (CODELF)
- Présidences des conseils scolaires membres de l'AFOCSC
- Présidences des conseils scolaires membres de l'ACÉPO